UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

«Analyse de la contribution des organisations à base communautaire à l'amélioration des conditions de vie des adhérents: cas de la coopérative REMA TWITEZIMBERE en communedeMutaho»

NDAYISABA, Vincent

2020-08
UB
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/142

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

« Analyse de la contribution des organisations à base communautaire à l'amélioration des conditions de vie des adhérents : cas de la coopérative REMA TWITEZIMBERE en commune de Mutaho »

Par

Vincent NDAYISABA

Sous la direction de :

Pr Alexis NDABARUSHIMANA

Dr Aloys TOYI

Mémoire présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade de master en Socio-anthropologie

Bujumbura, Août 2020

UNIVERSITE DU BURUNDI



FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

Mémoire de master en Socio-anthropologie

Présenté par :

Vincent NDAYISABA

POUR L'OBTENTION DU TITRE DE MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

« Analyse de la contribution des organisations à base communautaire à l'amélioration des conditions de vie des adhérents : cas de la coopérative REMA TWITEZIMBERE en commune de Mutaho »

Soutenu publiquement Lundi 05 Octobre 2020 devant le jury composé de :

Professeur Jean Marie NDUWAYO : Président du Jury

Professeur Alexis NDABARUSHIMANA : Directeur du Mémoire

Docteur Aloys TOYI : Codirecteur du Mémoire

Professeur Nicolas HAJAYANDI : Assesseur

« *La coopérative n'est pas un « laisser faire » puisqu'elle est une invitation à faire. Elle n'est pas un « faire faire sous peine de », car sa manière de prescrire n'est surtout pas une menace de proscrire. Elle n'est pas un « faire pour », car l'opération-cadeau serait sa propre ruine. Si elle postule une opération, c'est essentiellement à destination des groupes qui s'aident eux-mêmes et s'entraident. En ce sens, elle serait plutôt une maïeutique économique.* »

(DESROCHE, 1976 : 301-302)

DEDICACE

A

Madame BIGIRIMANA Madeleine, notre chère épouse

NDAYISABA Esther et NDAYISABA Noëlla Ingrid nos chers enfants.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce mémoire, il est de notre devoir de remercier, du fond de notre cœur, toutes les personnes sans lesquelles les longs travaux inhérents aux recherches en master n'auraient certainement pas pu aboutir à une issue positive. Nous pensons particulièrement au professeur Alexis NDABARUSHIMANA, directeur de ce mémoire et Chargé de Cours à l'ENA / Burundi où il est Directeur Adjoint Chargé de la Formation Diplômante et de la Recherche. Il a d'abord eu la généreuse spontanéité d'accepter notre sujet de recherche, de nous suivre dans toutes les étapes de la recherche jusqu'à son aboutissement. Ses riches conseils et suggestions nous ont permis d'y voir plus clair et d'arriver enfin aux résultats synthétisés dans ce document. Nous lui serons toujours reconnaissant et espère rester continuellement en contact avec lui pour nous servir toujours de 'lumière' dans nos recherches futures.

Nos remerciements sont aussi adressés à l'endroit du Docteur Aloys TOYI codirecteur de ce mémoire. Malgré ses multiples activités, il a consacré son précieux temps pour lire notre mémoire, émettre des remarques pertinentes et nous donner des suggestions constructives qui ont certainement contribué à améliorer la qualité de la version finale.

Nos sincères remerciements s'adressent également à tous les professeurs du Master Socio-anthropologie pour la qualité de la formation dispensée qui a contribué à l'élévation de notre niveau intellectuel.

Nous n'oublierions pas non plus de remercier les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE de la Commune Mutaho qui ont bien voulu consacrer leur temps à notre questionnaire d'enquête ainsi qu'à nos interviews. Nos remerciements vont à l'endroit des responsables tant administratifs que sectoriels du temps qu'ils nous ont accordé pour l'entretien malgré leurs multiples sollicitations.

Nous remercions également la coopération au développement ARES de notre master du soutien financier qu'elle nous a accordée. Aussi, nos vifs remerciements s'adressent à l'ambassade de la République populaire de Chine au Burundi du soutien financier qu'elle nous a accordé depuis le début jusqu'à la fin de notre cursus académique. Enfin, à tous ceux qui, de près comme de loin ont contribué à la réussite de ce travail, nous disons merci !

Vincent NDAYISABA

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACI : Alliance Coopérative Internationale

ACSA : Agent communautaire pour la santé animale

ADLP/GIZ : Programme d'Appui à la Décentralisation et de la lutte contre la Pauvreté

AG : Assemblée générale

CA : Conseil d'administration

CAPAD : Confédération des Associations des Producteurs Agricoles pour le Développement

COOPEC : Coopérative d'Epargne et de Crédit

COPICO : Coopérative Indigène de Consommation

CS : Conseil de surveillance

CSA : Collectif Stratégique Alimentaire

CVA : Chaîne de Valeur Ajoutée

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FBU : Francs burundais

FENACOBU : Fédération Nationale des COOPEC du Burundi

FIDA : Fonds International de Développement Agricole

FJA : Fédération des Jeunes Agriculteurs

FWA : Fédération Wallonne de l'Agriculture

H_0 : Hypothèse nulle

H_1 : Hypothèse alternative

MINAGRIE : Ministère de l'Agriculture et de l'élevage

MOFF : Menaces-Opportunités-Forces-Faiblesses

ONG : organisation non gouvernementale

PAÏFAR-B : Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale du Burundi

PAÏVA-B : Projet d'Appui à l'intensification et à la Valorisation Agricole au Burundi

PCDC : Plan Communal de Développement Communautaire

PTF : Partenaire technique et financier

SRI : Système de riziculture Intensive

SWOT : Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats

UAW : Union des Agricultrices Wallonnes

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Collines de recensement22
Tableau 4.2 : Distribution des enquêtés par rapport à l'existence d'indicateurs d'amélioration des conditions de vie51
Tableau 4.3 : Croisement de la superficie du terrain d'exploitation rizicole avec la quantité de riz produit par an57
Tableau 4.4 : Synthèse des résultats issus du croisement de la superficie du terrain d'exploitation agricole avec la quantité de riz produit par an58
Tableau 4.5 : Croisement de la quantité de riz produit par an avec la durée de stock de riz....59
Tableau 4.6 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec la durée de stock de riz60
Tableau 4.7 : Croisement de la quantité de riz produit par an avec les moyens d'éclairage dans le ménage61
Tableau 4.8 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec les moyens d'éclairage dans le ménage.....62
Tableau 4.9 : Croisement de la quantité de riz produit par an avec équipements achetés lors de la vente de riz63
Tableau 4.10 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec équipements achetés lors de la vente du riz64
Tableau 4.11 : Croisement de la quantité de riz produit par an et épargne annuelle65
Tableau 4.12 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an et épargne annuelle66
Tableau 4.13 : Croisement de la quantité de riz produit par an avec investissement réalisé lors de la vente de riz.....66
Tableau 4.14 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec l'investiment réalisé lors de la vente du riz68

LISTE DES FIGURES

Figure 4.1 : Distribution des enquêtés selon sexe47
Figure 4.2 : Distribution des enquêtés selon le niveau d'étude48
Figure 4.3 : Distribution des enquêtés par rapport à la situation matrimoniale49
Figure 4.4 : Distribution des enquêtés selon le nombre d'enfants à charge50
Figure 4.5 : Distribution des enquêtés selon le type de matériaux de construction de leurs maisons52
Figure 4.6 : Distribution des enquêtés selon l'accès à la scolarité des enfants53
Figure 4.7 : Distribution des enquêtés selon l'accès aux soins de santé54
Figure 4.8 : Distribution des enquêtés selon la manière d'accéder à l'eau potable55
Figure 4.9 : Distribution des enquêtés par rapport à l'évaluation du rendement du riz56

AVANT-PROPOS

L'analyse de la contribution de la coopérative REMA TWITEZIMBERE à l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents constitue l'objet de ce travail de recherche. Ce sujet situe son état embryonnaire dans les observations faites dans les communautés rurales de ma commune natale Mutaho. Des paysans affirment que leur adhésion aux coopératives leur apporte nombreux avantages. Aujourd'hui plus qu'hier, bon nombre des paysans de cette localité adhèrent aux différentes organisations coopératives. Cet aspect attractif de ces organisations communautaires nous a poussé à porter notre choix d'étude sur la coopérative REMA TWITEZIMBERE pour chercher à comprendre et à expliquer ce qui motive les paysans à y adhérer.

Le but de ce travail était de nous rendre compte des capacités et des limites de cette coopérative à répondre aux attentes de ses adhérents. Pour y parvenir, nous avons mobilisé des méthodes et des techniques reconnues internationalement pour arriver à des résultats probables pouvant faire avancer les connaissances dans ce domaine de mouvement coopératif. La documentation ainsi que les techniques d'observation, d'entretien, de questionnaire d'enquête, d'analyse des données ont été mises au service de l'étude de ce phénomène.

Au cours de cette recherche, nous avons dû faire face à pas mal de difficultés liées surtout à la récolte des données servant à notre analyse. La majorité des enquêtés étaient des analphabètes et par conséquent étaient incapables de remplir notre questionnaire d'enquête. Avec la méthode aléatoire systématique utilisée dans la récolte des données, nous étions obligé de parcourir toute la commune en passant ménage par ménage ce qui n'était pas facile.

Malgré toutes ces difficultés, nous sommes parvenu à nous en sortir grâce à l'appui de certaines personnes dont il importe d'adresser nos vifs remerciements. Il s'avère important d'adresser nos sentiments de reconnaissance au président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE du temps qu'il nous accordé en acceptant de nous accompagner durant tout le temps que notre enquêté a duré.

RESUME

Au Burundi, les organisations coopératives sont considérées comme des voies privilégiées capables de promouvoir le développement d'une masse des paysans qui y adhèrent. Le gouvernement incite la population à se regrouper dans ces dernières afin de travailler ensemble dans le but de faire face à leurs conditions socioéconomiques.
L'objectif de cette étude est d'analyser les capacités et les limites de la coopérative REMA TWITEZIMBERE de la commune MUTAHO à répondre aux préoccupations de ses adhérents liées à l'amélioration de leurs conditions de vie. La question principale de recherche est par conséquent la suivante : -La coopérative REMA TWITEZIMBERE arrive-t-elle ou pas à répondre aux exigences d'accroissement des rendements à ses coopérateurs afin d'améliorer leurs conditions de vie ?

Pour répondre à cette question, des hypothèses ainsi que des objectifs ont été formulés. Ainsi, une expérience incluant à la fois l'usage d'un guide d'entretien et la distribution d'un questionnaire aux membres de ladite coopérative a été conduite. Les participants ont été répartis en deux catégories. Pour le guide d'entretien, ce sont surtout un petit nombre des coopérateurs et des autorités responsables de l'appareil de promotion des coopératives qui étaient appelés à y répondre. Quant au questionnaire, ce sont les 75 coopérateurs choisis par la technique d'échantillonnage aléatoire systématique qui ont répondu à ce dernier.

Les résultats issus de l'analyse et la discussion des résultats obtenus nous ont servi d'une part à vérifier nos hypothèses, d'autre part à atteindre les objectifs de notre recherche ainsi qu'à répondre à nos questions de recherche. Ces résultats montrent que la coopérative REMA TWITEZIMBERE a contribué à l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents entre autres la facilitation à l'obtention du crédit agricole de la COOPEC, la formation en techniques agricoles modernes pour augmenter la production, l'approvisionnement en intrants agricoles pour ne citer que ceux-là. Néanmoins le chemin reste encore long pour arriver à l'amélioration effective des conditions socioéconomiques de ses adhérents du fait que ces derniers font toujours face à l'insuffisance de la production agricole mais également à de petites superficies de terres rizières leur permettant d'accroître le rendement.

Mots clés : organisation, coopérative, développement, paysans, conditions socioéconomiques, conditions de vie, intrants agricoles, COOPEC

ABSTRACT

In Burundi, cooperative organizations are seen as privileged channels capable of promoting the development of a mass of peasants who join them. The government encourages the population to group together in these organizations in order to work together to address their socio-economic conditions.

The objective of this study is to analyze the capacities and limits of the REMA TWITEZIMBERE cooperative in the commune of MUTAHO to respond to the concerns of its members related to the improvement of their living conditions. The main research question is therefore the following: -Does the REMA TWITEZIMBERE cooperative manage or not to respond to the demands for increased returns to its members in order to improve their living conditions?

To answer this question, hypotheses and objectives have been formulated. Thus, an experiment including both the use of an interview guide and the distribution of a questionnaire to the members of the said cooperative was conducted. The participants were divided into two categories. For the interview guide, it was mainly a small number of cooperators and authorities responsible for the cooperative promotion apparatus who were called upon to respond. As for the questionnaire, the 75 cooperators selected by the systematic random sampling technique were the ones who responded to it.

The results of the analysis and the discussion of the findings were used, on the one hand, to test our hypotheses and, on the other hand, to achieve our research objectives and answer our research questions. These results show that the REMA TWITEZIMBERE cooperative has contributed to the improvement of the living conditions of its members, among others the facilitation of obtaining agricultural credit from COOPEC, the training in modern agricultural techniques to increase production, the supply of agricultural inputs to name but a few. Nevertheless, there is still a long way to go to achieve the effective improvement of the socio-economic conditions of its members, as they still face insufficient agricultural production and small areas of rice land to increase yields.

Keywords: organization, cooperative, development, farmers, socio-economic conditions, living conditions, agricultural inputs, COOPEC

TABLE DES MATIERES

DEDICACE i
REMERCIEMENTS ii
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS iii
LISTE DES TABLEAUX v
LISTE DES FIGURES vi
AVANT-PROPOS vii
RESUME viii
ABSTRACT ix
TABLE DES MATIERES x
INTRODUCTION GENERALE 1
1-Justification du choix du sujet 1
1-1- Motivation d'ordre scientifique 1
1-2- Intérêt social 1
1-3- Intérêt Personnel 2
2- Problématique 2
3- Objectifs 6
3-1- Objectif général 6
3-2- Objectifs spécifiques 6
4- Hypothèses de l'étude 7
5- Le plan du travail 7
CHAPITRE-I- REFERENCE CONCEPTUELLE ET ETAT DES CONNAISSANCES SUR LE SUJET DE RECHERCHE 8
I-1-Définitions des concepts connexes au sujet d'étude 8
I-1-1- Organisation 8
I-1-2- Conditions de vie 9
I-1-3-Coopérative 10
I-1-4- Développement 11
I-1-5- Paysan 12
I-2- Etat des connaissances sur le sujet de recherche 13
I-2-1- Mouvement coopératif : mode de développement par le bas ou par le haut 13
I-2-2- Du rôle des organisations coopératives dans le développement rural 15
I-2-2-1- Rôle de la coopération africaine dans le développement du secteur traditionnel rural 16
I-2-2-2- La coopération agricole au service du développement des paysans-agriculteurs 17

I-2-2-3- Rôle des coopératives agricoles dans l'amélioration des conditions de vie des adhérents18
I-2-3- Les facteurs explicatifs de l'efficacité et l'inefficacité des coopératives agricoles19
CHAPITRE-II- PRESENTATION DE LA COMMUNE MUTAHO ET DE LA COOPERATIVE REMA TWITEZIMBERE21
II-1- Présentation de la commune Mutaho21
II-1-1- Description physique21
II-1-1-1-Situation géographique21
II-1-1-2- Organisation administrative21
II-1-1-3- Relief et Hydrographie22
II-1-1-4- Sols et la végétation22
II-1-2- Démographie23
II-1-3- Agriculture23
II-1-3-1- Contraintes23
II-1-4- Elevage24
II-1-4-1- Contraintes24
II-1-5- L'artisanat24
II-1-5-1- L'artisanat de production.24
II-1-5-2- L'artisanat de service24
II-1-5-3-- Contraintes25
II-1-6- Commerce et Tourisme25
II-1-6-1- Intervenants dans la commercialisation25
II-1-6-2- Produits commercialisés26
II-1-6-3- Contraintes26
II-2- Présentation de la coopérative REMA TWITEZIMBERE26
II-2-1- Historique et description du champ d'action27
II-2-1-1- Historique27
II-2-1-2- Description de la coopérative REMA TWITEZIMBERE et de son champ d'action.27
II-2-1-3- Statut juridique29
II-2-1-4- Objectifs de la coopérative REMA TWITEZIMBERE29
II-2-1-5- Structure organisationnelle de la coopérative REMA TWITEZIMBERE29
II-2-1-6- Réalisations de la coopérative REMA TWITEZIMBERE30
II-2-1-7- Analyse Forces/ Faiblesses et Opportunités/Menaces (MOFF) de la coopérative REMA TWITEZIMBERE31
II-2-1-7-1- Forces31
II-2-1-7-2- Faiblesses32

II-2-1-7-3- Opportunités32
II-2-1-7-4- Menaces.....33
II-2-1-8- Perspectives d'avenir33
CHAPITRE III : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE34
III-1- Approche théorique34
III-1-1- Interactionnisme symbolique.....34
III-2- Approche méthodologique35
III-2-1- Délimitation du champ de recherche35
III-2-1-1- Champ géographique36
III-2-1-2- Délimitation dans le temps.....36
III-2-1-3- Champ sociologique36
III-2-2- Techniques et outils de recueil d'informations.....37
III-2-2-1- Technique documentaire37
III-2-2-2-Technique d'enquête par questionnaire38
III-2-2-3- Technique d'entretien38
III-2-2-4- Technique d'observation.....39
III-2-3-La population d'enquête.....39
III-2-3-1- Echantillonnage39
III-2-3-2- Le questionnaire42
III-2-3-3- L'entretien42
III-2-3-4- L'administration du questionnaire.....43
III-2-3-5- Déroulement de l'enquête43
III-2-3-6. Procédés d'analyse des données44
CHAPITRE-IV- ANALYSE DES FACTEURS LIES A L'AMELIORATION DES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES ADHERENTS A LA COOPERATIVE REMA TWITEZIMBERE46
IV-1- Des indicateurs sociodémographiques des adhérents47
IV-I-1- Distribution des enquêtés selon le Sexe47
IV-1-2- Distribution des enquêtés selon le niveau d'étude48
IV-1-3- Distribution des enquêtés par rapport à la situation matrimoniale49
IV-1-4- Distribution des enquêtés selon la taille du ménage.....50
IV-2- Des indicateurs de l'amélioration des conditions de vie des adhérents51
IV-2-1- Distribution des enquêtés selon l'existence d'indicateurs d'amélioration des conditions de vie.....51
IV-2-2- Distribution des enquêtés selon l'accès à l'habitat décent.....52
IV-2-3- Distribution des enquêtés selon l'accès à la scolarité des enfants.....53
IV-2-4- Distribution des enquêtés selon l'accès aux soins de santé.....54

IV-2-5- Distribution des enquêtés par rapport à la manière d'accéder à l'eau potable55
IV-2-6- Distribution des enquêtés par rapport à l'évaluation du rendement du riz56
IV-3- Les facteurs explicatifs de la non amélioration effective des conditions de vie des adhérents57
IV-3-1-Analyse des résultats du rapport entre la superficie du terrain d'exploitation rizicole et la quantité de riz produit par an.....57
IV-3-2- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et la durée de stock de riz59
IV-3-3- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et les moyens d'éclairage dans le ménage.....61
IV-3-4- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et équipements achetés lors de la vente du riz63
IV-3-5- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et épargne annuelle.....65
IV-3-6- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et l'investissement réalisé lors de la vente du riz.....66
IV-4-Discussion des résultats.....69
CONCLUSION GENERALE.....82
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE.....85
ANNEXES.....91

INTRODUCTION GENERALE

1-Justification du choix du sujet

1-1- Motivation d'ordre scientifique

Les recherches portant sur l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement des organisations paysannes en l'occurrence des coopératives et des regroupements à vocation coopérative dans notre pays suscitent actuellement plus d'intérêts que jamais. Aujourd'hui plus qu'hier ces organisations sont considérées comme des voies susceptibles de mener au développement de la majorité de la population rurale. Cependant d'aucuns n'ignorent le rôle qu'a joué la science dans le développement des nations. Elle a été le pilier de tout développement que connaissent ces nations en mettant à leur disposition des instruments de facilitation.

C'est dans ce cadre que la présente recherche a été réalisée sur base de la mobilisation des techniques et méthodes internationalement reconnues dans le cadre de recherche scientifique. Les résultats atteints sont donc probables et peuvent faire avancer la recherche en domaine du développement communautaire. Ils peuvent de ce fait servir de référence aux recherches ultérieures afin de promouvoir le développement de notre pays par la science.

1-2- Intérêt social

L'une des stratégies de la politique nationale en matière de la transformation agricole consiste à encourager les producteurs agricoles à se regrouper dans des coopératives agricoles. Une fois regroupés, ils unissent leurs efforts et peuvent bénéficier des soutiens substantiels pour accroître leur production. Ces organisations qui, ailleurs dans le monde et particulièrement dans les pays voisins du Burundi ont fait preuve de leur performance sont considérées comme des instruments efficaces d'autopromotion et d'amélioration des conditions de vie du monde rural et de leurs membres en particulier.

Au niveau local comme au niveau national, les autorités politiques ne cessent de faire l'éloge de ces organisations. Elles les considèrent comme des instruments efficaces de développement et encouragent les paysans à se regrouper dans ces dernières. De plus, la volonté politique du gouvernement burundais est de faire ces coopératives, de véritables instruments du développement, capables d'assurer l'encadrement de la population du monde rural en particulier et la population burundaise en général.

La preuve en est qu'aujourd'hui toutes les collines du pays sont dotées des coopératives depuis l'année 2019 et le gouvernement appuie financièrement ces dernières au budget d'investissement alloué aux communes.

Somme toute, la pertinence sociale de notre étude se situe dans l'intérêt que suscite la compréhension de la dynamique et du rôle du mouvement coopératif agricole burundais dans le développement du monde rural et dans le processus de l'amélioration des conditions de vie afin d'apporter notre humble contribution à l'ensemble de cette œuvre.

1-3- Intérêt Personnel

Au cours de notre cursus académique, nous avons appris le cours d'engagement et de participation des citoyens. Ce dernier a attiré notre attention à plus d'un titre du fait que le citoyen en s'engageant et en participant aux différents groupes d'intérêt, il vise à atteindre ses intérêts personnels. En effet, le paysan en choisissant d'être membre de telle ou telle autre coopérative, il espère atteindre sans doute ses propres objectifs.

Cette recherche a donc pour nous un triple intérêt : D'abord elle nous permet d'établir un lien entre les connaissances théoriques acquises au cours de notre cursus académique avec la vie quotidienne d'un Burundais, ensuite elle nous permet de mieux comprendre les problèmes réels du vécu quotidien de nos concitoyens et enfin en tant que futur socio anthropologue, elle nous permet d'envisager et d'apporter notre contribution, si modeste soit-elle à l'étude de l'amélioration des conditions de vie des Burundais.

2- Problématique

Le mouvement coopératif mondial connaît un nouvel essor dans ce premier quart du 21ème siècle. Cet essor prend des formes très variées : création de petites coopératives de production agricole, organisation de circuits courts, renforcement des grandes coopératives d'épargne et de crédit, groupements coopératifs de très grande taille dans l'agroalimentaire, création d'unions de coopératives et mutuelles d'assurances, développement de nouvelles formes de coopérations de consommateurs, d'habitat, d'artisans… Ce nouvel essor et cette diversité extrême rendent nécessaire une réflexion de fond sur le projet coopératif contemporain. (DRAPERI, 2012). Soulignons que cette renaissance du mouvement coopératif mondial a été concrétisée par la consécration de l'année 2012 comme Année Internationale des coopératives par l'Assemblée générale des Nations unies, avec la devise « les coopératives construisent un monde meilleur » (FAO, 2012)

Du côté du continent africain, Il importe de souligner que le mouvement coopératif avait pris naissance dans la rencontre avec l'occident pendant la colonisation. La période de

l'indépendance marque une certaine continuité dans le domaine coopératif. Pour faire face aux problèmes économiques, politiques et idéologiques, les nouveaux gouvernements de ces jeunes nations ont opté pour les coopératives comme instrument privilégié pour mobiliser les ressources locales. (HANS-HERMANN & al., 1994)

Selon ces gouvernements, il n'y a pas d'autre moyen efficace d'améliorer rapidement le niveau de vie des populations de pays pauvres, au premier stade de leur développement, que d'y appliquer aussi rapidement que possible la méthode du développement communautaire basée sur le mouvement coopératif.(MILHAUD,1962)

C'est ce contexte qui a motivé le gouvernement burundais à promouvoir son développement en s'appuyant sur les coopératives initiées par le colonisateur. L'émergence des coopératives sur le territoire burundais date de l'époque coloniale mais a été effective dès 1957 à la suite de la mise en place d'une législation spécifique aux coopératives agricoles en 1956. (DESLAURIER, 2002). Face à cet environnement politique favorable, le héros de l'indépendance avait pressenti le rôle primordial des coopératives dans la lutte contre la pauvreté et avait initié les coopératives qualifiées d'indigènes sur tout le territoire national.

Ainsi, pour émanciper les Burundais, le Prince Louis Rwagasore[1] avait encouragé le regroupement de la population dans des coopératives. Cela se manifestait à travers son discours du 4 Septembre 1958 lors de l'ouverture de la COPICO[2] en ces termes :

> *« […] une chose est certaine, par les mouvements coopératifs bien gérés, aidés et encouragés, notre pays connaîtra un essor économique sain, équilibré et durable, notre peuple profitera d'une vie sociale honnête, humaine et juste. Ces pauvres gens qui grouillent sur nos collines ne peuvent plus accepter d'être volés sans pouvoir se défendre parce que leur seul malheur est d'être encore ignorant. Nous ne pouvons pas rester longtemps indifférents devant tant d'injustices, de malhonnêteté et de cupidité* ».

https//www.iwacu-burundi.org/burundi-des-premiers-jalons-dune-economie-sociale-aux-microcredits/2/Consulté le 7/8/2019.

Ainsi, le mouvement coopératif burundais a connu un essor quantitatif et qualitatif appréciable dans tous les secteurs économiques sous la houlette, d'une part, de l'Eglise Catholique entre 1960 et1980 et, d'autre part, du soutien trilogique du Gouvernement, du PNUD et du Bureau

[1] Prince Louis Rwagasore Héros de l'Indépendance du Burundi assassiné le 13 octobre 1961.
[2]COPICO, (Coopérative Indigène de Consommation) nommée ainsi à la suite du changement du nom de l'UCOBU (Union Coopérative du Burundi) en septembre 1958.

International du Travail (BIT). Comme on peut le constater, les coopératives ont une longue tradition au Burundi. (NZEYIMANA, 2018).

Malheureusement, au fil des années, la politique de développement communautaire basée sur les coopératives n'a pas vraiment été soutenue à sa juste valeur par les gouvernements qui se sont succédé.

Dans le compte-rendu du Séminaire International co-organisé par CSA , l'UAW, la FWA et le FJA en 2014, la déléguée de la CAPAD soulignait que le mouvement coopératif burundais a connu trois moments cruciaux dans son histoire :d'abord sa naissance dans les années 50-60 et son évolution dans les années70-80 avec l'introduction des coopératives dans le pays par l'Etat ;ensuite son déclin à la suite de la guerre civile des années 90 qui a fait que le pays quitte le système coopératif vers un système d'associations qui permet aux ONG et à l'effet de maximiser les interventions et atteindre un grand nombre de personnes ;enfin sa renaissance qui débute avec la décentralisation occasionnée par les institutions démocratiques depuis 2005 jusqu'à nos jours.(LA COOPERATION BELGE AU DEVELOPPEMENT, 2014)

Aujourd'hui le Burundi fait face à une explosion des coopératives en milieu rural qui mènent des activités dans tous les secteurs de la vie économique et social à savoir : les sociétés coopératives de production, les sociétés coopératives de commercialisation et de consommation, les sociétés coopératives d'épargne et de crédits, les sociétés coopératives de service, les coopératives minières, les sociétés coopératives multifonctionnelles.
(cfr.Art.2 de la Loi N°1/12 du 28 juin 2017 régissant les sociétés coopératives au Burundi)

Notons que les coopératives sont réapparues sur le territoire burundais grâce aux initiatives du gouvernement, des partenaires au développement, des ONG, de l'église catholique et des privés. C'est dans le cadre de partenariat entre le Burundi et le FIDA via PAIVA-B, que l'ONG CAPAD a initié la coopérative REMA TWITEZIMBERE en vue de pérenniser les acquis initiés par ce partenaire au développement agricole relatifs aux marais aménagés et aux formations de leurs usagers sur les techniques rizicoles modernes.
Cette coopérative encadre les riziculteurs en leur permettant d'augmenter et de rationaliser leur production rizicole. Elle avalise ses adhérents à la COOPEC en vue de leur faciliter l'accès à un crédit agricole collectif.
Elle facilite l'approvisionnement de ses adhérents en intrants agricoles. Elle conserve leur production dans ses hangars pendant la récolte pour éviter que cette dernière soit gaspillée, détériorée, volée ou vendue à bas prix. La coopérative achète aussi la production du riz de ses

adhérents et non adhérents à un prix juste comparativement au prix des commerçants pendant la saison de récolte. Elle stocke cette production en attendant que les prix montent pour la revendre aux commerçants à un prix relativement raisonnable afin de pouvoir générer des revenus.
Elle s'est donné comme but l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents en rationalisant leur production rizicole.

Mais alors quelles sont les contraintes majeures auxquelles fait face la coopérative REMA TWITEZIMBERE et qui l'empêchent de ce fait d'atteindre cet objectif ?

Les riziculteurs adhérant à ladite coopérative mettent en valeur de petites étendues des terres cultivables consacrées à cette culture. Ils n'ont pas de possibilité de les agrandir du fait que tous les agriculteurs veulent toujours exploiter leurs propres propriétés à chaque saison culturale. De plus, la culture du riz est pratiquée une fois l'année dans les marais de basse et moyenne altitude dont fait partie cette coopérative. Dans ces deux marais[3] concernés par cette étude, le problème lié à l'exiguïté des terres se pose avec grande acuité. Cette situation entraîne le non accroissement de la production rizicole et engendre de faibles revenus de la part des coopérateurs.

Aussi, la coopérative est confrontée au problème de marchés d'écoulement du riz acheté pour la revente. Non seulement ces marchandises ne procurent pas de bénéfices mais elles sont souvent vendues à perte suite à la concurrence des quantités de riz vendues par les commerçants de cette localité. Dans ce cas, les revenus tirés de la revente de ces marchandises stockées ne permettent pas à ladite coopérative de générer de revenus importants servant à distribuer aux coopérateurs sous forme de ristourne.
A cela s'ajoute le problème de crédit octroyé par la COOPEC par l'intermédiaire de la Coopérative REMA TWITEZIMBERE. Cette institution de microfinance accorde de crédits agricoles collectifs aux coopérateurs remboursables dans un délai ne dépassant pas six mois. Cette situation amène les coopérateurs à vendre leur production rizicole pour s'acquitter de la dette contractée sans toutefois générer des revenus servant à améliorer leurs conditions socioéconomiques.
De tout ce qui précède, il s'ensuit que les coopérateurs vivent toujours dans des conditions défavorables marquées par l'absence de satisfaction de pas mal de besoins fondamentaux. Cela

[3] Deux marais : marais de Kagoma et marais de Ruguzwe

pour ainsi dire que malgré les efforts fournis par la coopérative en formant ses adhérents sur le système d'octroi de crédits bancaires, l'usage des techniques rizicoles modernes, la rationalisation de la production. Malgré les efforts fournis en mettant à la disposition des coopérateurs quelques intrants agricoles et en mettant à la disposition des coopérateurs des hangars pour stockage de la production. Bien que cette coopérative ait aussi initié la commercialisation du riz. Les coopérateurs n'arrivent ni à accroître sensiblement leur production ni à percevoir la ristourne. Cela a comme impact majeur la non amélioration des conditions socioéconomiques des coopérateurs malgré leur adhésion à cette coopérative.

Bon nombre d'entre eux vivent toujours dans des conditions déplorables. Leur existence au quotidien est caractérisée par des sentiments d'impuissance et de résignation, de dépendance et d'infériorité, par le fatalisme et l'absence de projet. Ils ne parviennent pas à produire de quantités suffisantes de riz pouvant leur procurer des revenus nécessaires pour la satisfaction de certains de leurs multiples besoins entre autres l'habitat, l'investissement, l'épargne, l'éclairage dans les ménages pour ne citer que ces quelques-uns. Cette situation nous pousse à nous poser les questions suivantes :

-La coopérative REMA TWITEZIMBERE arrive-t-elle ou pas à répondre aux exigences d'accroissement des rendements à ses coopérateurs afin d'améliorer leurs conditions de vie ? En d'autres termes : quels sont les facteurs qui expliquent la non amélioration effective des conditions de vie des coopérateurs de REMA TWITEZIMBERE ? Quelles sont les actions posées par la coopérative REMA TWITEZIMBERE dans le sens de l'amélioration des conditions de vie ? Quelles sont ses contraintes ? Que fait la coopérative ? Quelles sont ses voies de sortie ?

Ainsi, pour répondre efficacement à ces questions, nous allons d'abord procéder à la définition des objectifs de recherche.

3- Objectifs

3-1- Objectif général

L'objectif général de notre recherche est d'analyser la contribution de la coopérative REMA TWITEZIMBERE à l'amélioration des conditions de vie des adhérents.

3-2- Objectifs spécifiques

Pour atteindre l'objectif général, il s'agit, de façon spécifique, de :

-montrer les capacités et les limites de la coopérative REMA TWITEZIMBERE dans la recherche des meilleures conditions de vie de ses adhérents ;

-identifier les facteurs liés à la non amélioration des conditions de vie des adhérents ;

-identifier les activités initiées par cette coopérative visant à améliorer les conditions de vie de ses adhérents ;

-montrer les voies empruntées par cette coopérative pour contribuer efficacement à l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents.

-proposer les nouvelles pistes de recherche à explorer dans le cadre de contribuer à l'étude des organisations coopératives.

4- Hypothèses de l'étude

Les interrogations posées dans la problématique nous autorisent à formuler nos hypothèses en ces termes :

- la non amélioration effective des conditions de vie des coopérateurs de REMA TWITEZIMBERE s'explique par l'insuffisance de la production rizicole.

-l'insuffisance de la production rizicole s'explique par l'exiguïté des terres cultivables.

5- Le plan du travail

Dans un grand souci de clarté et de lisibilité, Ce travail a été subdivisé en quatre chapitres précédés par une introduction générale et clôturés par une conclusion générale.

Le premier chapitre traite de définitions des concepts connexes à notre sujet ainsi que l'état des lieux des connaissances. Ces deux points servent à clarifier respectivement les limites conceptuelles ainsi que l'originalité de la présente recherche.

Le deuxième chapitre présente la commune Mutaho et la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Ces deux points décrivent le terrain et l'objet de notre recherche.

Vient ensuite le troisième chapitre consacré à la théorie et méthodologie à utiliser tout au cours de cette recherche. Ce sont ces deux points qui nous ont permis de cheminer cette recherche jusqu'à l'aboutissement aux résultats.

Enfin, vient le quatrième chapitre qui aborde l'analyse et la discussion des résultats issus des données recueillies sur terrain. Ce chapitre nous sert à évaluer l'atteinte de nos objectifs, vérifier la confirmation ou l'infirmation des hypothèses de cette recherche ainsi qu'à répondre à nos questions de recherche

CHAPITRE-I- REFERENCE CONCEPTUELLE ET ETAT DES CONNAISSANCES SUR LE SUJET DE RECHERCHE

I-1-Définitions des concepts connexes au sujet d'étude

WEBER(1971) postule qu'il est essentiel de définir les concepts dont on ne peut pas se passer afin de comprendre les mêmes choses. A cet effet, nous définissons les concepts d'organisation, de coopérative, de développement, de conditions de vie ainsi que celui de paysan. Ces concepts jouent un rôle important dans la compréhension et l'explication des résultats de cette recherche.

I-1-1- Organisation

Ce concept couvre plusieurs définitions qui varient selon l'angle sous lequel on l'appréhende. A ce sujet, l'Ecole classique regroupe en son sein des courants de pensée aux préoccupations différentes mais marqués par une même approche de l'organisation, à savoir la recherche de la rationalité. (Rationalité productive : Taylor ; Rationalité administrative : Fayol ; Rationalité structurelle : Weber) (CHAQRI, 2008/2009)

Selon le dictionnaire le PETIT LAROUSSE ILLUSTRE (1998 :723) l'organisation est considérée comme étant *« une action d'organiser, de structurer, d'arranger, [...] un groupement, une association en général d'une certaine ampleur, qui se propose des buts déterminés»*.

AMATAI citant PARSONS définit les organisations en ces termes : *« les organisations sont des unités sociales(ou groupements humains) délibérément construites pour poursuivre des buts spécifiques.* »(PARSONS, T. Cité par AMATAI, 1971 :14).

Selon le même auteur les organisations sont caractérisées par :1)les divisions du travail, du pouvoir et des responsabilités de communication, divisions qui ne sont pas modelées par le hasard ou la tradition, mais sont délibérément instituées pour réaliser des buts spécifiques ;2)la présence d'un ou plusieurs centres de décision, qui contrôlent les efforts concertés de l'organisation et les orientent vers ses objectifs ;ces centres de décision doivent réviser constamment la performance de l'organisation et remodeler sa structure, lorsque c'est nécessaire, afin d'accroître son efficacité ;3) le remplacement du personnel, ce qui revient à dire que des personnes ne donnant pas satisfaction peuvent être écartées et leurs tâches confiées à d'autres ;l'organisation pouvant ainsi restructurer son personnel par déplacement ou promotion.(PARSONS, T. Cité par AMATAI ,1971 :14)

Dans cette recherche, le concept *«Organisation»* est utilisé pour signifier toute forme d'organisation paysanne pouvant partir d'un simple groupement à vocation coopérative au niveau collinaire à une fédération de plusieurs groupements du même genre au niveau zonal ou communal.

Ayant comme centre d'intérêt les organisations des producteurs qui, selon leur statut peuvent prendre de nombreuses formes allant des groupes de producteurs informels aux institutions formelles comme les coopératives, les groupements à vocation coopérative ou les associations villageoises. Ce concept d'organisation nous permet donc de mieux comprendre le champ d'action que couvre notre domaine d'étude. En effet, les organisations sont des systèmes sociaux créés par des individus, afin de satisfaire, grâce à des actions coordonnées, certains besoins et d'atteindre certains buts. C'est ainsi que des paysans se regroupent en organisations coopératives dans le but d'avoir d'autres revenus qui s'ajoutent à ceux qu'ils détenaient déjà afin de leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

I-1-2- Conditions de vie

Il n'est pas aisé de définir le concept "conditions de vie" en raison de la multitude d'indicateurs et des champs d'études concernés. La notion de conditions de vie se trouve en effet à l'intersection de l'économie, de la politique, de la sociologie et de la psychologie sociale. Nous focalisons l'attention sur trois définitions. Celle du dictionnaire LE ROBERT, celle donnée par LE LEXIQUE DES SCIENCES SOCIALES ainsi que celle de JOSEPH EMMANUEL MATA

Pour le dictionnaire LE ROBERT (1994), les conditions de vie peuvent être considérées comme l'ensemble des facteurs économiques et sociaux caractérisant la vie d'un groupe social.

De son côté, LE LEXIQUE DES SCIENCES SOCIALES (1986) considère que les conditions de vie renvoient à un ensemble englobant le niveau et le genre de vie : situation qu'une personne ou un groupe de personnes occupe dans une société.Quant à Joseph EMMANUEL MATA, il définit les conditions de vie en établissant une distinction du sens large et du sens restreint que recouvre ce concept. Au sens « large », les conditions de vie se définissent comme étant l'ensemble des éléments d'environnement, des biens, des services ou des comportements qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ».

Au sens « restreint », on pourrait raisonner que l'on devrait se consacrer à l'analyse des conditions économiques des populations, c'est-à-dire de la possession par elles d'un certain nombre de biens, de services ou de connaissances. (EMMANUEL MATA, 1967 :492)

Tenant compte de toutes ces définitions nous entendons par « conditions de vie » la manière dont un être humain parvient à satisfaire ses besoins vitaux et d'autres divers besoins à savoir la nourriture, la santé, le logement, l'habillement, les conditions de travail, l'éducation de ses enfants, etc. C'est le sens que recouvre ce concept dans cette recherche.

I-1-3-Coopérative

La coopérative a été définie par plusieurs auteurs et organismes; dans ce travail nous en présentons successivement cinq seulement: BONTIANTI, ACI, DÜLFER, FAO ainsi que celle se référant à la loi régissant les sociétés coopératives au Burundi.

Pour BONTIANTI la coopérative est une société particulière et spécifique à capital et sociétaires variables de nature démocratique dans sa gestion et qui ne se confond ni avec les organisations non gouvernementales(ONG) et les organisations socio-professionnelles, ni avec les syndicats et les associations de développement local. Elle est simplement guidée par la nécessité de défendre et de protéger l'identité de la coopérative en tant que symbiose entre un groupement de personnes nécessairement formel et une entreprise privée, nécessairement à vocation économique. (BONTIANTI, 2003 :7)

Une coopérative, selon l'alliance coopérative internationale (ACI) est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire à leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement. (ERNST & YOUNG, 2012 :3).

DÜLFER (1984 :24) définit la coopérative en ces termes

> « *une association de personnes qui se sont volontairement regroupées pour atteindre un but commun, par une auto-promotion fondée sur l'entraide mutuelle, et utilisant comme moyen une entreprise constituée, dirigée et contrôlée démocratiquement par les membres, dont le but est de promouvoir les activités de ses membres.* »

Une coopérative est un type d'entreprise à vocation sociale portée par deux objectifs principaux: satisfaire les besoins de ses membres; faire des bénéfices tout en assurant sa pérennité (FAO, 2012).

La législation en vigueur au Burundi définit la coopérative comme des groupements des personnes physiques ou morales, fondées sur les principes d'union, de solidarité et d'entraide mutuelle et dont les membres se sont volontairement regroupés pour atteindre un but économique et social commun, par la constitution d'une entreprise gérée démocratiquement, à leurs avantages et risques communs, et au fonctionnement de laquelle ils participent activement.

Le mot *« coopérative* »signifie aux termes de la présente loi *« société coopérative »*.Elle peut être primaire ou faîtière. (Art. 4 de la Loi N°1/12 du 22 Juin 2017 régissant les sociétés coopératives au Burundi).

Cette législation distingue différents types de coopératives qui œuvrent dans une multitude de secteurs de l'activité économique ou sociale. Elles se répartissent comme suit : les sociétés coopératives de production ; les sociétés coopératives de commercialisation ; les sociétés coopératives d'épargne et de crédit ; les sociétés coopératives des services ; les sociétés coopératives minières ; les sociétés coopératives multifonctionnelles. (Article 2 de la Loi N°1/12 du 22 Juin 2017 régissant les sociétés coopératives au Burundi)

Tenant compte de ces cinq définitions ci-haut citées et d'autres non citées, les deux éléments clés à retenir sont : *l'association des personnes* et *l'entreprise commune.* Ceci pour dire qu'une coopérative est avant tout une organisation humaine et sociale qui s'appuie sur la coopération c'est-à-dire la conjugaison des efforts individuels et collectifs pour plus de solidarité.

La coopérative nous servira donc à évaluer la plus-value que le paysan tire de son engagement mais aussi, à l'inverse, les obstacles qui empêchent ce dernier de tirer profit de ces organisations afin d'améliorer ses conditions de vie. Par là des approches de réponses à notre question de recherche seront dégagées.

I-1-4- Développement

Pour le DICTIONNAIRE HACHETTE (1995), le développement est « *l'action de déployer, de donner toute son étendue ...l'accroissement des facultés mentales et intellectuelles ..., l'ampleur, l'importance, l'extension que prend une chose qui évolue »*.

Parmi les approches développées par nombreux auteurs, on remarque qu'il existe un étroit lien entre le développement, le développement rural et le développement agricole.

OLIVIER DE SARDAN (1995 :7) définit le développement dans une perspective méthodologique, comme l'ensemble des processus sociaux induits par des opérations volontaires de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu mais cherchant à mobiliser ce milieu et reposant sur une tentative de greffe de ressources et/ou techniques et/savoirs. Selon lui, il y a du développement du seul fait qu'il y a des acteurs et des institutions qui se donnent le développement comme objet ou comme but et y consacrent du temps, de l'argent et de la compétence professionnelle.

Concernant le développement rural, UMA LELE dit qu'il *« signifie l'amélioration des niveaux de vie de la grande masse de la population à faible revenu résidant dans les zones rurales et la possibilité pour elle de maintenir le développement par ses propres moyens.* » (LELE, 1975 :24)

S'agissant du développement agricole, la Loi Française n° 99-574 stipule qu'il a pour objet de contribuer à l'adaptation de l'agriculture aux évolutions scientifiques, technologiques, économiques et sociales dans le cadre des objectifs de développement durable, de protection de l'environnement, de qualité des produits, de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire et de maintien de l'emploi en milieu rural (articles 137 et 138 de la loi du 9 juillet 1999).

Avec ces approches ci-haut citées, on constate que le développement agricole est au centre même du développement rural, lequel fait partie intégrante du développement du pays. Le développement agricole n'est possible que s'il concerne également et impérativement les agriculteurs.

Ainsi notre recherche trouve les éléments explicatifs de son contexte en ce sens qu'elle s'intéresse à un phénomène touchant au développement agricole à savoir l'amélioration des conditions de vie des paysans membres de la coopérative de production et de commercialisation du riz REMA TWITEZIMBERE.

I-1-5- Paysan

Giovanni HOYOIS (1968 :101) définit le paysan en ces termes :

> «*Le paysan est l'homme tout entier voué au travail de la terre. Sa vie de relation presque totalement confinée parmi ses semblables, n'est qu'une émanation de cette tâche première, qui l'absorbe, lui avec tous ceux qui vivent sous son toit. Concentré sur son travail il a peu d'attention pour autre chose. A l'intérieur de son domaine il se sent fort d'une expérience accumulée dont il est le dépositaire, chargé de le transmettre un jour. Dès qu'il sort du cercle étroit de cette compétence familière, il apparaît au contraire faible et décontenancé ; dérouté par ce qui le dépasse, il se sent impuissant devant la nouveauté comme en présence de l'étranger. »*

OLIVIER DE SARDAN (1995 :62) quant à lui décrit le paysan comme un « investisseur » cherchant des gains individuels (économiques ou politiques) et soumettant toute action collective à un calcul personnel du rapport avantage/inconvénients.

Ainsi, en se focalisant sur l'amélioration des conditions de vie des communautés à la base, le paysan revêt une importance capitale dans le cheminement de la présente recherche jusqu'à l'atteinte des résultats escomptés. Au cours de cette recherche, nous employons le concept

paysan dans le sens donné par OLIVIER DE SARDAN. Il s'agit donc d'un concept nécessaire pour l'analyse de l'amélioration des conditions de vie des adhérents de la coopérative REMA TWITEZIMBERE qui constitue l'objet de cette recherche.

I-2- Etat des connaissances sur le sujet de recherche

Il est indispensable, pour tout travail scientifique, de faire le point des autres auteurs qui ont effectué des recherches dans le même domaine que le nôtre car, comme le dit BACHELARD, « *(…) on connaît contre une connaissance antérieure, en déduisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui, dans l'esprit même, fait obstacle à la spiritualisation* » (BACHELARD, 1980 : 14).

I-2-1- Mouvement coopératif : mode de développement par le bas ou par le haut

Des théoriciens du mouvement coopératif ont des points de vue divergents sur les modes de développement prônés par ledit mouvement .D'un côté, il y a ceux qui défendent l'idée selon laquelle ce sont les coopérateurs eux-mêmes qui se mettent ensemble pour initier un mouvement coopératif capable de les aider à atteindre leurs objectifs « développement par le bas ». A cet effet, ils s'opposent farouchement à toute intervention de l'Etat dans l'organisation des coopératives.

Cette position est défendue par Henri DESROCHE dans son étude sur *le projet coopératif* (1976) lorsqu'il affirme que la création des coopératives en Occident a été l'œuvre des coopérateurs eux-mêmes. Ce dernier remarque que ce sont les ouvriers qui se sont regroupés pour satisfaire leurs différents besoins économiques et sociaux en s'appuyant sur une coopérative.

Citant Joseph KLATZMAN, DESROCHE renforce l'idée de l'autonomie des coopérateurs eux-mêmes dans leurs initiatives de développement coopératif en ces termes : *« Les coopératives doivent naître spontanément, mais si ce sont des coopératives imposées par le gouvernement non. Si les coopératives naissent spontanément, que le gouvernement les favorise d'accord, mais qu'il ne les organise pas. »* (KLATZMAN cité par DESROCHE, 1976 : 292).

Dans le même ordre d'idées, Le rapport du congrès de Stockholm soutient également cette position en affirmant qu' *« En Europe, en Angleterre et en Amérique, les coopératives sont nées et se sont développées sans aucune aide gouvernementale ; la plupart d'entre elles ont même dû lutter assez vivement contre une opposition gouvernementale […]. »* (C.R.STOCKHOLM, 1957 :152)

A y regarder de près, l'idée principale ci-haut développée est que ce sont les paysans eux-mêmes qui, prenant conscience de leurs conditions et mode de vie, adoptent des stratégies qui leur permettent de changer leur situation afin de pouvoir surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cette situation nous amène à constater que ce qui est à la base de l'efficacité de la plupart des sociétés coopératives dans le monde et en particulier en occident c'est surtout le mode de développement communautaire par le bas qui accorde aux coopérateurs la liberté de s'organiser eux-mêmes.

D'un autre côté, d'autres théoriciens font savoir que l'efficacité du mouvement coopératif se passe par l'implication de l'Etat dans son organisation et sa mise en pratique. Il s'agit d'un point de vue qui est partagé par les pays en développement en général et en particulier les pays africains. En effet, ces pays considèrent que les coopératives constituent des voies qui mènent au développement de leurs adhérents et celui de leurs nations. Ils s'immiscent dans l'organisation des coopératives en mettant en place des structures administratives chargées d'assurer leur suivi entre autres les directions générales, les directions pour ne citer que les plus importantes. Ils exigent aussi aux coopératives de leur fournir régulièrement des rapports d'activités réalisées.

Dans ces pays, les leaders adoptent les coopératives comme stratégie de développer leurs économies. C'est ce que souligne DESLAURIER (2002) lorsqu'elle écrit: *«Le mouvement coopératif prit une ampleur sans précédent au Burundi à partir de 1957. […]Plutôt que de parler de l'ensemble du mouvement coopératif, il vaudrait mieux parler du cas des "coopératives Rwagasore" comme les ont appelées les autorités coloniales. »*

Cette idée a été également soutenue par GENTIL lorsqu'il écrit que les gouvernements africains sont soucieux de promouvoir le développement économique et social de leur population et par conséquent, ils adoptent comme moyen efficace pour atteindre cet objectif l'introduction des entreprises coopératives sur leurs territoires. Le même auteur constate que *« Grâce aux coopératives, les Etats cherchent à intégrer dans un ensemble national et dans une politique générale la masse des paysans parcellaires. Selon les cas cette intégration peut se faire en faveur de la paysannerie ou au contraire à son détriment. »* (GENTIL, 1984 :111). Et DÜLFER (1975 :2) d'ajouter que dans les pays en développement, les coopératives concernent deux catégories de personnes : d'une part les membres et les dirigeants des mouvements coopératifs, de l'autre les autorités responsables de la politique de développement du pays.

Les idées développées par ces trois auteurs, nous permettent de comprendre que les coopératives africaines sont des voies conçues et empruntées par les gouvernants pour faire face

aux défis du développement de leurs gouvernés. Des leaders politiques incitent la population à adhérer dans des coopératives conçues à son insu afin de pouvoir changer leurs conditions et mode de vie. Dans ces conditions, l'initiative de création de coopératives n'émane pas des coopérateurs mais plutôt des pouvoirs publics.

Dans de pareils cas, ces organisations coopératives ont peu de chances de promouvoir un développement économique et social profitable à la population en général et aux coopérateurs en particulier. La plupart d'entre elles éprouvent d'énormes difficultés liées au mode de fonctionnement et tombent souvent en faillite. Même celles qui parviennent à fonctionner, les coopérateurs ne bénéficient presque rien des apports de ces dernières. Les seuls bénéficiaires sont les fonctionnaires de l'Etat chargés de promouvoir les coopératives et d'en assurer le suivi.

Ce phénomène s'observe dans pas mal de pays africains où de milliers de coopératives n'existent que de nom sans toutefois servir aux intérêts de la communauté bénéficiaire. La plupart d'entre elles tombent en faillite aussitôt après leur création. Dans ces conditions, d'aucuns s'interrogent du rôle joué par les coopératives dans l'amélioration des conditions de vie de la population en général et aux coopérateurs en particulier.

De tout ce qui précède, il importe de remarquer que le contexte de création de la coopérative REMA TWITEZIMBERE s'inscrit dans le cadre du mode de développement communautaire par le haut.

En effet, cette dernière a été créée par l'ONG CAPAD en collaboration avec le Fonds International pour le Développement Agricole FIDA à travers le projet PAIVA-B. Les paysans producteurs du riz dans les deux marais Kagoma et Ruguzwe ont été invités à y adhérer volontairement afin de sauvegarder et pérenniser les acquis initiés par ce partenaire technique et financier (FIDA).

I-2-2- Du rôle des organisations coopératives dans le développement rural

Bon nombre d'auteurs admettent que les coopératives favorisent le développement des populations en milieu rural. Selon BONTIANTI (2003) l'autopromotion collective des ruraux constitue l'un des objectifs du mouvement coopératif. Et COMTE (1968) de souligner que le développement rural est une suite d'étapes contribuant à l'enrichissement de la paysannerie et que par conséquent le développement économique de l'Afrique passe par son développement rural.

Dans la même ligne de pensée BELLONGLE écrit que le développement commence par les individus s'élargit à la communauté débouche sur la petite zone puis sur le département, la

région, la nation. Et l'auteur d'ajouter : *« En vérité il n'existe guère de formule organisationnelle mieux adaptée que celle de la coopérative pour réaliser le double objectif du développement économique et social[…]. »* (BELLONGLE, 1979 :177).

Les idées développées par ces auteurs mettent l'accent sur l'aspect particulier que représente le monde rural dans le développement socio-économique des pays africains. Ceci est important dans la mesure où la majorité de la population africaine habite dans le monde rural. Il s'avère donc nécessaire d'améliorer leurs conditions de vie afin de promouvoir leur développement et le développement de tout le pays en général. Or ce qu'on théorise en est tout à fait contraire en pratique.

Des coopératives sont éparpillées un peu partout sur tous les territoires des pays africains et en particulier dans le monde rural. Elles sont supposées contribuer au développement de la communauté rurale. L'expérience a montré que la plupart de ces coopératives ne parviennent pas à servir aux attentes de leurs adhérents et cela pour divers facteurs endogènes et exogènes. De telles situations sont fréquentes dans les pays en développement et plus particulièrement au Burundi.

Il convient de soulever les nombreux coopératifs qu'a connu le Burundi dès la colonisation jusqu'à ces jours-ci. Toutes ces coopératives ne sont pas parvenues à améliorer d'une manière effective les conditions de vie de ses adhérents. Alors qu'en est-il de la coopérative REMA TWITEZIMBERE de MUTAHO qui exerce ses activités il y a de cela 8 ans ?

I-2-2-1- Rôle de la coopération africaine dans le développement du secteur traditionnel rural

Selon le point de vue des théoriciens du développement local, le secteur traditionnel rural de l'Afrique est essentiellement dominé par l'agriculture. Il s'agit surtout d'une agriculture d'autosubsistance dominée par la propriété familiale. C'est aussi une agriculture à faible niveau de rendement.

Dans son étude sur *l'efficacité opérationnelle des coopératives agricoles dans les pays en développement,* DÜLFER (1975) met un accent particulier sur les activités ayant trait à la production agricole entre autres l'approvisionnement, la commercialisation, la transformation, le crédit et même la consommation. Il révèle en outre le rôle joué par les coopératives dans le développement agricole à savoir :-la possibilité pour les individus de se grouper pour se défendre contre les représailles de leur entourage ; création de motivation chez les membres du groupe favorisant un comportement allant dans le sens du progrès ; possibilité de se grouper

pour bénéficier d'une caution solidaire ; l'acquisition des conditions juridiques et institutionnelles favorisant l'action individuelle**.**

Tout en étant d'accord avec l'affirmation précédente COMTE (1968) fait remarquer les trois principales activités caractérisant le milieu rural à savoir, les échanges, la production agricole et le crédit. Le même auteur continue en précisant qu'une politique visant à développer l'ensemble du secteur d'un pays d'Afrique doit recourir presque exclusivement au travail de ses paysans.

Les idées ci-haut développées focalisent l'attention sur le développement du secteur traditionnel rural qui est essentiellement basé sur l'agriculture. Il s'agit d'un secteur qui constitue la base de tous les autres secteurs du fait qu'il occupe la majorité de la population africaine. Mais le constat est que la plupart des pays africains y compris le Burundi ne tiennent pas compte de l'importance que représente ce secteur .Cela se manifeste dans les budgets alloués au secteur agricole par ces mêmes gouvernements. Egalement la manière dont vivent les agriculteurs des différentes catégories de la population compte tenu de l'aspect de leurs professions témoigne sans doute la non priorisation de ce secteur dans notre pays. C'est en effet dans la catégorie professionnelle des cultivateurs qu'on trouve un nombre croissant d'individus qui vivent dans des conditions déplorables.

C'est dans le contexte de chercher à améliorer les conditions de vie des paysans vivant dans le monde rural que la coopérative REMA TWITEZIMBERE a vu le jour. C'est ainsi que le gouvernement burundais appuyé par ses partenaires en développement a initié un projet de promouvoir la culture du riz. Avec cette culture, le gouvernement espérait améliorer les conditions de vie de la population rurale. Notons que la culture du riz constitue le type de vivrier marchand capable de générer à la fois des revenus en nature et en espèces susceptibles de relever les niveaux de vie des agricultures qui la pratiquent. Le constat est que les paysans producteurs membres de cette coopérative initiée pour la promotion de ladite culture vivent toujours dans des conditions défavorables.

I-2-2-2- La coopération agricole au service du développement des paysans-agriculteurs

Roger MONTAGNE dans son étude sur *les problèmes que pose l'expansion du mouvement coopératif* (1964) constate que la coopération agricole est la voie étroite mais nécessaire qui seule pourra permettre à l'agriculture de s'adapter à l'évolution économique moderne qu'il s'agisse de résister à l'intégration capitaliste ou de mettre une véritable économie contractuelle. Dans le même ordre d'idées NDABARUSHIMANA(2014) fait savoir que pour penser le développement socio-économique en général et le développement rural intégral et intégré en

particulier, il faut penser en premier à un développement agricole qui inévitablement ne peut pas se réaliser sans un certain bouleversement des sociétés rurales.

L'idée principale que développent ces deux auteurs nous permet de comprendre l'importance que revêt l'agriculture dans le développement des paysans. Ces auteurs montrent que l'activité agricole a été et reste la base de l'économie de tout pays. Toutefois, les situations diffèrent selon les contextes développementaux caractérisant les différents pays. Dans les pays industrialisés on y pratique une agriculture mécanisée à fort rendement capable de couvrir tous les besoins alimentaires de la population et de procurer des revenus importants aux agriculteurs. Contrairement à ce qu'on observe dans ces pays, la plupart des pays en développement pratiquent l'agriculture traditionnelle. C'est une agriculture de subsistance dont le rendement ne permet ni de couvrir le besoin alimentaire de la population ni procurer de revenu aux agriculteurs .Pour faire face à cette lacune, ces pays adoptent les stratégies de travailler en groupe dans des coopératives.

C'est ce que DESLAURIER (2002 :379) souligne lorsqu'elle écrit que les coopératives de production agricole se créèrent un peu partout dans le pays à la faveur d'une législation spécifique parue en 1956.La même auteure ajoute que le Burundi a connu une vingtaine de coopératives indigènes, la plupart des planteurs spécialisés dans la culture de café à la fin des années cinquante. Signalons que la coopérative REMA TWITEZIMBERE est née dans le contexte de partenariat entre le FIDA et le Burundi pour regrouper et encadrer la population de Mutaho autour de la production de riz. Elle avait comme mission de pérenniser les acquis initiés par ce partenaire technique et financier afin de permettre ses adhérents d'améliorer les conditions de vie par la promotion de la culture du riz.

I-2-2-3- Rôle des coopératives agricoles dans l'amélioration des conditions de vie des adhérents

Les coopératives agricoles permettent aux adhérents de conjuguer les efforts pour entreprendre une activité lucrative en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Reconnaissant le rôle indispensable des coopératives agricoles dans le développement communautaire, PLETSCHETTE (2018) souligne que les valeurs qui ont animé les coopératives depuis leurs origines sont de permettre l'amélioration des conditions de vie et de travail à leurs membres.

Dans la même ligne de pensée, COMTE (1968) souligne que le rôle des coopératives agricoles dans l'amélioration des conditions de vie se manifeste à travers les avantages que ces dernières offrent à leurs adhérents. Lesdits avantages proviennent d'une part de la concentration

économique qui permet de tirer le meilleur parti des compétences techniques et de l'infrastructure existante, et la décentralisation qui favorise l'initiative paysanne et qui permet aux techniciens de se réserver pour les fonctions exigeant des connaissances spéciales ;d'autre part de la collectivisation des échanges et du crédit, qui permet de diminuer le nombre de transactions pour un même volume et ensuite l'esprit de collaboration entre les paysans et les cadres techniques, qui permet, lui, de diminuer les contrôles.(COMTE,1968 :174)

Ce faisant, la littérature sur les coopératives agricoles au Burundi nous permet de mettre l'accent particulier sur quelques aspects abordés par les travaux de fin d'études Universitaires. Vincent NIYONGABO(1978) étudie les problèmes des coopératives rurales. Selon cet auteur, les problèmes que connaît la coopération agricole au Burundi sont classés en deux grandes catégories à savoir : les problèmes sociologiques et structurels et les problèmes "additionnels "pour signifier que ce sont des problèmes supplémentaires.

Jean Pacifique NSENGIYUMVA(1979) focalise son étude sur les perspectives d'avenir de la coopérative maraîchère de Bugarama dans le développement rural de cette région. L'auteur remarque que le développement rural une fois réalisé, permet d'augmenter les revenus des paysans qui demeurent nécessaires pour améliorer leurs conditions de vie.

Nolasque ISIRABAHENDA(1992) consacre son étude au rôle des coopératives dans la promotion de l'agriculture. L'auteur constate que le mouvement coopératif joue un rôle important dans la mobilisation des ressources matérielles et humaines. Selon toujours l'auteure cette mobilisation demeure un impératif de la croissance agricole et l'amélioration du niveau de vie dans les campagnes.

Cependant, tous ces trois auteurs sont d'accord en reconnaissant le rôle indispensable de l'Etat dans la dynamisation des coopératives afin de répondre aux objectifs de leurs adhérents c'est-à-dire l'amélioration de leurs conditions de vie. Ils n'abordent pas en outre la question relative à la persistance des sentiments d'impuissance et de résignation, de dépendance et d'infériorité, de fatalisme et d'absence de projet qui caractérisent pas mal des paysans burundais malgré leur appartenance à la société coopérative. C'est cet aspect critique des organisations coopératives burundaises qui constitue l'originalité de la présente recherche.

I-2-3- Les facteurs explicatifs de l'efficacité et l'inefficacité des coopératives agricoles

Bon nombre de théoriciens des coopératives sont de même avis à l'idée selon laquelle l'efficacité et l'inefficacité des sociétés coopératives s'évaluent à la capacité de servir aux attentes de leurs adhérents en particulier et de la population en général. Traitant de l'efficacité, DÜLFER (1975 :22-23) fait savoir qu'elle se manifeste dans la modernisation de l'exploitation

agricole qui se concrétise par : l'utilisation de nouvelles techniques agricoles ; l'introduction de nouvelles cultures ou de nouvelles variétés des cultures ; l'intérêt pris à la création d'une commercialisation locale et même de moyens de transformation soit individuellement ou en collaboration avec d'autres, ainsi qu'à la mise en place d'installations de stockage améliorées.
A la suite de DÜLFER, HELM (1968 :112-113) suggère un certain nombre de facteurs susceptibles de rendre efficaces les coopératives de production. Selon lui pour être efficace une coopérative de production doit veiller à : la répartition du travail quotidien ; l'obtention d'une gestion efficace avec un personnel interne ou externe à la société ; la rémunération du personnel de gestion ; l'incitation des adhérents à travailler sérieusement ; l'adaptation aux cycles conjoncturels ; l'obtention des services de spécialistes ; au paiement des avances ; la distribution des profits.

Contrairement à l'efficacité, l'inefficacité des coopératives agricoles résulte de la politique gouvernementale de fixation des prix inadéquats ;des politiques de production agricole non adaptée aboutissant à une production excédentaire ; des mesures de stabilisation des prix inadéquates, prises par les offices de commercialisation, les caisses de stabilisation des prix ou d'autres organismes similaires ; de la conception et l'utilisation médiocre des subventions ;de la concurrence inégale de la part des entreprises privées ;les niveaux de commercialisation trop nombreuse ;de la qualité relativement médiocre de la production des adhérents.(DÜLFER, 1975 :132).

Les idées développées par ces auteurs laissent comprendre que l'efficacité et l'inefficacité des coopératives agricoles sont dues au manque de stratégies de mise en œuvre. Selon eux les coopératives agricoles devraient d'abord préparer minutieusement le terrain avant de démarrer les activités. Ce qui n'est pas le cas pour les pays africains où des gouvernants s'arrogent le droit de penser à la place de leurs gouvernés. Ils conçoivent des coopératives et incitent la population à y adhérer sans toutefois se préoccuper de l'intérêt que cette dernière va y tirer.

De cette situation, il en découle que le but visé par les coopérateurs ne soit pas atteint ou soit partiellement atteint. Cela est dû aux diverses raisons qui nécessitent une recherche empirique pour apporter la lumière. C'est la voie que nous allons emprunter pour le cas de la coopérative REMA TWITEZIMBERE afin de pouvoir dégager certains facteurs qui empêchent cette dernière d'atteindre les objectifs fixés par ses coopérateurs.

CHAPITRE-II- PRESENTATION DE LA COMMUNE MUTAHO ET DE LA COOPERATIVE REMA TWITEZIMBERE

II-1- Présentation de la commune Mutaho

Géographiquement, la commune Mutaho[4] est l'une des 11 communes qui constituent la province Gitega située au centre du Burundi. Elle est la plus septentrionale de cet ensemble provincial.

II-1-1- Description physique

II-1-1-1-Situation géographique

Située au Nord de la Province de Gitega, la commune Mutaho s'étend sur une superficie totale de 151Km^2.Ses coordonnées géographiques se situent entre 29°49' et 29°55' de longitude Est ; et entre 3°4' et 3°14' de latitude Sud.

Elle est limitée au Nord par la commune Ruhororo de la province Ngozi et la commune Muhanga de la province Kayanza, au Sud par la commune Mbuye de la province Muramvya et la Commune Bugendana de la province Gitega, à l'Est par la commune Gihogazi de la province Karuzi et à l'Ouest par la commune Rango de la province Kayanza.

II-1-1-2- Organisation administrative

La commune est dirigée par le conseil communal composé de 20 membres dont l'administrateur communal qui de droit assure le secrétariat dudit Conseil et qui gère au quotidien les affaires de la commune. Elle est aussi subdivisée en 2 zones administratives dirigées chacune par un chef de zone à savoir : les zones de Mutaho et de Rwisabi enregistrant au total 18 collines de recensement gérées chacune par 5 élus collinaires parmi lesquels on élit le chef de colline conformément à la loi communale.

Les 18 collines de la commune Mutaho sont :

[4] Les informations utilisées dans cette première partie de ce chapitre ont été en grande partie tirées de la monographie de la commune Mutaho réalisée par l'équipe communale de planification dans le cadre de l'élaboration de PCDC 3ème génération, 2018.

Tableau 1.Collines de recensement

Zone Mutaho	Zone Rwisabi
1.Mutaho	1.Bigera
2.Gitongo	2.Kivoga
3.mwumba	3.Kidasha
4.Muzenga	4.Kinyinya
5.Nkongwe	5.Gerangabo
6.Muririmbo	6.Nzove
7. Muyange	7.Ngoma
8. Masango	8.Nyabisaka
	9.Nyangungu
	10.Rurengera

Source: Administration communale, 2020

II-1-1-3- Relief et Hydrographie

Située dans les plateaux centraux, la commune Mutaho loge dans une altitude comprise entre 1500 et 1850 m. Elle est aussi constituée par des collines à sommets aplanis, individualisées ou plus souvent rattachées les unes aux autres par des ensellements, formant des groupements de deux ou trois unités, quatre ou parfois cinq. Elles sont séparées par des vallées larges, à fond plat, marécageuses, mais de plus en plus draînées et asséchées pour des fins agricoles.

Elle est délimitée par deux principales rivières à savoir : la Ruvubu au nord qui la sépare avec la province de Ngozi et la Mubarazi au sud qui la sépare avec la Commune Bugendana

Au Nord, la vallée de la Ruvubu et celle de Nyarubanda annoncent les vallées basses et larges du Buyenzi aménagées pour la culture du riz irrigué.

II-1-1-4- Sols et la végétation

Les sols de cette commune sont moyennement fertiles mais ne cessent de se dégrader suite à l'action anthropique croissante relevant de la recherche des terres cultivables. Il s'agit de sols latéritiques avec la présence de cuirasses et grenailles latéritiques.

La végétation est dominée par la savane herbeuse, piquetée à quelques endroits d'arbustes avec les arbres exotiques d'introduction récente tels que l'Eucalyptus, Grevillea, Pinus …

II-1-2- Démographie

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2008 montrent que la population de la commune Mutaho s'élevait à 65.156 personnes dont 30769 hommes et 34387 femmes. Actuellement, la population de la commune est estimée à 81 176 personnes réparties sur 18 449 ménages ordinaires de taille moyenne de plus ou moins 5 personnes ; soit une densité moyenne de 537 habitants/km² dépassant largement la densité moyenne nationale qui est de 310 habitants/ km² selon les données du recensement précité. Selon le MINAGRI, cette situation engendre l'atomisation des terres sans possibilité de restitution de leur fertilité surtout que sur le plan national, la taille moyenne d'une exploitation agricole est de 0,5ha (MINAGRI, 2008 :14)

II-1-3- Agriculture

Le secteur agricole en commune Mutaho constitue le poumon de l'économie et devrait garantir la sécurité alimentaire de la population mais aussi apporter une grande contribution à l'accroissement des revenus des ménages comme prévu dans le Plan National de Développement dans son premier axe[5]. Toutefois, cette agriculture est essentiellement pratiquée de façon traditionnelle. Seuls font l'exception quelques producteurs progressistes regroupés dans les coopératives de production du riz et les CVA souvent sous l'encadrement des PTF notamment FIDA/PAIVA-B et PAIFAR-B et l'ADLP/GIZ, pour ne citer que les plus importants.

II-1-3-1- Contraintes

Même si plus de 90 % de la population prétendent être des agriculteurs, l'agriculture reste celle de subsistance et une proportion infime (producteurs progressistes) pratique une agriculture orientée vers le marché à travers le développement des filières notamment la pomme de terre, la banane et le riz dans les marais aménagés (Ruguzwe et Kagoma).

Soulignons que le faible niveau de production est lié au faible niveau de technicité des producteurs et des encadreurs ; au faible niveau de protection, de fertilisation du sol et de sécurisation des récoltes et des cultures, à la dégradation des terres suite aux fortes érosions et inondations, l'assèchement des cultures, à l'insuffisance d'équipements et d'intrants agricoles, aux attaques parasitaires, à la pression démographique et le faible accès à la terre cultivable.

[5] Axe I. Développement de l'agriculture, élevage et renforcement de la sécurité alimentaire

II-1-4- Elevage

L'élevage pratiqué en commune Mutaho reste pour l'essentiel de type traditionnel. Au niveau de la production laitière, elle reste moins satisfaisante. En effet, la moyenne pour les éleveurs progressistes table sur 4 litres par jour et par vache. Toutefois, les éleveurs traditionnels produisent à peine 1 litre par jour et par vache. Eu égard aux effectifs du cheptel de race améliorée et à la demande croissante en lait et en viande, force est de constater que l'insuffisance des effectifs et les techniques d'élevage constituent un handicap majeur dans le développement du secteur zootechnique en commune Mutaho.

II-1-4-1- Contraintes

La commune fait face à une faible productivité due essentiellement au manque de professionnalisation des éleveurs, l'insuffisance du bétail de race améliorée, manque des infrastructures zootechniques (unités de transformation, les pharmacies vétérinaires, les aires d'abattage, etc.) ; l'insuffisance de la qualité de l'alimentation du bétail surtout pendant la saison sèche, l'insuffisance de capacités techniques et matérielles des éleveurs et des agents communautaires pour la santé animale(ACSA).

II-1-5- L'artisanat

Le secteur artisanal étant un des secteurs remorqueurs du développement économique local, il est malheureusement peu développé en commune Mutaho. Deux types d'artisanat sont pratiqués à savoir l'artisanat de production « Artisanat Utilitaire » et l'artisanat de service.

II-1-5-1- L'artisanat de production.

Il comprend différents métiers qui, dans l'exécution, possèdent une phase de préparation et transformation. Cette catégorie englobe la menuiserie pour la filière « bois », la tuilerie et la fabrication des briques pour la filière « Terres cuites et carrières », la maroquinerie pour la filière « Peaux et Cuirs », la tapisserie, vannerie et tissage pour la filière « fibre végétale » la forge et les constructions métalliques pour la filière « Métal », la broderie et la couture pour les filières « Textile ». Dans le cas de la commune Mutaho, bon nombre des métiers ci-haut énumérés sont exercés par les artisans.

II-1-5-2- L'artisanat de service

Cette catégorie regroupe les activités qui rendent des services en rapport avec les réparations ménagers (radios, frigos, montres, télévisions, téléphones, fer à repasser,…), les réparations et

entretien des moyens de déplacement (véhicules, motos, vélos, etc.).Notons que seules les réparations de radios, montres, téléphones ainsi que les vélos sont pratiquées dans la commune Mutaho.

Il est vrai qu'on peut enregistrer quelques initiatives dans les filières artisanales telles que la cordonnerie, la couture, la maçonnerie, les salons de coiffure, la briqueterie, la tuilerie, la réparation des engins mécaniques (vélos), etc. Mais force est de constater que ces métiers sont moins professionnalisés.

II-1-5-3-- Contraintes

Le secteur de l'artisanat fait face à des contraintes qui entravent son épanouissement. Il s'agit notamment :

-du manque de professionnalisme des pratiquants ;

-du problème d'accès au microcrédit pour accroître les investissements ;

-du problème énergétique empêchant le développement de certains métiers tels que la menuiserie professionnelle, la soudure, la réparation des appareils électroniques, etc. ;

-des difficultés d'approvisionnement en matières premières ;

-des problèmes de formation et d'information des artisans ;

-des problèmes d'organisation des circuits de commercialisation des produits artisanaux à l'intérieur et à l'extérieur de la commune.

II-1-6- Commerce et Tourisme

Le commerce de détail domine l'activité commerciale en commune Mutaho. Elle est effectuée dans les deux marchés principaux situés respectivement au chef-lieu de la commune et à la frontière séparant Mutaho et la commune Ruhororo (Ruvubu).A côté de ces deux marchés, le commerce s'effectue aussi dans des marchés secondaires et dans de petites boutiques du chef-lieu de la commune et dans d'autres centres secondaires. Au niveau touristique et hôtelier, la commune Mutaho dispose de peu de maisons de passage et n'enregistre aucun espace touristique.

Les principaux produits de commerce sont les denrées alimentaires et les articles manufacturés : vêtements, articles ménagers, tabac, boissons, sel, etc.

II-1-6-1- Intervenants dans la commercialisation

Les différents intervenants sont :

-les producteurs : les agriculteurs, les éleveurs, les charbonniers, les artisans,… ;

-les populations qui achètent localement auprès d'autres pour la consommation directe ;

-les petits commerçants ambulants qui s'approvisionnent directement auprès des producteurs sur les collines ou sur les petits marchés locaux pour la revente aux grands commerçants des centres urbains particulièrement du chef-lieu de la commune.

II-1-6-2- Produits commercialisés

Les produits commercialisés sont entre autres les produits agricoles dont les vivriers, légumes et fruits et les produits agro-industriels, les produits d'élevage ainsi que les produits de l'artisanat. Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs. Les transactions s'effectuent par marchandage.

II-1-6-3- Contraintes

Ce secteur fait face aux problèmes liés à l'accès aux crédits pour augmenter les investissements, le manque de la culture de travailler en groupements ou coopératives. Aussi, le problème énergétique constitue un handicap majeur en ce sens que la plupart des centres secondaires où devrait se développer le commerce ne sont pas électrifiés. Notons aussi que le problème de voies de communication terrestre n'est pas à négliger surtout dans les centres commerciaux secondaires et éloignés du chef-lieu de la commune.

II-2- Présentation de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

La coopérative REMA TWITEZIMBERE en tant que structure d'encadrement technique de la paysannerie rizicole de la commune Mutaho a été créée en 2011 et agréée la même année. Ce point présente son historique, sa description du champ d'action, son statut juridique, ses objectifs, sa structure organisationnelle, ses réalisations dans le domaine de l'encadrement des riziculteurs, ses forces, faiblesses, ses opportunités, ses menaces ainsi que ses perspectives d'avenir.

Cette coopérative répond au modèle de société coopérative polyvalente décrite par DÜLFER (1975 :67) en ces termes :

> *« Exploitations individuelles dans un cadre coopérative ou coopérative intégrée. C'est une association d'exploitants individuels collaborant dans le cadre d'une coopérative : ce type de coopérative est une société à fins multiples qui fournit à l'exploitant non seulement des marchandises ou des biens de production mais aussi une information lui permettant de prendre des décisions rationnelles dans son travail quotidien et lui donne la possibilité de bénéficier des avantages de l'agriculture mécanisée à grande échelle. »*

Les avantages essentiels de la coopérative polyvalente selon le même auteur sont :

- aide dans tous les domaines au petit agriculteur pour faire face aux besoins du développement à court terme ;- aucun danger, pour l'agriculteur, de perdre de l'argent du fait de son manque d'expérience des transactions financières ;-concentration de tous les problèmes d'aide économique et d'assistance mutuelle au sein d'une seule coopérative ; -coordination et contrôle mutuels améliorés dans la coopérative ;-gestionnaire de la coopérative connaissant mieux la situation des adhérents ; -besoins en capital moindres- et donc, pour les membres, participation financière moins importante (parts sociales) que dans le cas de plusieurs coopératives à objet unique ;-davantage de chances d'engager un gestionnaire compétent grâce à un chiffre d'affaires accru et une réduction générale des coûts fixes. (DÜLFER, 1975 :92)

II-2-1- Historique et description du champ d'action

II-2-1-1- Historique

La coopérative des riziculteurs « REMA TWITEZIMBERE » de la commune Mutaho a été créée le 21/9/2011 et agréée le 12/11/2011[6]. L'idée de sa création est venue de ses adhérents à la suite de l'aménagement de deux marais Ruguzwe et Kagoma par le projet du FIDA/ PAIVA-B. Ces marais serviraient à la culture du riz pour accroître sa production afin d'améliorer les conditions de vie de ces agriculteurs adhérents à cette coopérative. Le mot REMA TWITEZIMBERE qui est un mot kirundi signifie en français *"Garde l'espoir pour notre autodéveloppement.*». Cette appellation fait appel à chaque coopérateur d'œuvrer pour son propre développement sans faire allusion au développement venant d'autres horizons.

II-2-1-2- Description de la coopérative REMA TWITEZIMBERE et de son champ d'action

REMA TWITEZIMBERE est une coopérative des riziculteurs de la commune Mutaho. Elle est localisée aux deux zones qui constituent ladite Commune.

La coopérative REMA TWITEZIMBERE a un champ d'action qui s'étend sur toute l'étendue de la commune Mutaho. Elle rassemble les riziculteurs qui exploitent une étendue de 105,6 ha de marais aménagés respectivement répartis comme suit : 68,9 ha pour le marais de Kagoma et 36,7 ha pour le marais de Ruguzwe[7]. Ces riziculteurs se trouvent localisés sur toute l'étendue de la Commune Mutaho et même dans les communes frontalières.

Le projet PAIVA-B du FIDA a aménagé les deux marais ci-haut cités et a formé les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE sur les techniques de la culture de riz, de la

[6] Informations recueillies auprès du président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE
[7] Données recueillies auprès de l'Agronome communal de la Commune Mutaho

production, de la commercialisation et de la transformation de la production. Elle les a aussi abonnés à la COOPEC à travers la FENACOBU. Actuellement, le projet PAIFAR-B assure l'encadrement de la coopérative après le départ du PAIVA-B[8].

La coopérative[9] a démarré avec un effectif de 650 adhérents répartis dans différents groupements dans le but de faciliter l'abonnement à la COOPEC. Actuellement, la coopérative compte un effectif de 520 adhérents dont 300 hommes et 220 femmes et continue à recruter de nouveaux membres. Notons que certains des coopérateurs ont été démotivés et ont quitté la coopérative pour diverses raisons dont la non perception de la ristourne, l'incapacité de rembourser la dette contractée à la COOPEC et le non accroissement des rendements agricoles. Tous ces adhérents rassemblés en petits groupes (de 5 à 10 individus) reçoivent le crédit de la microfinance COOPEC par l'intermédiaire de cette Coopérative.

La coopérative a débuté ses activités avec un capital social de 6.500.000 FBU. Chacun de ses adhérents devrait payer un montant de 10 000 FBU représentant sa part sociale d'adhésion. L'adhérent était aussi tenu de contribuer mensuellement une somme de 200 FBU pour assurer le fonctionnement de ladite coopérative. Exceptées ces conditions financières, l'adhésion est ouverte à toute personne physique possédant un champ de riz peu importe l'étendue.

La coopérative dispose de trois hangars construits par le projet PAIVA-B du FIDA (partenaire technique et financier du Burundi) servant à stocker la production du riz de ses adhérents et des non adhérents qui le souhaitent. Cette production est vendue à un prix relativement élevé après un certain temps par ses propriétaires.

Quiconque opte de stocker sa production dans les hangars de cette coopérative doit céder 4 kg à cette dernière pour une quantité de 100 kg stockés.

La coopérative achète aussi la production du riz de ses adhérents et non adhérents à un prix juste comparativement au prix des commerçants pendant la saison de récolte. Elle stocke cette production en attendant que le prix monte pour la revendre aux commerçants à un prix relativement élevé.

La coopérative facilite ses adhérents dans l'approvisionnement en intrants agricoles et produits phytosanitaires mais également en semences sélectionnées

[8] Informations recueillies auprès du président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE
[9] Idem

II-2-1-3- Statut juridique

La coopérative REMA TWITEZIMBERE est une coopérative des producteurs et de commercialisation du riz de la commune Mutaho à 100 % privée. Elle a été créée le 21/9/2011 et agréée le 12/11/2011 par l'Agence de Promotion des Investissements (API)

II-2-1-4- Objectifs de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

La coopérative REMA TWITEZIMBERE a été créée en ce premier quart du 21ème siècle dans le courant de la renaissance du mouvement coopératif dans le monde en général et au Burundi en particulier. Ses objectifs[10] sont les suivants :

-Stimuler le développement de ses adhérents en vue d'améliorer leur bien-être ;

-faciliter ses adhérents à s'approvisionner en intrants agricoles et produits phytosanitaires ;

-résoudre les problèmes liés à la commercialisation de la production du riz ;

-Mettre à la disposition de ses adhérents des semences sélectionnées ;

-aider ses adhérents à avoir des crédits agricoles auprès de la microfinance COOPEC ;

-stimuler l'esprit d'entraide au sein de ses adhérents.

II-2-1-5- Structure organisationnelle de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

Les groupements coopératifs, quelles que soient leurs tailles, doivent être de véritables entreprises économiques. Comme toute entreprise, ils doivent s'auto-administrer, se doter d'une structure organisationnelle, s'auto-gérer et dans une certaine mesure prévoir, planifier, organiser, diriger et contrôler. Selon Desroche (1976 :335-336) les quatre populations composant la coopérative sont : la population des sociétaires proprement dite c'est-à-dire des membres ayant versé leur part sociale et participant ; la population des administrateurs élus : Conseil d'administration ; la population des managers nommés : c'est le management ou même comme on dit aujourd'hui, la technostructure, directeur, comité de direction ; la population enfin des employés salariés.

Ainsi la structure organisationnelle[11] de la coopérative REMA TWITEZIMBERE se présente comme suit :

Assemblée Générale (A.G.)

C'est l'organe suprême composé de tous les membres. Elle est composée par tous les membres de la coopérative. Elle se tient deux fois par an sur convocation du Président du Conseil d'Administration (C.A.) de la coopérative. Cependant, l'A.G extraordinaire peut se réunir chaque fois que le besoin se fait sentir.

[10] Informations recueillies auprès du président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

[11] Op cit

Conseil d'Administration (C.A)

Le C.A. est composé par le Président, le Vice-président, le Secrétaire, le Trésorier et quatre conseillers. Il s'occupe de la gestion de l'organisation et pilote les activités dans la coopérative. Il est élu par l'Assemblée Générale, exécute les décisions prises par celle-ci et assure la mise en exécution des programmes de la coopérative par le suivi régulier. Le conseil est dissout par l'A.G. Le mandat est de 3 ans renouvelable une seule fois. Il se réunit en session ordinaire une fois par mois.

Le conseil de Contrôle ou Conseil de Surveillance (C.S.)

Trois commissaires aux comptes sont élus par l'A.G. et sont chargés de la surveillance des activités de la coopérative. Ils donnent le rapport au C.A. qui sera présenté à l'A.G. Le C.S. jouit de plein pouvoir de l'A.G. en ce qui concerne la gestion saine du patrimoine. Le mandat des commissaires aux comptes est de deux ans.

Les commissions spécialisées

Les instances d'appui à l'organisation sont créées en vertu des principales activités de la coopérative. Les membres jouissent de mandats de l`A.G.

Ces instances sont :

-Une commission formée de 7 personnes chargées de la formation des membres de la coopérative ;

-Une commission chargée de l'agriculture et de la récolte ;

-Une commission chargée du recouvrement.

Notons aussi que cette coopérative est structurée de la base au sommet. Au niveau des collines, les adhérents se regroupent en petits groupes de 5 à 10 individus.

Les différents groupes forment ensemble la coopérative qui exerce ses activités sur toute l'étendue de la commune.

II-2-1-6- Réalisations de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

La vie coopérative représente les valeurs économiques, morales, culturelles et sociales les plus importantes pour la population en général et celle de la Commune Mutaho en particulier. En effet, comme le souligne ROUSSEAU(1998) *« C'est au sein du groupe qu'un citoyen reconnaît qu'il est homme […] un citoyen n'a pas une existence indépendante, qu'il est dans la dépendance de la cité entière, en sorte que chaque particulier ne se croit plus un, mais partie de l'unité et ne soit plus sensible que par tout »*. De ce fait, les coopérateurs jouissent des valeurs multiples telles que la cohésion du groupe, l'esprit et l'engagement au sacrifice et au bénévolat, la bravoure et l'autodiscipline.

Ainsi, après 8 ans d'exercice de ses fonctions, la coopérative REMA TWITEZIMBERE a réalisé les activités[12] suivantes :

-elle a assuré le développement de ses adhérents en les formant aux stratégies de la commercialisation de leur production. Les adhérents savent comment commercialiser leur production tout en générant le maximum du profit ;

-elle a formé ses adhérents aux stratégies d'utilisation rationnellement des récoltes obtenues au cours de chaque saison culturale ;

-elle a initié ses adhérents aux techniques bancaires surtout dans le système de crédits bancaires afin qu'ils se familiarisent à ce dernier pour promouvoir leur autodéveloppement. Actuellement, bon nombre de groupements obtiennent sans problème des crédits à la microfinance COOPEC qui les aident aux divers investissements afin d'améliorer leur bien-être.

-elle a inculqué à ses adhérents un esprit d'entraide mutuelle. Les adhérents s'entraident à l'aide des caisses de solidarité « muso » alimentées par leurs fonds propres.

Notons qu'actuellement la coopérative continue à promouvoir les mêmes les activités en vue de permettre ses adhérents d'améliorer les conditions de vie et de travail.

II-2-1-7- Analyse Forces/ Faiblesses et Opportunités/Menaces (MOFF) de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

L'analyse MOFF (équivalent de SWOT en anglo-saxon) est un outil stratégique qui permet à l'entreprise de réaliser un diagnostic externe (évolution du marché, concurrence, législation,…) et un diagnostic interne (technologie, positionnement, compétences,…) afin d'identifier des forces/faiblesses et des opportunités/menaces[13].

II-2-1-7-1- Forces

Les forces[14] dont dispose la coopérative REMA TWITEZIMBERE sont :

-existence d'une structure organisationnelle ;

-un juste prix d'achat de la production du riz aux membres et non membres comparativement aux prix d'achat des commerçants environnants ;

-un moulin pour le riz ;

-organisation des membres autour de la culture du riz ;

[12] Informations recueillies auprès du président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

[13] https://www.technique-de-vente.com/analyse- swot-pourquoi-et-comment-realiser-une-matrice-swot/ANALYSE-SWOT-DEFINITION-EXEMPLE/

[14] Idem

-des paysans formés en techniques agricoles modernes et en système de crédits bancaires ;
-des hangars pour la conservation du riz ;
-reconnaissance juridique ;
-marais aménagés ;
-des moniteurs agricoles qui encadrent les riziculteurs ;
-agronome communal qui suit de près les activités de cette coopérative

II-2-1-7-2- Faiblesses

Les faiblesses[15] auxquelles fait face la coopérative REMA TWITEZIMBERE sont les suivantes :
-difficultés à écouler la production stockée provenant de ses achats (les principaux clients sont les commerçants de riz de Gitega).Parfois elle encaisse une perte. L'exemple typique est celui de l'année 2018 où le riz acheté à 900FBU/kg a été vendu à 850Fbu/kg suite à l'entrée du riz de bonne qualité dans le pays.
-ne pas distribuer de ristournes aux membres suite à de faibles bénéfices réalisés.
-incapacité de multiplier les semences sélectionnées ;
-insuffisance de terrains à cultiver le riz (petites étendues de terre cultivable, superficie varie de 0 à 15 ares par individu) ;
-coopérateurs résistant à vendre leur production à la coopérative ;
-coopérateurs qui ne remboursent pas le crédit octroyé par la COOPEC ;
-coopérateurs qui n'appliquent pas correctement les techniques agricoles modernes ;
-population qui s'accroît rapidement.

II-2-1-7-3- Opportunités

Les opportunités[16] qui s'offrent à la coopérative REMA TWITEZIMBERE sont entre autres :
-existence des institutions de recherche agricole;
-volonté politique de promouvoir les coopératives (code des sociétés coopératives) ;
-collaboration avec la microfinance COOPEC ;
-existence d'autres coopératives de production et de commercialisation du riz mis en place par PAIVA-B dans les communes environnantes ;
-continuité du suivi technique exercé par PAIFAR-B qui a remplacé PAIVA-B ;
-existence des producteurs de riz autres que les coopérateurs et qui peuvent vendre leur production à cette coopérative.

[15] Informations recueillies auprès du président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE
[16] Informations recueillies auprès du président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

II-2-1-7-4- Menaces

Les menaces[17] susceptibles de constituer un obstacle pour la promotion de la coopérative REMA TWITEZIMBERE sont les suivantes :

-la persistance des maladies phytosanitaires ;

-moyens financiers limités des membres ;

-prix élevés des intrants agricoles ;

-qualité de riz non préféré par la plupart des consommateurs urbains et institutions étatiques consommatrices ;

-court délai de remboursement du crédit octroyé par la COOPEC (six mois pour chaque crédit)

-la destruction des ouvrages construits servant de rétention de l'eau ;

-les changements climatiques : l'inondation et l'assèchement ;

-la chute des prix sur le marché d'écoulement suite à la concurrence d'autres quantités de riz détenues par les commerçants.

II-2-1-8- Perspectives d'avenir

Il est vrai les adhérents ont été renforcés en capacité surtout sur la manière de promouvoir leur propre développement. Actuellement les organes dirigeants[18] ont le devoir de continuer à chercher les marchés pour l'écoulement du riz acheté et stocké aux hangars. Ils se donnent aussi la tâche de sensibiliser les adhérents à l'usage des techniques agricoles modernes liées à la culture du riz afin que cette dernière produise de quantités suffisantes utiles pour l'amélioration des conditions de vie de la communauté de Mutaho en particulier et de la communauté burundaise en général.

Ils projettent négocier avec la COOPEC pour que cette dernière accepte d'octroyer un crédit individuel, allonge le délai de remboursement et revoie à la hausse le crédit à accorder aux coopérateurs qui le demandent.

[17] Idem

[18] Les informations recueillies auprès du président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

CHAPITRE III : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

III-1- Approche théorique

Toute recherche scientifique doit être cadrée dans une théorie propre parmi celles déjà existantes. Dans le cadre de ce travail, c'est l'interactionnisme symbolique qui nous servira de guide pour son cheminement scientifique.

III-1-1- Interactionnisme symbolique

Nous avons emprunté la théorie de l'interactionnisme symbolique comme cadre de référence de cette étude de recherche. Cette théorie a été exposée dans l'ouvrage de J-M.DE QUEIROZ & MAREK ZIOLKOWSKI (1997*).L'interactionnisme symbolique*. pp.31-32.

Pour les deux auteurs, l'expression « interactionnisme symbolique » désigne un courant globalement sociologique d'origine américaine fondé sur l'idée que la société est le produit des interactions entre les individus. L'épicentre historique de ce courant est le département de sociologie de l'Université de Chicago au milieu de XXème siècle.

L'expression elle-même a été proposée par hasard en 1937 par le sociologue américain Herbert BLUMER. Il l'a progressivement affinée dans une série d'articles parus au cours des années qui ont suivi la naissance de l'idée, contribuant ainsi à faire émerger un courant cohérent à partir d'idées éparses, empruntées à divers philosophes et psychologues américains de la fin du XIXème et du tiers du XXème siècle.

L'originalité de l'interactionnisme ne réside donc pas dans le simple emploi de la notion d'interaction, mais dans le rôle central et fondateur de l'ordre social qui lui est accordé.

Les trois principes fondamentaux de l'interactionnisme symbolique sont, selon BLUMER(1969), les suivants :

1. Les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens que les choses ont pour eux.
2. Ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui.
3. C'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets rencontrés que ce sens est manipulé et modifié.

Ces trois principes constituent, ensemble, l'approche spécifiquement interactionniste.

-Le premier est commun à nombre de théoriciens, de Thomas et Znanieck à Parsons.

-Le second le précise en attribuant une source au sens : il existe un foyer de signification qui n'est ni inhérente aux objets, ni *« une sorte d'ajout psychique apporté par la personne aux choses* », comme le seraient les sentiments, évaluations, idées ou attitudes.

Bien au contraire, *« c'est à travers les manières d'agir à l'égard d'autrui en fonction des objets qu'une signification se forme* ».L'objet tient donc son sens non de sa « nature », mais des

conduites qu'il suscite : nous sommes dans le droit fil de la pensée de Mead pour qui l'univers des significations émerge d'un processus de coopération et d'adaptation mutuelle au sein du groupe social.

Deux origines et en fait, deux théories de la signification se trouvent ainsi articulées. D'un côté, les significations apparaissent au cours d'interactions concrètes avec les différents partenaires, elles dépendent de leurs actions et interprétations, elles sont définies par un contexte situationnel particulier. Mais par ailleurs, leur matrice communicationnelle repose sur l'utilisation de symboles généraux indépendants du contexte, et faisant partie de l'univers de discours du groupe tout entier.

-Le troisième principe porte la marque particulière de la sociologie interactionniste, tout particulièrement dans sa version blumerienne. Pour ce dernier, le processus d'interprétation subjective ne cesse de transformer la signification des objets. Ce processus constitue le mécanisme fondamental du soi : l'individu contrôle ses actions en agissant sur lui-même, en se donnant des indications, en identifiant ses besoins et ses buts, et finalement, en modifiant la définition situation en fonction des circonstances.

Ainsi, toute compréhension de l'engouement d'adhérer à des coopératives pour un paysan devrait partir de la compréhension du sens que ce dernier lui-même donne à leurs actions et les interactions qui existent entre les cultivateurs du riz des marais de RUGUZWE, KAGOMA, ,le conseiller technique chargé de développement, l'agronome communal, les moniteurs agricoles et le président de la coopérative d'une part et d'autre part, entre les paysans coopérateurs qui, selon les formes du fonctionnement de la coopérative de production et de la commercialisation du riz REMA TWITEZIMBERE sont en interaction permanente.

Egalement les interactions entre le partenaire PAIVA-B par l'intermédiaire de l'ONG CAPAD et le président de ladite coopérative qui sont en interaction indirecte. Ils sont reliés les uns des autres par des rapports d'activités fournis régulièrement. C'est donc ce que nous allons nous efforcer d'expliquer à travers cette théorie sociologique, " *l'interactionnisme symbolique*"

III-2- Approche méthodologique

La présente recherche s'inscrit dans la démarche hypothético-déductive ce qui implique le recours à l'approche explicative pour son cheminement scientifique.

III-2-1- Délimitation du champ de recherche

Compte tenu des contraintes de temps et des moyens financiers ainsi que la faisabilité de notre étude, il s'est avéré nécessaire de délimiter notre sujet dans le temps, dans l'espace ainsi que dans la communauté.

III-2-1-1- Champ géographique

Comme nous l'avons déjà signalé ci-dessus il nous a été impossible d'étendre notre étude sur une grande échelle compte tenu du temps et des moyens financiers. C'est pourquoi nous avons ciblé la Commune Mutaho pour champ d'application de cette recherche.

Cette commune figure parmi les communes pilotes du pays choisies pour la promotion de la culture du riz de marais initiée par le projet PAIVA-B sur financement du FIDA. Ledit projet consistait à aménager les deux marais à savoir Kagoma118 ha soit 68,9 ha cultivables et Ruguzwe 64 ha[19] représentant 36,7 ha cultivables. En total, l'étendue cultivable s'évaluait à 105,6 ha pour une population de 3565 usagers en 2011.Il avait comme objet de faire face au problème lié à l'insécurité alimentaire.

La coopérative REMA TWITEZIMBERE[20] a été créée en 2011 dans le but d'encadrer les paysans cultivateurs du riz qui le souhaitaient mais également de pérenniser et rentabiliser les acquis du projet PAIVA-B afin de permettre aux paysans bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie. Elle a débuté ses activités avec un effectif de 650 adhérents. Actuellement, elle ne compte qu'un effectif de 520 adhérents suite au désengagement des uns et des autres de ses membres pour diverses raisons entre autres le paiement mensuel d'une somme de 200Fbu, la participation à des réunions tenues au siège de ladite coopérative, l'incapacité de s'acquitter de la dette octroyée par la COOPEC, la non perception de la ristourne, le non accroissement des rendements, etc.

III-2-1-2- Délimitation dans le temps

Notre étude s'étend sur une période de 8 ans qui va de 2011 à aujourd'hui. Le choix de cet intervalle a été motivé par le fait qu'une période d'à peu près 10 ans est relativement suffisante pour qu'il y ait des changements socio-économiques chez les membres de ladite coopérative.

III-2-1-3- Champ sociologique

La population sur laquelle porte notre étude est constituée de 520 paysans de la Commune Mutaho regroupés au sein de la coopérative de production et de commercialisation du riz « REMA TWITEZIMBERE ». A ceux-là s'ajoutent les personnes suivantes : -le président de cette coopérative ; -le conseiller technique chargé du développement de ladite Commune ;- l'agronome communal.

[19] Données fournies par l'agronome communal

[20] Données recueillies auprès du président de la coopérative.

Le choix de tous ces acteurs tient compte de leur rôle dans l'efficacité de cette coopérative à atteindre les objectifs fixés par ses adhérents. Nous analysons les relations qui lient ces différents acteurs pour ensuite arriver à nous rendre compte de l'apport de ces derniers dans la promotion de cette organisation coopérative. Cela permettra également d'évaluer la contribution de cette coopérative dans l'amélioration des conditions socioéconomiques des adhérents.

III-2-2- Techniques et outils de recueil d'informations

Toute recherche mobilise des techniques et outils pour recueillir des données nécessaires à l'étude scientifique d'un phénomène donné. Ces techniques et outils doivent être bien adaptés à l'objet d'étude pour garantir des résultats fiables. Dans le cadre de ce travail, nous avons recouru à la recherche documentaire, l'échantillonnage, l'entretien, l'observation, la détermination de la population d'enquête, au contenu du questionnaire ainsi qu'à l'administration du questionnaire.

III-2-2-1- Technique documentaire

La recherche documentaire est l'une des techniques de collecte des données à utiliser dans la conduite d'une recherche scientifique. A cet effet, LOUBET DEL BAYLE (2000 :168) distingue deux types de documentations *: « documentation directe dite aussi primaire et documentation indirecte que l'on qualifie parfois de secondaire. »* Et le même auteur d'ajouter :

> *« Documentation directe :-documentation écrite qui constitue pour les sciences sociales la source documentaire la plus importante et documentation directe non écrite.[…].La documentation directe :tout ce qui constitue la trace directe d'un phénomène social, qui résulte directement de l'existence de celui-ci.[…La documentation indirecte, dite parfois secondaire est constituée par le résultat des recherches qui ont pu déjà avoir été entreprises sur le phénomène auquel on s'intéresse ou sur des questions connexes. »* (LOUBET DEL BAYLE, 2000 :168).

La technique documentaire nous a donc permis de consulter les ouvrages, les brochures, les monographies, les documents inédits, les rapports, les mémoires de fin d'études, les thèses, les articles, les archives publiques et privées, les dictionnaires ainsi que des références électroniques. Tous ces différents documents nous ont aidé à connaître les diverses conceptions qu'ont les auteurs par rapport à notre sujet de recherche.

III-2-2-2-Technique d'enquête par questionnaire

Elle consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle ou familiale, à leurs opinions, à leur attitude à l'égard d'options ou d'enjeux humains et sociaux, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un événement ou d'un problème, ou encore sur tout autre point qui intéresse les chercheurs (QUIVY & CAMPENHOUDT, 2011 :167).

Dans cette recherche, nous avons procédé à l'enquête par questionnaire visant une population plus réduite de 75 individus choisis au hasard. Notons que le questionnaire avait pour objet de déceler ce que chacun de ces soixante-quinze individus considère comme facteurs d'amélioration des conditions de vie dès lors qu'il est membre de la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

III-2-2-3- Technique d'entretien

Sous leurs différentes formes, les méthodes d'entretien se distinguent par la mise en œuvre des processus fondamentaux de communication et d'interaction humaine. Correctement mis en valeur, ces processus permettent au chercheur de tirer de ses entretiens des informations et des éléments de réflexion très riches et nuancés. Les méthodes d'entretien se caractérisent par un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs et par une faible directivité de sa part. (QUIVY & CAMPENHOUDT, 2011 :170)

C'est l'entretien semi-directif qui a été utilisé dans cette recherche. Ce type d'entretien exige que l'enquêteur prépare une grille d'entretien adaptée à son interviewé. Au cours de l'entretien l'enquêteur ne suit pas nécessairement l'ordre prévu de ses questions.

L'entretien semi-directif consiste en *« une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur, à sa propre démarche. Le chercheur s'y laisse guider par le flux de l'entretien en adoptant le ton de la conversation afin d'aborder, avec l'interviewé, les thèmes généraux sur lesquels il souhaite entendre le répondant.» (*SAVOI-JAJC, 1987 :266*).*

Nous avons fait recours à l'entretien semi-directif pour interviewer le conseiller chargé du développement, l'agronome Communal, le président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE ainsi que quelques coopérateurs.

III-2-2-4- Technique d'observation

CHAPOULIE (2000 :6-7) distingue deux types différents d'usage d'observation à savoir l'observation diffuse et l'observation analytique. Selon cet auteur l'observation diffuse est celle qui est, dans les comptes rendus de recherche, la source de description de lieux, de comportements saisis de manière globale et sous les modalités de l'usuel, du typique, ou encore de la règle. Quant à l'observation analytique, elle correspond à un travail de repérage focalisé sur un ou des aspects particuliers des phénomènes étudiés en un temps et dans un lieu déterminé. Elle suppose la définition par le chercheur de catégories d'observation spécifiquement destinées à sa recherche.

Au cours de cette recherche, nous avons fait recours à l'observation analytique qui nous a permis d'observer les champs de riz, les hangars de la coopérative et leurs équipements. Cela nous a permis de nous rendre compte de certains des facteurs liés aux conditions de travail de ladite coopérative.

III-2-3-La population d'enquête

Selon MUCCHIELLI (1991 :16), on appelle population d'enquête, *« L'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête. C'est dans cet univers que sera découpé l'échantillon.* » C'est aussi, selon N'DA (2015 :99) *« une collection d'individus (humains ou non), c'est-à-dire un ensemble d'unités élémentaires (une personne, un groupe, une ville, un pays) qui partagent des caractéristiques communes précises par un ensemble de critères.»*

Au cours de cette recherche, nous avons fait intervenir quatre catégories d'enquêtés susceptibles de nous fournir des informations fiables :

- Les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE, de la Commune Mutaho ;
-le président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE ;
-le conseiller technique chargé du développement en commune Mutaho ;
-l'agronome de la commune Mutaho

III-2-3-1- Echantillonnage

L'échantillonnage est la phase qui consiste à sélectionner les individus que l'on souhaite interroger au sein de la population de base[21]. Il a pour but d'atteindre la représentativité

[21]http://www.definitions-marketing.com/Definition-Echantillonnage-etude consulté le 28/05/2020

impartiale de la population à l'étude pour que toute estimation basée sur l'échantillon soit sans biais et inférée à la population.

Afin de sélectionner les personnes interrogées, on procède alors à l'identification d'un échantillon. Selon HITE (2002 :68) : *« La première étape d'un échantillon consiste à définir la population à étudier, c'est-à-dire le groupe d'éléments auquel les résultats de l'enquête sont censés s'appliquer. »*. Il s'agit donc d'un groupe restreint de la population, à partir duquel on procédera à une généralisation des résultats. Afin de ne pas être biaisé, l'échantillon doit être représentatif de la population.

Ainsi, il est pratiquement impossible qu'on puisse recueillir les informations auprès de tous les 520 membres que constitue notre univers d'enquête. Cela est surtout dû à des conditions temporelles et/ou financières limitées qui nous contraignent à réduire nos enquêtés à un nombre relativement petit c'est-à-dire un nombre représentatif des coopérateurs avec lesquels nous désirerons travailler.

En vue de concevoir un échantillon pouvant fournir des estimations statistiquement fiables, nous devrons choisir une taille d'un échantillon quantitatif nécessaire pour assurer la représentativité des enquêtés. Elle a été calculée à travers la formule d'Alain BOUCHARD. (**Voir Le tableau en annexe 1).**

Selon la formule d'Alain Bouchard cité par Munyerere (2015 :50), *« quand la population faisant l'objet d'étude est inférieure ou égale à 1.000.000 d'individus, on la fait correspondre à un échantillon de 96 individus avec une marge d'erreur de 10% »* .C'est donc à partir de la formule suivante que nous avons pu obtenir un échantillon représentatif.

$$nc = \frac{n}{1+\frac{n}{N}} = \frac{n}{\frac{N+n}{N}} = n^* \frac{N}{N+n} = \frac{N^* n}{N+n}$$

N=Total de la population-mère (population cible soit 520 membres de REMA TWITEZIMBERE)

nc =Echantillon corrigé

L'échantillon total universel d'un univers fini est n=88 (520 se situent entre 500 et 1000).

$$nc = \frac{88x520}{88+520} = 75$$

Pour le cas de cette recherche nous avons affaire à un échantillon de 75 coopérateurs qui vont répondre à notre questionnaire d'enquête.
Parallèlement à cet échantillon ci-haut cité, nous avons aussi organisé des interviews avec le président de ladite coopérative, conseiller technique chargé du développement ainsi que l'agronome communal. L'objectif était de compléter les informations recueillies auprès de ces 75 enquêtés membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

Signalons que l'échantillon aléatoire systématique a été utilisé dans cette enquête. Ce dernier est défini par ANDERSON & al (2010 :364) comme une alternative de l'échantillonnage aléatoire simple.
Selon ces auteurs par exemple, si l'on souhaite sélectionner un échantillon de taille **50** parmi une population contenant **5000** éléments, cela revient à sélectionner un élément tous les **(5000/50) = 100** éléments de la population. Constituer un échantillon systématique dans ce cas consiste à sélectionner aléatoirement un élément parmi les 100 premiers de la liste de la population. Les autres éléments de l'échantillon sont identifiés de la façon suivante : le second élément sélectionné correspond au 100e élément qui suit le premier élément sélectionné dans la liste de la population, le troisième élément sélectionné correspond au 100e élément qui suit le deuxième élément sélectionné dans la liste de la population, et ainsi de suite. En fait, l'échantillon de taille 50 est identifié en se déplaçant systématiquement dans la population et en identifiant les 100e, 200e, 300e …etc. éléments qui suivent le premier élément choisi aléatoirement. (ANDERSON & al, 2010 :364)

S'agissant de notre cas, nous avons 520/75=6,93 soit 7. Tous les membres de la coopérative figuraient sur une liste nominative et portaient de numéros de n°1 à 520. C'est ainsi que l'échantillon aléatoire systématique nous a donné les numéros suivants sur un intervalle de 7 et en choisissant le numéro 1 au hasard.
Ainsi, nos enquêtés sont les suivants : Echantillon de 75 individus à enquêter avec un intervalle de 7 individus :

1 ;8 ;15,22,29 ;36,43 ;50 ;57 ;64 ;71 ;78 ;85 ;92 ;99,106 ;113 ;120 ;127 ;134 ;141 ;148 ;155 ;162 ;169 ;176 ;183 ;190 ;197 ;204 ;211 ;218 ;225 ;232 ;239 ;246 ;253 ;260 ;267 ;274 ;281 ;288 ;295 ;302 ;309 ;316 ;323 ;330 ;337 ;344 ;351 ;358 ;365 ;372 ;379 ;386 ;393 ;400 ;407 ;414 ;42

1 ;428 ;435 ;442 ;449 ;456 ;463 ;470 ;477 ;484 ;491 ;498 ;505 ;512 ;519. Ces numéros correspondent à 75 membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE choisis au hasard qui ont répondu à notre questionnaire d'enquête.

III-2-3-2- Le questionnaire

Nous avons utilisé les questions préformées, en entendant par là des questions dont les réponses doivent s'inscrire dans un cadre défini au préalable par le questionnaire. Elles sont de trois types :

- des questions fermées ou dichotomiques demandant des réponses oui ou non ;

-des questions à évaluation qui sont des formes intermédiaires entre les questions ouvertes et les questions fermées. Elles permettent au sujet de moduler sa réponse et de ne pas être prisonnier d'un "oui" ou d'un "non" brutal. Il aura le choix entre une échelle de nuances.

- des questions à éventail (dites aussi questions cafétéria ou à choix multiple, QCM), on offre au sujet un éventail de réponses différentes entre lesquelles le sujet peut choisir librement. L'éventail peut être lui aussi ouvert ou fermé : il est fermé si la liste des réponses est limitative ; il est ouvert si on laisse au sujet la liberté de donner une autre réponse que celles contenues dans la liste. (LOUBET DEL BAYLE, 2000 :111-112)

Notre questionnaire était destiné uniquement aux coopérateurs de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Les questions posées portaient sur les thématiques suivantes :

- la production rizicole réalisée annuellement en tenant compte de l'étendue du champ exploité ;

-revenu des coopérateurs, son utilisation dans l'amélioration du bien-être et de son investissement à des fins d'amélioration des conditions de vie.

Les coopérateurs devraient s'exprimer sur ce qui les empêche à accroître leur production rizicole ainsi que l'impact de leurs productions rizicoles et les revenus y relatifs sur l'amélioration de leurs conditions de vie.

III-2-3-3- L'entretien

L'entretien semi-directif nous a servi à recueillir les informations relatives au fonctionnement de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Il a été dirigé auprès de quelques coopérateurs et des informateurs clés sur base d'un guide d'entretien. Il était question d'interviewer quelques paysans membres de ladite coopérative, le Conseiller Technique chargé du Développement, l'Agronome Communal ainsi que le président de cette coopérative.

Notons que cette technique a été utilisée en deux temps. D'abord, pendant l'enquête exploratoire, où des informations récoltées nous ont servi à formuler la question de recherche,

les objectifs de la recherche ainsi que l'hypothèse de recherche. Puis, pendant l'enquête proprement dite pour compléter les informations récoltées à l'aide de notre questionnaire d'enquête. Cette enquête exploratoire a été effectuée en date du 2 au 6 Décembre 2019.

III-2-3-4- L'administration du questionnaire

Elle a consisté à administrer notre questionnaire d'enquête à 75 enquêtés choisis par la technique d'échantillonnage systématique aléatoire. Nous avons procédé à l'administration indirecte c'est-à-dire que c'est nous-mêmes qui complétions les questionnaires à partir des réponses de nos enquêtés. Le questionnaire est dit d'« *administration indirecte* » lorsqu'un enquêteur le complète lui-même à partir des réponses qui lui sont fournies par le répondant. Il est dit d'« *administration directe* » lorsque le répondant le remplit lui-même. (QUIVY & CAMPENHOUDT, 2011 :168)

Cette méthodologie adoptée est justifiée par le fait que la majorité de notre population d'enquête était analphabète. D'autres possédaient un niveau d'étude douteuse de telle sorte qu'il nous a été difficile de leur faire confiance en les laissant eux-mêmes compléter les questionnaires sans notre intervention.

Parallèlement à ce questionnaire, nous avons aussi fait recours au guide d'entretien qui nous a servi à recueillir des informations auprès des informateurs clés qui suivent de près les activités de cette coopérative. Ces derniers étaient le conseiller technique chargé du développement, l'agronome communal ainsi que le président de cette coopérative. Ce recours au guide d'entretien visait à compléter les données récoltées à l'aide du questionnaire d'enquête. Ainsi, Cette triangulation des techniques de recherche a été effectuée dans le souci de récolter des données fiables. Cette enquête proprement dite s'est déroulée en date du 5 au 19 Juin 2020.

III-2-3-5- Déroulement de l'enquête

Au cours de cette enquête, nous nous sommes rendu au Bureau de l'administrateur de la Commune Mutaho pour lui présenter l'attestation de recherche délivrée par l'Université du Burundi. L'administrateur Communal nous a accordé la permission de récolter les données auprès des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE après avoir vu et lu ladite attestation.

Ainsi, nous avons cherché le Président de ladite coopérative pour nous fixer les modalités de travail. A cet effet, nous nous sommes convenus d'identifier les enquêtés sur une liste nominative de tous les membres de cette coopérative sur base des numéros choisis au hasard à l'aide de la technique d'échantillon systématique aléatoire. Signalons qu'en plus des noms et

prénoms de chaque adhérent, cette liste contenait aussi les collines, les sous collines ainsi que le groupement auquel appartenait l'adhérent.
La méthodologie adoptée consistait à rencontrer chacun de nos enquêtés à son domicile et lui poser les questions inscrites sur notre questionnaire d'enquête. Comme nous ne connaissions personne parmi ces derniers, nous avons proposé au président de la coopérative REMA TWITEZIMBERE de nous aider à les rencontrer. Du fait que les enquêtés vivaient dispersés, nous avons été obligés de louer la moto du président de cette coopérative pour un délai de quatorze jours calendrier. On restait ensemble avec le président pour qu'il puisse nous acheminer à l'enquêté concerné. Cela constituait l'une des difficultés que nous avons rencontrées au cours de notre enquête de terrain.

Pour nous rassurer de la disponibilité de l'enquêté, on devait téléphoner le chef de groupe auquel il appartenait afin de le mettre au courant de notre visite. Une autre difficulté rencontrée et non des moindres est que certains chefs de groupes ne possédaient pas de téléphones. Face à cette situation, on passait par le chef de colline pour nous aider à donner l'information aux concernés. Le plus souvent cette information ne parvenait pas aux concernés et on s'y rendait pour rien. Cela constituait une autre difficulté que nous avons rencontrée. Il arrivait aussi des fois où des rendez-vous n'étaient pas respectés.

Aussi, en arrivant sur terrain on devait négocier le terrain en dialoguant avec notre enquêté pour lui signifier le but de cette enquête afin qu'il se sente à l'aise en répondant aux questions que je lui posais. Avec cette méthodologie, chaque enquêté passait en moyenne une durée de 30 minutes à répondre à notre questionnaire. Par jour, nous enquêtions entre 5 et 6 adhérents en moyenne à cause de l'éloignement de leurs résidences.
Toutes ces difficultés ci-haut énoncées ont eu comme impact le prolongement du délai de notre enquête de terrain. Le délai de notre enquête a été de quatorze jours calendrier à compter du 5 au 19 juin 2020.

III-2-3-6. Procédés d'analyse des données

Le logiciel PSPP a été aussi utilisé pour le traitement des données recueillies sur terrain lors de notre enquête par questionnaire. Ce dernier nous a permis de construire les diagrammes montrant la distribution des enquêtés par rapport aux différentes variables de notre étude de recherche. Les résultats issus de ces diagrammes ont fait objet d'analyse et de discussion.
Il nous a aussi aidé à confectionner les tableaux croisés qui contiennent des résultats statistiques à analyser et à discuter. Ces résultats statistiques valent uniquement pour l'échantillon aléatoire

de notre population d'étude c'est-à-dire la coopérative REMA TWITEZIMBERE.
Ce logiciel donne la signification de Khi-Deux lorsqu'on croise deux variables nominales comme il en est le cas pour toutes les variables de notre étude.

Cependant, pour décider si l'hypothèse formulée est supportée ou non par les observations, nous nous sommes servi d'une technique dénommée l'inférence statistique. Il s'agit d'une forme de généralisation qui s'appuie sur les propriétés de la statistique mathématique. Elle permet au chercheur de tester la généralisation d'une information collectée sur un échantillon à l'ensemble de la population dont est issu cet échantillon (MBENGUE, 2010 :102).

Pour pouvoir procéder à une inférence statistique, le chercheur doit traduire son hypothèse de recherche en hypothèse statistique. Une hypothèse statistique est un énoncé quantitatif concernant les paramètres d'une population (BAILLARGEON & RAINVILLE, 1978). L'inférence statistique s'effectue au moyen de tests d'hypothèses statistiques.
Une hypothèse statistique se présente traditionnellement sous la double forme d'une première hypothèse appelée hypothèse nulle H_0 et d'une seconde hypothèse appelée hypothèse alternative H_1 ou contraire. L'hypothèse nulle H_0 désigne en général les situations d'absence de changement ou d'écart par rapport à un statu quo ou encore d'absence de différence entre des paramètres. C'est de là que provient la dénomination d'hypothèse nulle (KANJI, 1993 ; DODGE, 1993).
C'est l'hypothèse nulle H_0 qui est soumise au test et toute la démarche du test s'effectue en considérant cette hypothèse comme vraie.
Notons que le test statistique est une procédure permettant d'aboutir, en fonction de certaines règles de décision, au rejet ou au non-rejet d'une hypothèse de départ, en l'occurrence l'hypothèse nulle. (MBENGUE, 2010 :103).

Cependant, le test d'hypothèse statistique exige qu'on détermine le seuil de signification du test c'est-à-dire le risque consenti à l'avance et que nous notons α de rejeter à tort l'hypothèse nulle H_0 alors qu'elle est vraie. Les seuils de signification les plus utilisés sont $\alpha = 0.05$, $\alpha = 0.01$ et $\alpha=0.1$ dépendant des conséquences de rejeter à tort l'hypothèse H_0.
On définit le critère de décision à l'aide de la détermination du seuil de signification .Au risque de ce seuil, on rejette H_0 si Khi-Deux est inférieur à ce seuil. Dans la suite, nous avons procédé à l'analyse et à la discussion des données des résultats de notre recherche. Pour cela, différentes variables ont été choisies dans le but de dégager des résultats permettant de confirmer ou d'infirmer les hypothèses de notre recherche.

CHAPITRE-IV- ANALYSE DES FACTEURS LIES A L'AMELIORATION DES CONDITIONS SOCIO-ECONOMIQUES DES ADHERENTS A LA COOPERATIVE REMA TWITEZIMBERE

Ce chapitre traite la présentation, l'analyse et la discussion des résultats de notre recherche. Décrivant la présentation des résultats, MARIE-FABIENNE FORTIN (1996 : 326) écrit :

> *«Normalement, présenter des résultats consiste à fournir tous les résultats pertinents relativement aux questions de recherche ou aux hypothèses formulées. Lorsque le chercheur présente les résultats de son étude, il doit s'en tenir strictement à une présentation sous forme narrative des résultats qu'il a reproduits dans les tableaux et les figures. L'interprétation des résultats se fera ensuite par une discussion*».

S'agissant de l'analyse des résultats, trois niveaux sont à distinguer à savoir les tris à plat (examen d'une seule variable à la fois), les tris croisés (deux variables prises en compte simultanément) et l'analyse multivariée (plus de deux variables à la fois).

L'analyse des résultats peut porter sur la description des données c'est-à-dire une analyse descriptive ou porter sur l'explication des données c'est-à-dire une analyse explicative ou inférentielle recherchant la confirmation ou non des hypothèses qui ont été mises à l'épreuve au moyen de tests statistiques. (N'DA, 2015 :170).

Quant à la discussion des résultats, PAUL N'DA (2015 :187) la décrit en ces termes :

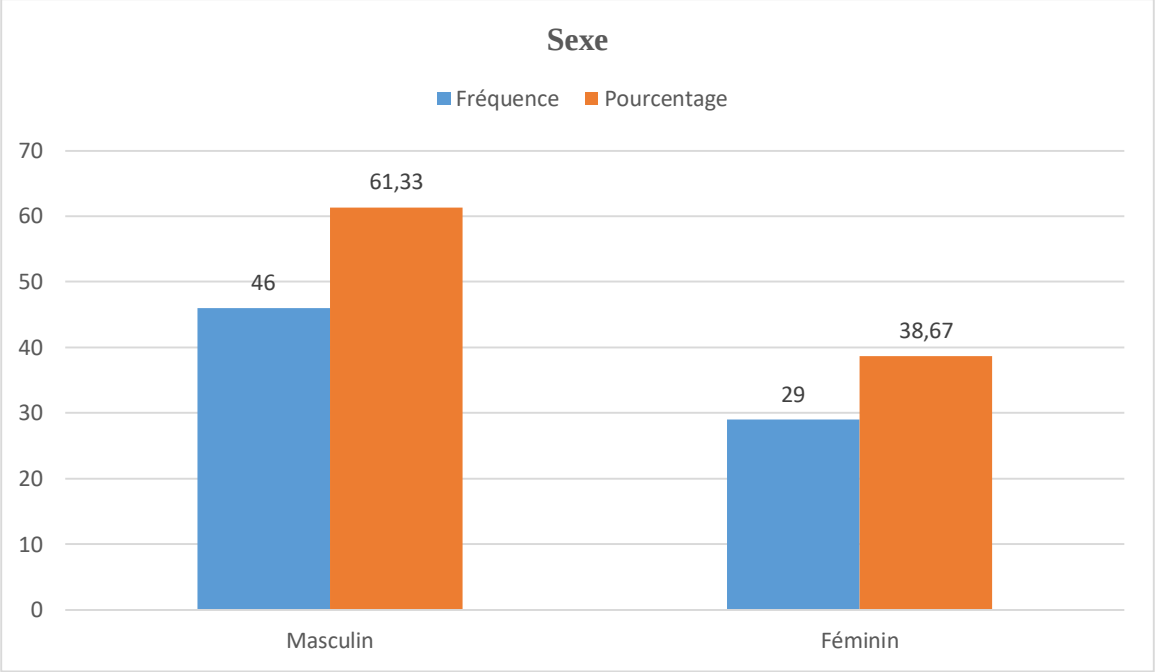
> *« Il s'agit de procéder à l'évaluation du processus entier de recherche et de montrer la pertinence ou la validité des résultats par rapport au problème de recherche et aux questions, aux hypothèses, au cadre de référence, de mettre les résultats en relation avec d'autres travaux et d'apprécier la question des limites et de la généralisation des résultat*s.»

Ainsi, la présentation, l'analyse et la discussion des résultats servent à vérifier la confirmation ou l'infirmation de nos hypothèses, l'atteinte de nos objectifs ainsi que la réponse à notre question de recherche. Bref, elles clarifient l'objet de notre recherche à savoir l'analyse de la contribution de la coopérative REMA TWITEZIMBERE à l'amélioration des conditions de vie des adhérents.

IV-1- Des indicateurs sociodémographiques des adhérents

IV-I-1- Distribution des enquêtés selon le Sexe

Figure 1 : Distribution des enquêtés selon sexe



Echantillon N=75

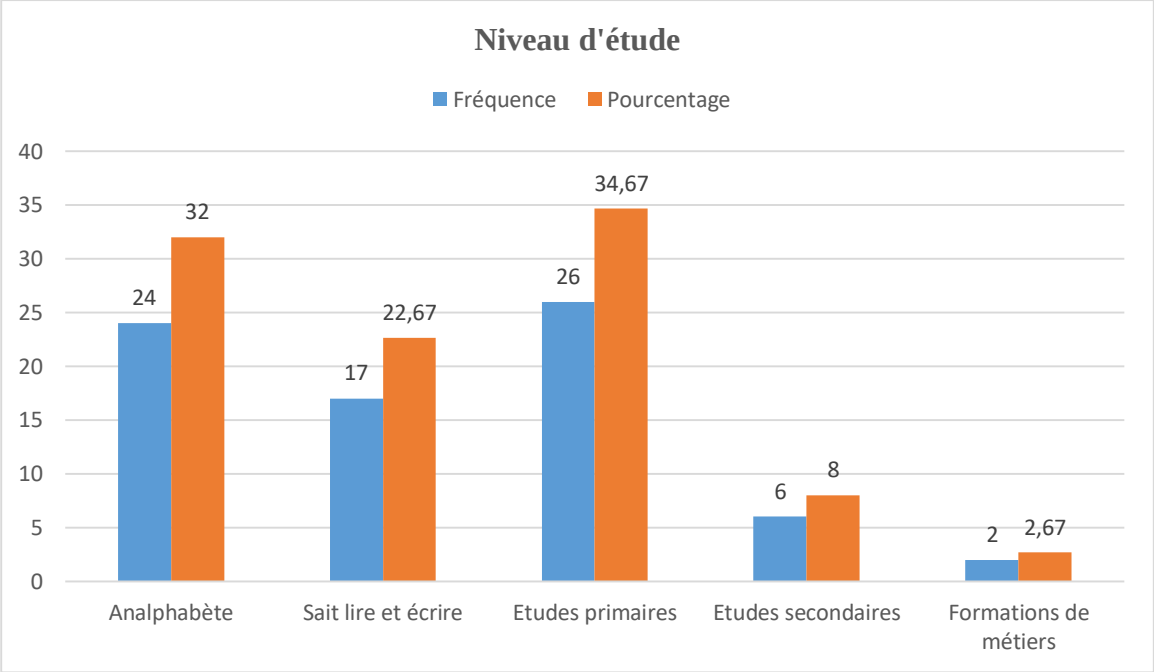
Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Les valeurs portées à la figure ci-dessus indiquent que les enquêtés de sexe masculin sont au nombre de 46, soit 61,33% tandis que ceux de sexe féminin sont au nombre de 29 représentant 38,67% de tous les enquêtés c'est-à-dire 75 enquêtés.

La différence observée au niveau des effectifs des enquêtés s'explique par le fait que la société burundaise est patriarcale. Partant de cette forme d'organisation de notre société, les principaux biens de la famille y compris la terre en tant que principal facteur de production, sont sous le contrôle du chef de la famille qu'est l'homme. Le riz fait partie des cultures "vivrier-marchand" pouvant générer facilement des revenus mais également se consommer au niveau des ménages. C'est ce double aspect que revêt cette culture qui attire bon nombre d'hommes à s'intéresser beaucoup plus à elle après que le café considéré jadis comme la seule plante monopole du chef de la famille ne génère pas de revenus importants suite à son délaissement au profit des cultures vivrières.

IV-1-2- Distribution des enquêtés selon le niveau d'étude

Figure 2 : distribution des enquêtés selon le niveau d'étude



Echantillon N=75

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

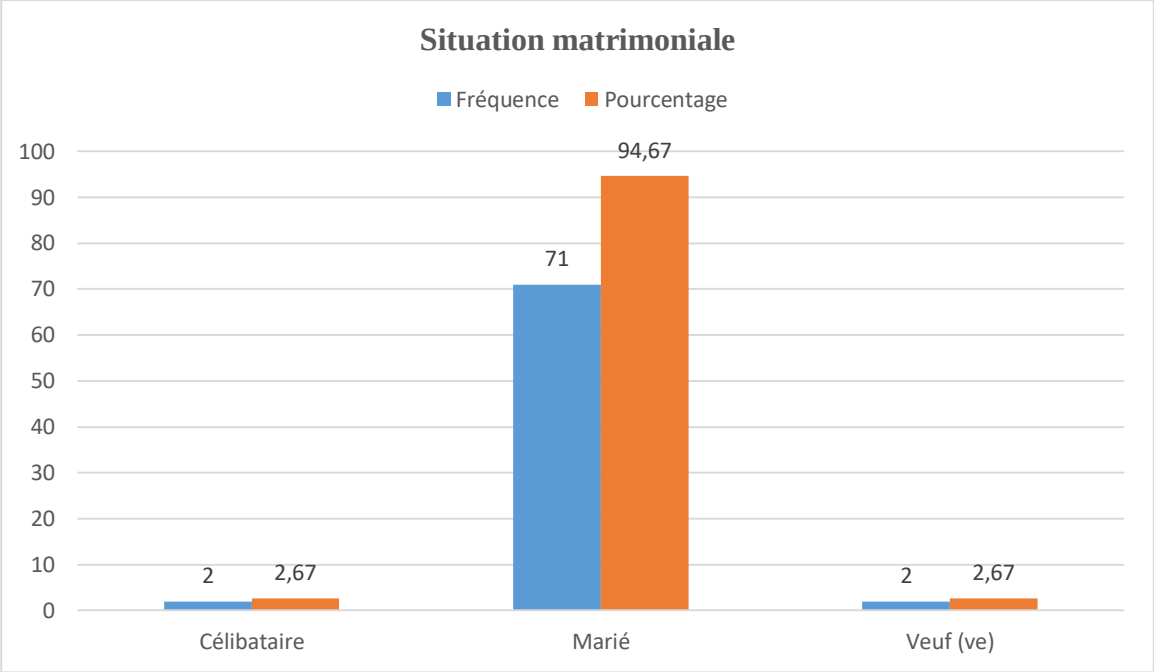
De la lecture de cette figure, il ressort que 24 enquêtés, soit 32,00% sont des analphabètes.17 enquêtés représentant 22,67% savent lire et écrire. 26 enquêtés, soit 34,67% ont le niveau primaire. 6 enquêtés représentant 8,00% ont fait l'école secondaire. Seulement 2 enquêtés, soit 2,67% ont été formés en métiers. Il importe de remarquer qu'aucun des enquêtés n'a le niveau supérieur ou autre formation.

Notons qu'un bon nombre d'enquêtés ont le niveau primaire. Cela s'explique par le fait que ce sont eux qui sont plus favorables au changement de mode de vie c'est-à-dire le passage de la tradition à la modernité en ce sens que les coopératives incarnent bon nombre d'aspects de la modernité. Cette catégorie des coopérateurs comprend mieux plus que les autres le bien fondé de se regrouper dans des coopératives du fait qu'ils veulent se rattraper de l'échec connu dans le passé en abandonnant leurs études d'une façon prématurée. Ils espèrent donc apprendre des connaissances diverses venant compléter le peu qu'ils détenaient.

Quant à l'effectif important des analphabètes, il est dû au sous-développement qui caractérise les pays africains en général et en particulier le Burundi où la majorité de la population est analphabète. Il en est ainsi de même pour ceux qui avouent savoir lire et écrire.

IV-1-3- Distribution des enquêtés par rapport à la situation matrimoniale

Figure 3 : Distribution des enquêtés par rapport à la situation matrimoniale



Echantillon N=75

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Les chiffres de la figure ci-dessus nous font remarquer qu'il y a une forte proportion des coopérateurs mariés légalement. Nous avons respectivement 2 célibataires, soit 2,67% et 2 veufs (ves), soit 2,67%.On note que parmi les coopérateurs enquêtés il n'y a aucun concubin ni divorcé.

En effet, ces proportions se justifient par le fait que le mariage légal est considéré comme un facteur d'intégration sociale dans la mesure où un homme marié est celui-là que la communauté doit du respect contrairement à un célibataire.

Aussi, dans la société burundaise en général et dans la communauté de Mutaho en particulier, le mariage est considéré comme un moyen d'augmenter la production mais également d'étendre les réseaux d'alliance, principale base de sécurité des communautés rurales.

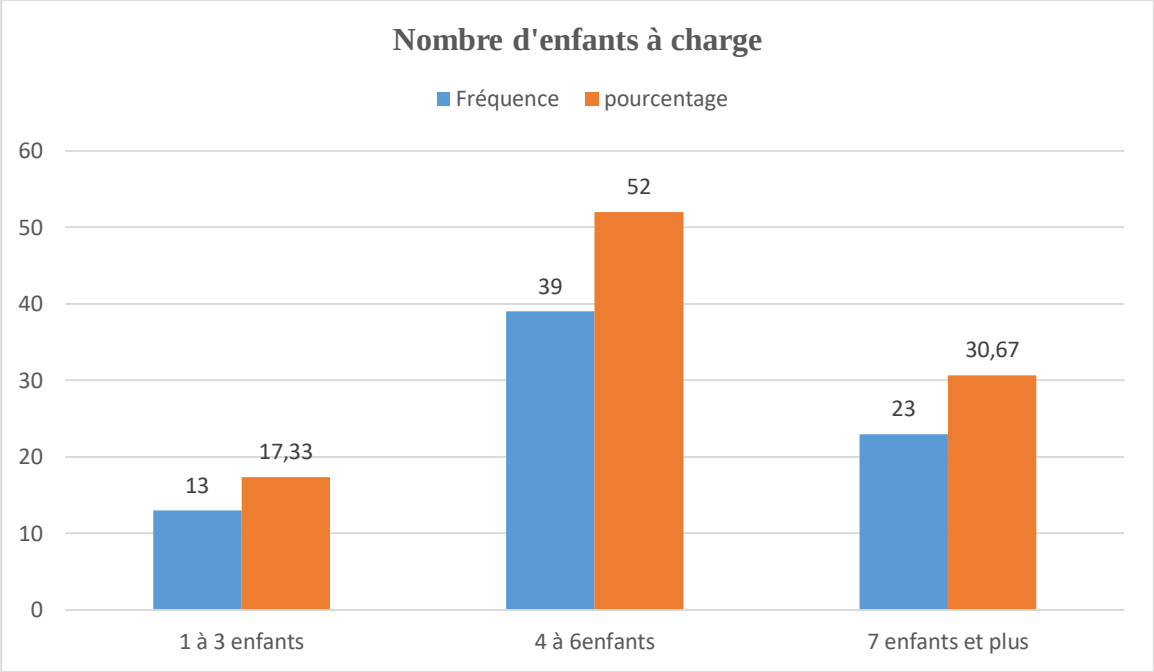
Ainsi, cela justifie le fait de la prédominance des paysans mariés parmi nos enquêtés car ce sont eux qui possèdent des terres cultivables dans les marais servant à la production de la nourriture nécessaire à la survie familiale. Cette situation conduit à l'émiettement des parcelles du fait que la nouvelle famille a besoin d'une certaine étendue cultivable propre à la culture du riz dans les marais.

C'est ce que nous a fait savoir un de nos enquêtés en ces termes :

«Auparavant je possédais une étendue cultivable relativement grande. Au fil du temps, mes enfants sont grandis et ont fondé leurs propres foyers. Dans ce cas, j'ai dû céder quelques superficies de mes parcelles rizières à ces nouveaux foyers afin qu'ils aient eux aussi accès à la culture du riz. C'est ainsi que mes parcelles ont été réduites. » (Léonce, 61ans)

IV-1-4- Distribution des enquêtés selon la taille du ménage

Figure 4 : Distribution des enquêtés selon le nombre d'enfants à charge



Echantillon N=75

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Les chiffres de la figure ci-dessus montrent que la majorité des paysans ont des enfants situés dans l'intervalle de 4 à 6 enfants et plus. 39 enquêtés, soit 52,00% ont 4 à 6 enfants. 23 enquêtés représentant 30,67% ont 7 enfants et plus.13 enquêtés seulement, soit 17,33% ont 1 à 3 enfants. Les résultats de notre enquête montrent également que tous nos enquêtés ont des enfants.

Les effectifs nombreux d'enfants observés en milieu rural s'expliquent par le fait que la tradition burundaise attache l'importance à la reproduction. Un ménage sans enfants est synonyme d'un ménage pauvre selon la mentalité de pas mal de paysans burundais. Cela revient à dire que les enfants constituent une richesse très importante ce qui amène les paysans à enfanter beaucoup d'enfants. D'où la prédominance d'effectifs des paysans ayant des enfants compris dans l'intervalle de 4 à 6 enfants et 7 enfants et plus soit 82,67%. Malgré, ces effectifs

nombreux d'enfants, certains des paysans commencent à changer de mentalité en préférant plutôt mettre au monde peu d'enfants comme cela s'observe dans notre échantillon 17,33% soit 13 enquêtés ont 1 à 3 enfants.

IV-2- Des indicateurs de l'amélioration des conditions de vie des adhérents

IV-2-1- Distribution des enquêtés selon l'existence d'indicateurs d'amélioration des conditions de vie

Tableau 2 : Distribution des enquêtés par rapport à l'existence d'indicateurs d'amélioration des conditions de vie

Étiquette de valeur	Valeur	Fréquence	%	% valide	% cumulé
Oui	1,00	75	100,00	100,00	100,00
Total		75	100,00	100,00	

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

De la lecture de ce tableau, 75 enquêtés représentant 100% déclarent qu'il existe d'indicateurs d'amélioration des conditions de vie dès lors qu'ils sont devenus membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

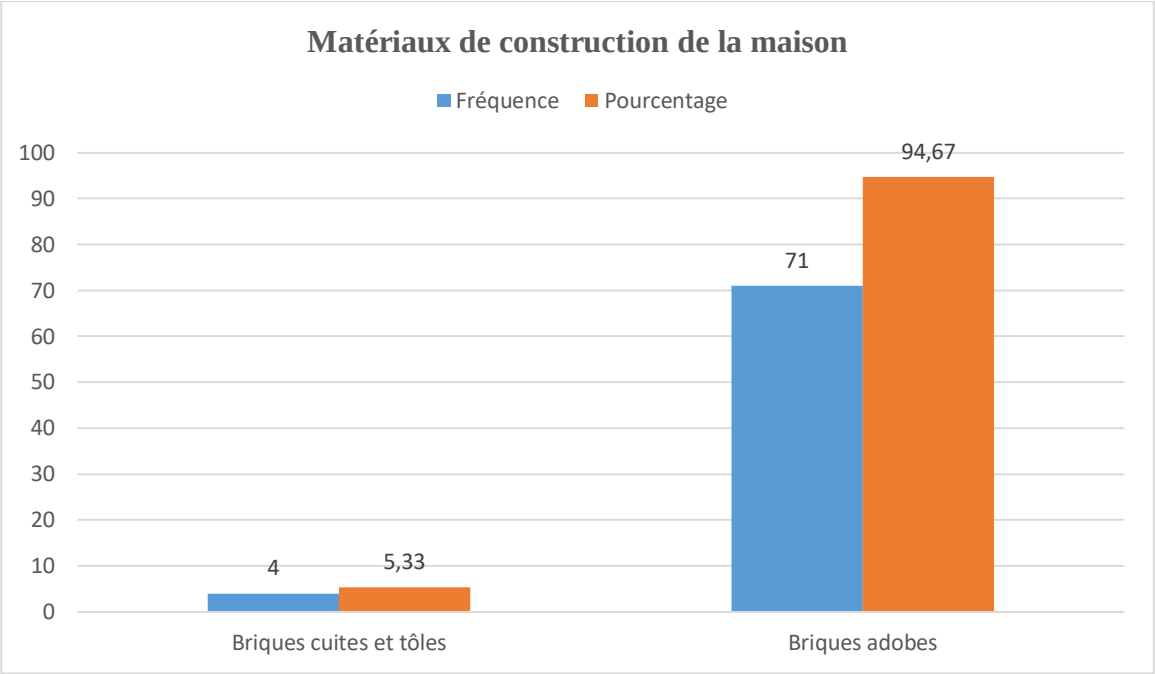
L'adhésion à une société coopérative pour un paysan n'est pas le fait du hasard. Il cherche plutôt à accéder à des ressources complémentaires à celles qu'il détient déjà.

Ainsi, les coopérateurs interviewés à propos des intérêts tirés de leur coopérative nous ont répondu en ces termes:

« La coopérative nous aide à augmenter la production en nous formant sur les techniques agricoles modernes, en mettant à notre disposition de l'engrais chimique à temps et parfois des semences sélectionnées, en nous connectant à la COOPEC pour bénéficier des crédits agricoles. Grâce à notre coopérative, certains d'entre nous parviennent à réaliser de petits projets comme l'achat de la parcelle et du bétail, l'achat d'équipements, l'affiliation à la mutuelle de santé communautaire et l'achat de la Carte d'assurance maladie, la réhabilitation d'une maison, la scolarisation des enfants, l'épargne pour l'avenir. Elle nous aide aussi à conserver notre production, à augmenter nos revenus et nos capacités de vivre, à avoir de quoi à manger sans oublier l'entretien de bonnes relations sociales. Bref, cette coopérative contribue à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la solidarité sociale au sein de notre communauté. » (Enquête, Juin 2020)

IV-2-2- Distribution des enquêtés selon l'accès à l'habitat décent

Figure 5 : Distribution des enquêtés selon le type de matériaux de construction de leurs maisons



Echantillon N=75

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

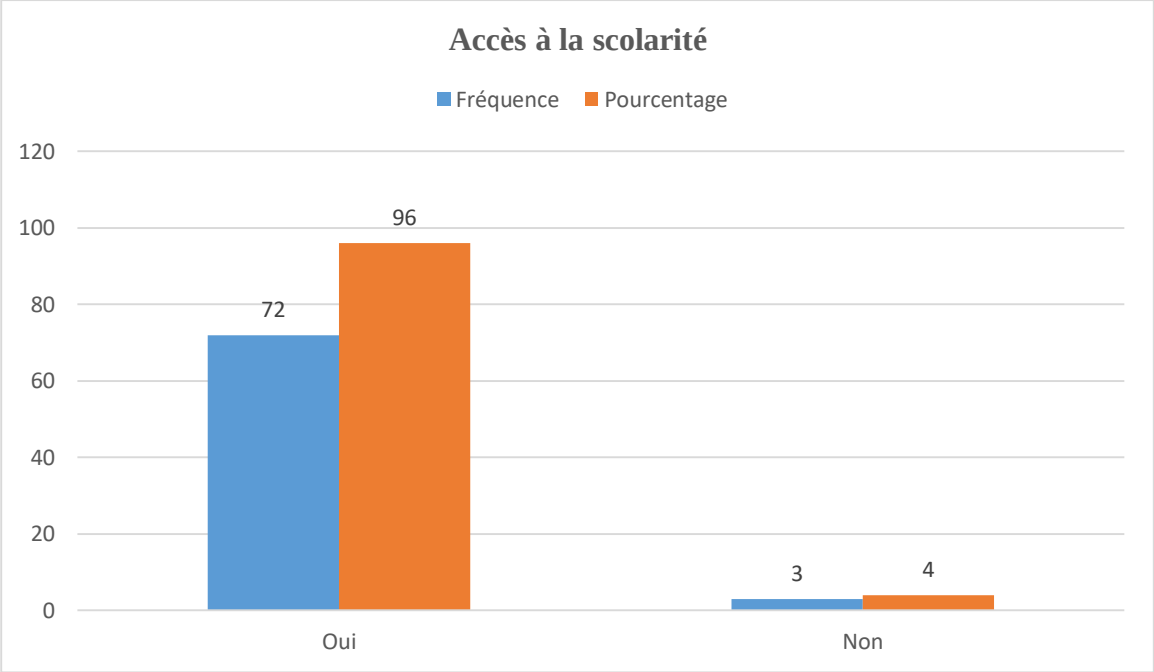
Les chiffres de la figure ci-haut indiquent que 71 enquêtés représentant 94,67% habitent dans des maisons en briques adobes au moment où 4 enquêtés représentant 5,33% habitent dans une maison en briques cuites. Aucun des enquêtés n'habite dans une maison en bois.

L'argile n'est pas en quantité suffisante en commune Mutaho. Même là où elle se trouve, on est obligé d'utiliser beaucoup de moyens financiers pour arriver à la transformer en état de briques cuites pouvant servir aux matériaux de construction d'une maison. En ce qui est du bois, il est devenu un matériau de construction rare depuis qu'il a commencé à générer des revenus sous forme de charbon mais également à son état brut pour divers usages. Egalement l'exiguïté des terres et l'augmentation de la population ont contribué beaucoup à la raréfaction du bois.

Face à situation, pas mal des coopérateurs utilisent les briques adobes à la place des briques cuites à cause de manque de moyens financiers.

IV-2-3- Distribution des enquêtés selon l'accès à la scolarité des enfants

Figure 6 : Distribution des enquêtés selon l'accès à la scolarité des enfants



Echantillon N=75

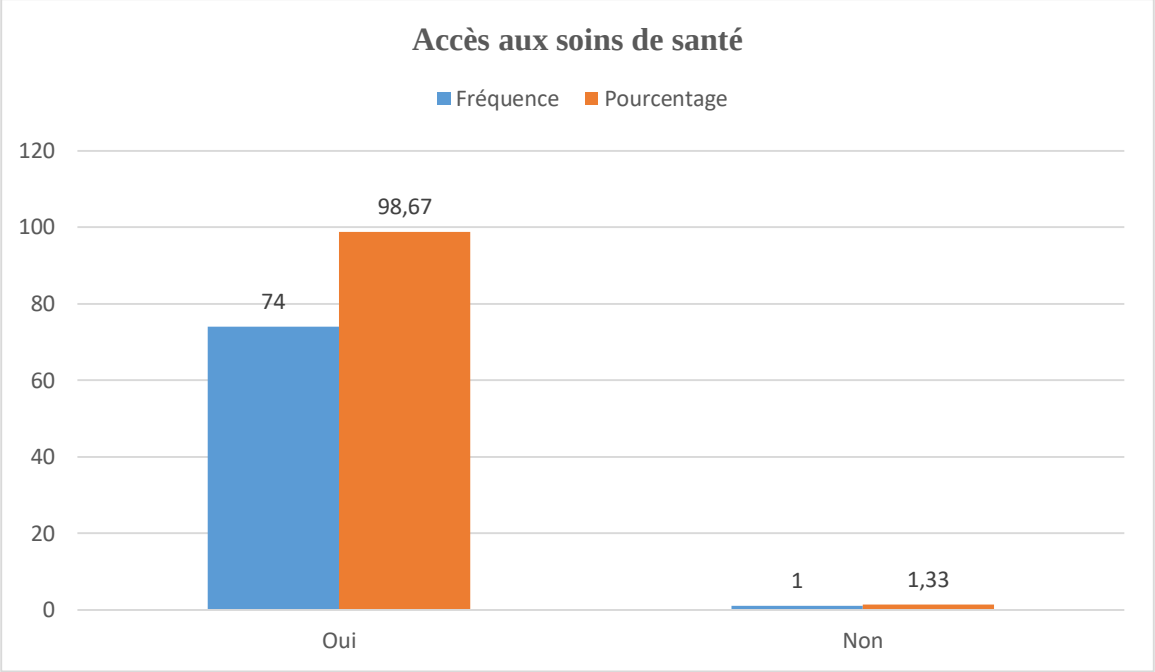
Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Les chiffres portés à la figure ci-dessus montrent que 72 enquêtés représentant 96,00% ont scolarisé leurs enfants en âge de scolarité.3 enquêtés représentant 4,00% n'ont pas scolarisé leurs enfants en âge de scolarité.

En effet, à l'analyse des données de ce tableau, nous nous rendons compte que presque tous les adhérents à la coopérative ont envoyé leurs enfants en âge de scolarité à l'école fondamentale. Cela découle sans doute de la politique du gouvernement instaurant la gratuité de l'enseignement fondamental depuis 2005. Soulignons également que ladite politique a été accompagnée par la construction de beaucoup de salles de classes ce qui a permis l'accès à l'éducation d'un grand nombre d'enfants parmi lesquels figurent ceux des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

IV-2-4- Distribution des enquêtés selon l'accès aux soins de santé

Figure 7 : Distribution des enquêtés selon l'accès aux soins de santé



Echantillon N=75

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Les données de cette figure nous font remarquer que 74 enquêtés, soit 98,67% se font soigner lorsqu'ils tombent malades.1enquêté représentant 1,33 % ne parvient pas à se faire soigner en cas de maladie.

En analysant les données issues du tableau ci-dessus, nous constatons que presque tous les paysans membres de la coopérative ont accès aux soins de santé. Trois facteurs expliquent ce fait :

D'abord, la mesure prise par le gouvernement concernant la gratuité des soins de santé des enfants de moins de cinq ans et la gratuité des soins de maternité pour les femmes enceintes ;

Ensuite, la construction des infrastructures de santé dans le milieu rural pour raccourcir la distance à parcourir mais également la mise en place par le gouvernement des districts sanitaires au niveau des communes ;

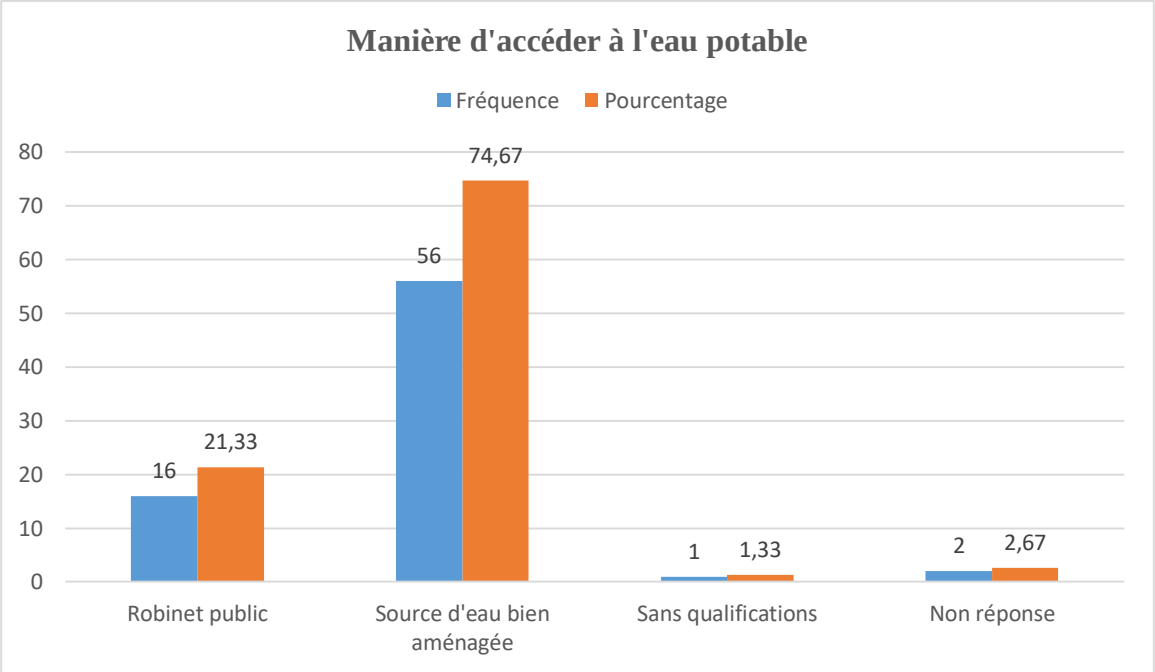
Enfin, la sensibilisation de la population à l'achat des cartes d'assurance maladie et à l'affiliation à des mutuelles communautaires mais également à la contribution pour assurer le

fonctionnement de l'ambulance mise à la disposition des districts sanitaires. Tous ces facteurs ont fait que la majorité de la population aient accès aux soins de santé.

IV-2-5- Distribution des enquêtés par rapport à la manière d'accéder à l'eau potable

Selon le DICTIONNAIRE LE ROBERT l'eau potable est celle qui peut être bue sans danger pour la santé**.** Ici, nous considérons l'eau potable celle qui est obtenue à partir d'un robinet familial privé, par approvisionnement aux robinets des voisins, par une source bien aménagée ou par robinet public.

Figure 8 : Distribution des enquêtés selon la manière d'accéder à l'eau potable



Echantillon N=75

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

De la lecture de cette figure, il ressort que 56 enquêtés, soit 74,67% boivent de l'eau provenant de sources bien aménagées (Rusengo). 16 enquêtés représentant 21,33% boivent de l'eau des robinets publics.1enquêtés, soit 1,33 % boit de l'eau des sources dont il est incapable de qualifier son état. 2 enquêtés représentant 2,67% n'ont pas répondu par conséquent ils boivent de l'eau non potable.

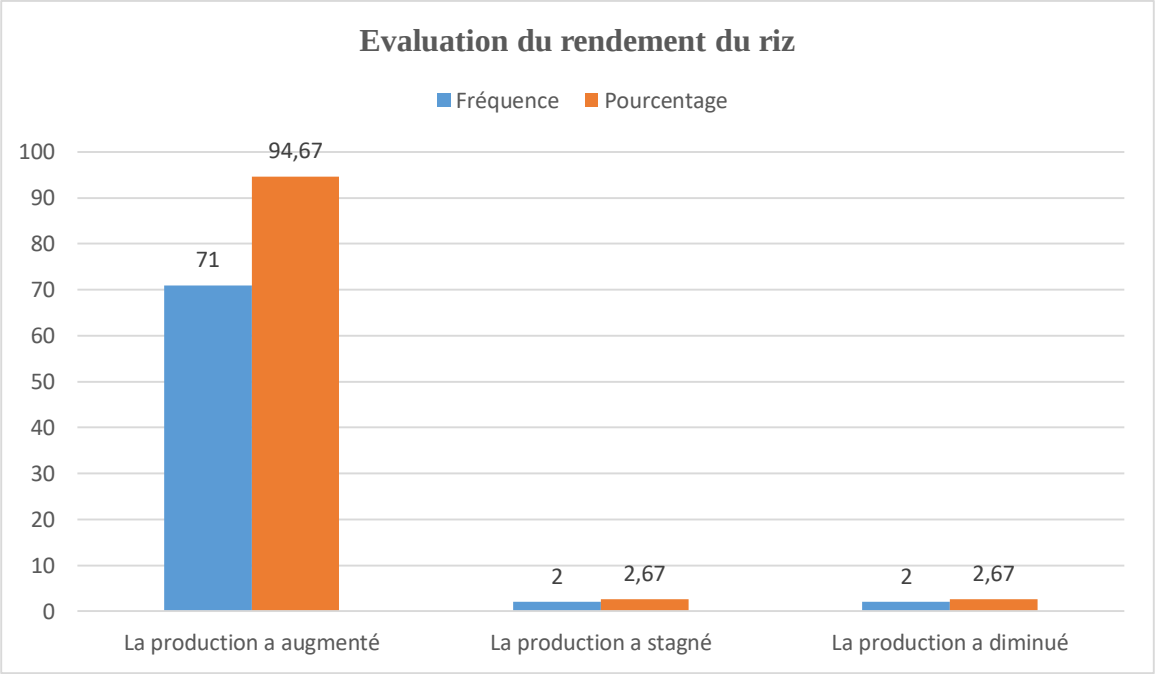
Ainsi plus de 95% des coopérateurs ont accès à l'eau potable par différentes sources. Cette situation est aussi observable à l'ensemble de la population de la Commune Mutaho où la majorité a accès à l'eau potable. Cela résulte en grande partie de la politique du développement du monde rural mise en place par le gouvernement depuis 2005.Certaines de ces stratégies

adoptées dans le secteur eau et assainissement ont été la construction et la réhabilitation des sources aménagées afin de desservir en eau potable la population rurale.

Cependant, cette majorité des enquêtés qui ont accès à l'eau potable par des sources d'eau bien aménagées dans les marais dépensent assez d'énergie et consacrent énormément de temps pour s'en procurer. Quelquefois, ils sont obligés de parcourir de longues distances pour pouvoir accéder à ces dernières.

IV-2-6- Distribution des enquêtés par rapport à l'évaluation du rendement du riz

Figure 9 : Distribution des enquêtés par rapport à l'évaluation du rendement du riz



Echantillon N=75

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Les valeurs portées à la figure font constater que 71 enquêtés, soit 94,67% ont augmenté la production du riz depuis leur adhésion à la coopérative REMA TWITEZIMBERE. 2 enquêtés représentant 2,67% ont diminué leur production au moment où 2 enquêtés, soit 2,67% n'ont ni augmenté ni diminué la production rizicole conséquemment à leur adhésion à la coopérative.

En analysant ces données, on remarque que presque tous les enquêtés reconnaissent qu'ils ont augmenté leur production conséquemment à leur adhésion à la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Cela se justifie par l'usage des techniques agricoles modernes en général et techniques rizicoles modernes en particulier qui permettent la productivité des étendues cultivées.

Selon les informations recueillies auprès des enquêtés, la majorité des paysans déclarent avoir passé de 20kg à 50kg par are de riz par an grâce à la mise en pratique des techniques rizicoles modernes dispensées par la coopérative REMA TWITEZIMBERE

IV-3- Les facteurs explicatifs de la non amélioration effective des conditions de vie des adhérents

IV-3-1-Analyse des résultats du rapport entre la superficie du terrain d'exploitation rizicole et la quantité de riz produit par an

Résumé

	N	%	N	%	N	%
Superficie du terrain d'exploitation rizicole * Quantité de riz produit par an	75	100,0%	0	0,0%	75	100,0%

Tableau 3 : Croisement de la superficie du terrain d'exploitation rizicole avec la quantité de riz produit par an

Superficie du terrain d'exploitation rizicole	0 à 50 kg	51 à 100 kg	101 à 150 kg	151 à 200 kg	200 kg et plus	Total
0 à 5 ares	8,00	19,00	11,00	4,00	7,00	49,00
	16,33%	38,78%	22,45%	8,16%	14,29%	100,00%
6 à 10 ares	,00	4,00	,00	,00	10,00	14,00
	,00%	28,57%	,00%	,00%	71,43%	100,00%
11 à 15 ares	,00	,00	1,00	1,00	4,00	6,00
	,00%	,00%	16,67%	16,67%	66,67%	100,00%
15 ares et plus	,00	1,00	,00	,00	5,00	6,00
	,00%	16,67%	,00%	,00%	83,33%	100,00%
Total	8,00	24,00	12,00	5,00	26,00	75,00
	10,67%	32,00%	16,00%	6,67%	34,67%	100,00%

Source : Enquêtes, Juin 2020

Proportionnellement, 83,33% des enquêtés produisent 200kg et plus contre 16,67% des enquêtés produisant 51 à 100 kg. Donc, l'effectif des enquêtés produisant 200kg et plus est 5 fois plus élevé que celui des enquêtés qui produisent 51 à 100kg pour une superficie rizière de 15 ares et plus. Pour une superficie rizière de 6 à 10 ares, le rapport est plus de la moitié (71,43% contre 28,57%). 66,67% des enquêtés produisent 200kg et plus contre 16,67% des enquêtés produisant 101 à 150 kg de riz. Donc, l'effectif des enquêtés qui produisent 200kg et plus est 4 fois plus élevé que celui des enquêtés qui produisent 101 à 150 kg pour une superficie rizière de 11 à 15 ares. Pour une superficie rizière de 0 à 5 ares, l'effectif des enquêtés

produisant 51 à 100 kg est plus de la moitié que celui des enquêtés produisant 0 à 50 kg (38,78% contre 16,67%). Les résultats issus des observations de ce tableau montrent qu'il existe une éventuelle relation entre la superficie rizière et la production rizicole annuelle. Plus on a de grande superficie rizière, plus la quantité de riz produit par an devient aussi grande.

A l'inverse, moins on a de petites superficies rizières, moins on produit une petite quantité rizicole.

Selon les informations recueillies sur terrain lors de notre enquête, la majorité des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE font face au problème d'exiguïté des terres cultivables. Cette situation s'aggrave lorsqu'il s'agit des terres situées dans les marais où pas mal des paysans ne possèdent que de petits lopins de quelques ares. Un de nos enquêtés nous a révélé ce qui suit : « *En vérité, nous ne possédons pas de grandes étendues à cultiver dans les marais. La majorité d'entre nous possèdent entre 3 à 5 ares. Ceux qui sont en dehors de cette marge sont peu nombreux ici chez nous. » (*Ferdinand, 51ans*)*

Cependant, la relation entre la superficie rizière et la quantité de riz produit par an observé dans notre échantillon ne nous permet pas de la généraliser à notre population d'enquête d'où il nous faut un test des hypothèses pour vérifier si elle correspond ou pas à la situation réelle observée dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

Ainsi posons le test d'hypothèse qui suit :

1. H_0 : il n'existe pas de liens entre le fait de posséder une grande superficie rizière et la quantité de riz produit par an dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE

2. H_1 : il existe un lien entre le fait de posséder une grande superficie du terrain d'exploitation rizicole et la quantité de riz produit par an dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

Ici nous avons deux variables nominales à croiser qui exigent de recourir aux tests de Khi-Deux " χ^2 "

Tableau 4 : Synthèse des résultats issus du croisement de la superficie du terrain d'exploitation agricole avec la quantité de riz produit par an

Statistique	Valeur	Df	Sig. asymptotique (bi-variée)
Khi-Deux de Pearson	31,43	12	,002
Rapport de vraisemblance	38,93	12	,000
Association linéaire-par-linéaire	18,06	1	,000
Nombre d'observations valides	75		

Khi-Deux " χ^2 " =0,002

Seuil de signification=0,1

Au seuil de signification de 10%, nous avons 2/1000 chances de nous tromper en disant que la superficie rizière a une influence sur la production rizicole annuelle. Nous rejetons donc

l'hypothèse H_0 et maintenons l'hypothèse alternative H_1 car la signification de Khi-Deux est inférieure au seuil de signification c'est-à-dire 0,002 < 0,1.

Cela implique qu'il existe un lien significatif entre ces deux variables.

Il ressort de cette analyse qu'à la coopérative REMA TWITEZIMBERE, la superficie rizière influe sur la quantité de riz produit par an.

IV-3-2- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et la durée de stock de riz

Résumé

	N	%	N	%	N	%
Quantité de riz produit par an * Durée de stock de riz	75	100,0%	0	0,0%	75	100,0%

Tableau 5 : Croisement de la quantité de riz produit par an avec la durée de stock de riz

Quantité de riz produit par an	0 à 3 mois	4 à 6 mois	7 à 9 mois	10 à 12 mois	Total
0 à 50 kg	7,00	1,00	,00	,00	8,00
	87,50%	12,50%	,00%	,00%	100,00%
51 à 100 kg	15,00	8,00	1,00	,00	24,00
	62,50%	33,33%	4,17%	,00%	100,00%
101 à 150 kg	1,00	6,00	4,00	1,00	12,00
	8,33%	50,00%	33,33%	8,33%	100,00%
151 à 200 kg	1,00	3,00	1,00	,00	5,00
	20,00%	60,00%	20,00%	,00%	100,00%
200 kg et plus	2,00	8,00	4,00	12,00	26,00
	7,69%	30,77%	15,38%	46,15%	100,00%
Total	26,00	26,00	10,00	13,00	75,00
	34,67%	34,67%	13,33%	17,33%	100,00%

Source : Enquête de terrain, Juin 2020

Proportionnellement, 87,50% de nos enquêtés ont des stocks de riz qui durent 0 à 3 mois contre 12,50% dont leurs stocks de riz durent 4 à 6 mois. Donc, l'effectif des enquêtés ayant de stock durant 0 à 3 mois est 7fois plus élevé que celui des enquêtés possédant des stocks durant 4 à 6 mois pour une production rizicole annuelle de 0 à 50 kg de riz ; pour une production de 51 à 100 kg, le rapport est presque la moitié (62,5% contre 33,33%). 50,00% des enquêtés ont des stocks de riz qui durent 4 à 6 mois contre 33,33% utilisant leurs stocks pendant 7 à 9 mois. Donc, l'effectif des enquêtés ayant des stocks durant 4 à 6 mois est presque le double de celui des enquêtés dont leurs stocks durent 7 à 9 mois, pour une production rizicole annuelle de 101 à 150kg. Pour une production annuelle de 151 à 200 kg, le rapport est le tiers (60,00% contre

20,00%). 46,15% des enquêtés ont des stocks de riz durant 10 à 12 mois contre 15,38% d'enquêtés dont leurs stocks de riz durent 7 à 9 mois,

Donc, les enquêtés utilisant leurs stocks de riz pendant 7 à 9 mois sont 3 fois plus nombreux que ceux utilisant leurs stocks pendant 10 à 12 mois pour une production annuelle de 200 kg et plus.

Ces résultats laissent envisagés l'existence d'une relation entre la production rizicole et la durée des stocks de riz chez les enquêtés. Plus on produit beaucoup, plus on utilise cette production durant une période relativement longue.

Bien que cette relation existe nous ne pouvons pas la généraliser dans la population car elle n'est attestée que dans l'échantillon. En vue d'être généralisée à la population de notre étude, elle doit être attestée à l'aide de test de statistique d'hypothèses.

Face à cette situation, nous posons nos hypothèses de test :

H_0 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il n'existe pas de lien entre la quantité de riz produit par an et la durée de stock de riz.

H_1 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il existe un lien entre la quantité de riz produit par an et la durée de stock de riz.

Nous recourons aux Tests de Khi-Deux pour tester les hypothèses ci-haut posées car il s'agit de croisement de deux variables nominales.

Tableau 6 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec la durée de stock de riz

Statistique	Valeur	Df	Sig. asymptotique (bi-variée)
Khi-Deux de Pearson	48,83	12	,000
Rapport de vraisemblance	52,78	12	,000
Association linéaire-par-linéaire	32,02	1	,000
Nombre d'observations valides	75		

Khi-Deux " χ^2 " =0,000

Seuil de signification=0,1

Au seuil de signification de 10%, nous avons moins d'une chance sur mille de nous tromper en disant que la quantité du riz produit par an conditionne la durée du stock du riz chez les adhérents de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Nous rejetons donc l'hypothèse H_0 et maintenons l'hypothèse alternative H_1 car la signification de Khi-Deux est inférieure au seuil de signification c'est-à-dire 0.000 < 0.1. Par voie de conséquence, il existe un lien significatif entre la quantité du riz produit par an et la durée du stock du riz chez les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

IV-3-3- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et les moyens d'éclairage dans le ménage

Résumé

	N	%	N	%	N	%
Quantité de riz produit par an * Moyen d'éclairage dans le ménage	75	100,0%	0	0,0%	75	100,0%

Tableau 7 : Croisement de la quantité de riz produit par an avec les moyens d'éclairage dans le ménage

Quantité de riz produit par an	Bougie	Torche	Plaque solaire	Lampe chargeable	Total
0 à 50 kg	,00	5,00	,00	3,00	8,00
	,00%	62,50%	,00%	37,50%	100,00%
51 à 100 kg	2,00	12,00	3,00	7,00	24,00
	8,33%	50,00%	12,50%	29,17%	100,00%
101 à 150 kg	,00	6,00	2,00	4,00	12,00
	,00%	50,00%	16,67%	33,33%	100,00%
151 à 200 kg	,00	2,00	1,00	2,00	5,00
	,00%	40,00%	20,00%	40,00%	100,00%
200 kg et plus	,00	9,00	9,00	8,00	26,00
	,00%	34,62%	34,62%	30,77%	100,00%
Total	2,00	34,00	15,00	24,00	75,00
	2,67%	45,33%	20,00%	32,00%	100,00%

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Proportionnellement, 62,50% des enquêtés utilisent la torche contre 37,50% utilisant la lampe chargeable. Donc, les enquêtés utilisant la torche sont à peu près deux fois plus nombreux que ceux utilisant la lampe chargeable pour une production rizicole annuelle de 0 à 50kg de riz. Pour une production annuelle de 51 à 100 kg de riz, on a un rapport d'à peu près la moitié (50,00% contre29,17%) ;et pour une production annuelle de 101 à 150,on a un rapport de moins de la moitié (50,00% contre 33,33%).

Les résultats du tableau ci-dessus montrent que les enquêtés utilisent des sources d'énergie différentes dans l'éclairage. Cette différence tient compte des quantités de riz produit par an. Plus la production devient grande, plus on utilise des sources d'énergie de plus en plus performantes. Il importe de souligner que les enquêtés utilisant la lampe chargeable sont tous des membres de l'organisation locale Tubura qui œuvre dans cette communauté.

Cette organisation vend des lampes à crédit à leurs membres ce qui explique la possession de ces dernières par un effectif important des enquêtés. (Enquête juin, 2020.)

Tenant compte de ce tableau, nous constatons qu'il existe une relation éventuelle entre la quantité de riz produit par an et la source d'énergie utilisée pour éclairer le ménage. Cependant, cette relation est observée au niveau de l'échantillon. Il importe alors de vérifier si la relation que nous avons observée dans l'échantillon se retrouve aussi dans la population pour qu'on puisse généraliser les résultats. Pour ce faire, nous allons poser le test d'hypothèse statistique.

Test d'hypothèse statistique

H_0 : Quelle que soit la quantité du riz produit par an les moyens d'éclairage utilisés dans tous les ménages des coopérateurs de REMA TWITEZIMBERE sont tous identiques.

H_1 : la quantité de riz produit par an détermine au moins dans quelques ménages de REMA TWITEZIMBERE la source d'énergie utilisée dans l'éclairage.

Nous sommes ici en présence de deux variables nominales à croiser ce qui implique le recours au Khi-Deux.

Tableau 8 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec les moyens d'éclairage dans le ménage

Statistique	Valeur	df	Sig. asymptotique (bi-variée)
Khi-Deux de Pearson	11,01	12	,528
Rapport de vraisemblance	12,51	12	,406
Association linéaire-par-linéaire	,82	1	,366
Nombre d'observations valides	75		

Khi-Deux " χ^2 " =0,528

Seuil de signification=0,1

Au seuil de 10%, nous réalisons que nous avons 52% de chance de nous tromper si nous disons qu'il existe une relation entre la quantité de riz produit par an et le moyen d'éclairage utilisé dans le ménage dans la population. Donc, nous rejetons l'hypothèse alternative H_1 et gardons l'hypothèse nulle H_0 car la signification de Khi-Deux est supérieure au seuil de signification c'est-à-dire 0,52 > 0.1. Cela nous amène à conclure qu'il n'existe pas de liens significatifs entre ces deux variables. La relation qu'on a observée dans l'échantillon était due au hasard simple d'échantillonnage. Au bout de notre analyse, nous constatons que la quantité de riz produit par an n'a pas d'influence sur le moyen d'éclairage dans le ménage au sein de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Le moyen d'éclairage dans le ménage est indépendant de la quantité de riz produit par an.

IV-3-4- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et équipements achetés lors de la vente du riz

Résumé

	N	%	N	%	N	%
Quantité de riz produit par an * Equipements achetés lors de la vente du riz	75	100,0%	0	0,0%	75	100,0%

Tableau 9 : Croisement de la quantité de riz produit par an avec équipements achetés lors de la vente de riz

Quantité de riz produit par an	Téléphone portable	Equipement de la maison	Je n'ai rien acheté	Total
0 à 50 kg	,00	1,00	7,00	8,00
	,00%	12,50%	87,50%	100,00%
51 à 100 kg	2,00	9,00	13,00	24,00
	8,33%	37,50%	54,17%	100,00%
101 à 150 kg	2,00	5,00	5,00	12,00
	16,67%	41,67%	41,67%	100,00%
151 à 200 kg	,00	3,00	2,00	5,00
	,00%	60,00%	40,00%	100,00%
200 kg et plus	10,00	9,00	7,00	26,00
	38,46%	34,62%	26,92%	100,00%
Total	14,00	27,00	34,00	75,00
	18,67%	36,00%	45,33%	100,00%

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Proportionnellement à l'échantillon, 87,50% des enquêtés n'ont rien acheté comme équipement contre 12,50% des enquêtés qui ont acheté un équipement de la maison. Donc, les enquêtés qui n'ont rien acheté sont 7 fois plus nombreux que ceux qui ont acheté un équipement de la maison pour une production annuelle de 0 à 50 kg de riz. Pour une production de 51 à 100 kg de riz, les enquêtés qui n'ont rien acheté comme équipements sont à peu près 1,5 fois plus nombreux que ceux qui ont acheté un équipement de la maison (54,17% contre 37,50%).Pour une production annuelle de 151 à 200 kg de riz, les enquêtés n'ayant rien acheté comme équipement constituent 1,5 fois moins nombreux que ceux qui ont acheté un équipement de la maison(40,00% contre 60,00%).Enfin,38,46% des enquêtés ont acheté le téléphone portable comme équipement contre 26,92% des enquêtés qui n'ont rien acheté pour une production annuelle de 200kg et plus de riz. Ce faisant, on constate que la majorité des enquêtés produisant de petites quantités de riz n'ont rien acheté comme équipements lors de la vente du riz. Par contre, les enquêtés produisant de quantité de riz relativement élevé ont acheté d'équipement lors de la vente du riz.

Partant de ce constat, on peut imaginer l'existence d'une relation entre les quantités de riz produit par l'an et l'équipement acheté.

Selon les informations recueillies sur terrain, le faible achat d'équipements enregistré dans la catégorie de ceux qui produisent peu de quantité de riz est due à l'insuffisance de la production du riz qui ne permet pas aux adhérents de la coopérative REMA TWITEZIMBERE de réaliser un surplus pour la vente. Plus on produit de quantités insuffisantes de riz plus on ne vend pas ces dernières afin de générer des revenus utiles pour investir. Par contre, ceux qui produisent de quantités de riz relativement élevées ont acheté quelque chose pour équipement.

Cela nous permet de constater l'existence d'une relation entre quantité de riz produit par an et équipements achetés lors de la vente du riz.

Cependant, cette relation observée dans notre échantillon ne peut pas être généralisée au niveau de la coopérative REMA TWITEZIMBERE sans la vérification par les tests des hypothèses.

D'où il importe de poser le test statistique d'hypothèses suivant :

H_0 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il n'existe pas de liens entre la quantité de riz produit par an et les équipements achetés lors de la vente du riz.

H_1 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il existe un lien entre la quantité de riz produit par an et les équipements achetés lors de la vente du riz.

Tableau 10 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec équipements achetés lors de la vente du riz

Statistique	Valeur	df	Sig. asymptotique (bi-variée)
Khi-Deux de Pearson	17,01	8	,030
Rapport de vraisemblance	18,42	8	,018
Association linéaire-par-linéaire	12,10	1	,001
Nombre d'observations valides	75		

Khi-Deux " χ^2 " =0,030

Seuil de signification=0,1

Au seuil de signification de 10%, nous avons 3% de chances de nous tromper en disant que la quantité du riz produit par an impacte l'achat d'équipements dans quelques ménages des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Nous rejetons donc l'hypothèse H_0 et maintenons l'hypothèse alternative H_1 car la signification de Khi-Deux est inférieure au seuil de signification c'est-à-dire 0,030 < 0,1. Cela implique l'existence d'un effet de lien significatif entre ces deux variables.

IV-3-5- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et épargne annuelle

Résumé

	N	%	N	%	N	%
Quantité de riz produit par an * Epargne annuel	75	100,0%	0	0,0%	75	100,0%

Tableau 11 : Croisement de la quantité de riz produit par an et épargne annuelle

Quantité de riz produit par an	0 à 5000	5001 à 10000	10001 à 20000	20001 à 30000	30001 à 40000	40000 F et plus	99,00	Total
0 à 50 kg	,00	3,00	1,00	,00	,00	4,00	,00	8,00
	,00%	37,50%	12,50%	,00%	,00%	50,00%	,00%	100,00%
51 à 100 kg	2,00	4,00	2,00	,00	3,00	12,00	1,00	24,00
	8,33%	16,67%	8,33%	,00%	12,50%	50,00%	4,17%	100,00%
101 à 150 kg	,00	,00	1,00	3,00	,00	8,00	,00	12,00
	,00%	,00%	8,33%	25,00%	,00%	66,67%	,00%	100,00%
151 à 200 kg	,00	,00	,00	,00	,00	4,00	1,00	5,00
	,00%	,00%	,00%	,00%	,00%	80,00%	20,00%	100,00%
200 kg et plus	2,00	,00	,00	2,00	5,00	17,00	,00	26,00
	7,69%	,00%	,00%	7,69%	19,23%	65,38%	,00%	100,00%
Total	4,00	7,00	4,00	5,00	8,00	45,00	2,00	75,00
	5,33%	9,33%	5,33%	6,67%	10,67%	60,00%	2,67%	100,00%

Source : Enquêtes de terrain, Juin 2020

Proportionnellement à notre échantillon, 80,00% des enquêtés épargnant 40.000FBU et plus appartiennent à la catégorie de ceux qui produisent 151 à 200 kg de riz. Pour une production annuelle de 200 kg et plus de riz, les enquêtés épargnant 40000 FBU et plus sont 3 fois plus nombreux que ceux qui épargnent 30000 à 40000FBU (65,38% contre 19,23%).Pour une production annuelle de 101 à 150 kg de riz, les enquêtés épargnant 40000FBU et plus sont plus de la moitié de ceux qui épargnent 30000 à 40000FBU (66,67% contre 25,00%).Pour une production annuelle de 51 à 100 kg les enquêtés épargnant 40000FBU et plus sont 4 fois plus nombreux que ceux qui épargnent 30000 à 40000FBU (50,00% contre 12,50%). Pour une production annuelle de 0 à 50 kg de riz, les enquêtés épargnant 40000FBU et plus sont 4 fois plus nombreux que ceux épargnant 10001 à 20000FBU (50,00% contre 12,50%).

Les chiffres portés dans le tableau ci-dessus confirment l'existence d'une relation entre les quantités de riz produit par an et l'épargne annuelle.

Toutefois, cette relation reste généralisée au niveau de notre échantillon. Pour vérifier la présence de cette relation dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE nous posons le test des hypothèses suivantes :

H_0 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il n'existe pas de liens entre la quantité de riz produit par an et l'épargne annuelle.

H_1 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il existe un lien entre la quantité de riz produit par an et l'épargne annuelle.

Nous avons deux variables nominales à croiser ce qui revient à recourir aux tests de Khi-Deux.

Tableau 12 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an et épargne annuelle

Statistique	Valeur	df	Sig. asymptotique (bi-variée)
Khi-Deux de Pearson	38,47	24	,031
Rapport de vraisemblance	41,96	24	,013
Association linéaire-par-linéaire	,00	1	,990
Nombre d'observations valides	75		

Khi-Deux " χ^2 " =0,031

Seuil de signification=0,1

Au seuil de signification de 10%, nous avons 3% de chances de nous tromper en disant que la quantité du riz produit par an impacte l'épargne annuelle chez les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Nous rejetons donc l'hypothèse H_0 d'absence de liens et maintenons l'hypothèse alternative H_1 car la signification de Khi-Deux est inférieure au seuil de signification c'est-à-dire 0,031 < 0,1.Cela implique l'existence d'un lien significatif entre ces deux variables. Cela revient à dire que la quantité du riz produit par an a une influence sur l'épargne annuelle réalisée par les coopérants de la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

IV-3-6- Analyse des résultats du rapport entre la quantité de riz produit par an et l'investissement réalisé lors de la vente du riz

Résumé

	N	%	N	%	N	%
Quantité de riz produit par an * Investissement réalisé lors de la vente du riz	75	100,0%	0	0,0%	75	100,0%

Tableau 13 : croisement de la quantité de riz produit par an avec investissement réalisé lors de la vente de riz

Quantité de riz produit par an	champ à cultiver	Vélo	Vache	Motocyclette	Je n'ai rien acheté	Total
0 à 50 kg	,00	,00	1,00	,00	7,00	8,00
	,00%	,00%	12,50%	,00%	87,50%	100,00%
51 à 100 kg	2,00	1,00	2,00	,00	19,00	24,00
	8,33%	4,17%	8,33%	,00%	79,17%	100,00%
101 à 150 kg	4,00	,00	2,00	,00	6,00	12,00
	33,33%	,00%	16,67%	,00%	50,00%	100,00%
151 à 200 kg	1,00	,00	1,00	,00	3,00	5,00
	20,00%	,00%	20,00%	,00%	60,00%	100,00%
200 kg et plus	12,00	2,00	2,00	1,00	9,00	26,00
	46,15%	7,69%	7,69%	3,85%	34,62%	100,00%
Total	19,00	3,00	8,00	1,00	44,00	75,00
	25,33%	4,00%	10,67%	1,33%	58,67%	100,00%

Source : Enquêtes, Juin 2020

Proportionnellement à notre échantillon, 87,50% des enquêtés n'ont rien investi contre 12,50% qui ont acheté une vache. Donc, les enquêtés n'ayant rien investi sont 7 fois plus nombreux que ceux qui ont investi dans la catégorie de la production annuelle de 0 à 50 kg de riz par an. Pour une production annuelle de 51 à 100 kg de riz, les enquêtés qui n'ont rien investi sont 9 fois plus nombreux que ceux qui ont investi(79,17% contre 8,33%) ;Pour une production de 101 à 150 kg, les enquêtés qui n'ont rien investi sont 3 fois plus nombreux que ceux qui ont investi (50,00% contre 16,67%) ;et pour une production annuelle de 151à 200 kg, les enquêtés qui n'ont rien investi sont 3 fois plus nombreux que ceux qui ont investi (60,00% contre 20,00%). Enfin, pour une production annuelle de 200kg et plus de riz, les enquêtés qui ont investi sont à peu près 1,5 fois plus nombreux que ceux qui n'ont rien investi (46,15% contre 34,62%).

Les résultats de ce tableau montrent qu'il existe une relation entre les quantités de riz produit et l'investissement réalisé par les enquêtés. Pour les enquêtés produisant peu de quantité de riz, on remarque que la majorité d'entre eux ne réalisent aucun investissement. Par contre, les enquêtés dont la production annuelle est relativement élevée réalisent quelques investissements. Ce faisant, cette relation observée au niveau de l'échantillon ne permet de la généraliser dans la population de notre étude. Posons alors le test d'hypothèse pour vérifier l'existence de cette relation dans la population de notre étude.

Test statistique d'hypothèse :

H_0 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il n'existe pas de lien entre la quantité de riz produit par an et l'investissement réalisé lors de la vente du riz.

H_1 : Dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE, il existe un lien entre la quantité de riz produit par an l'investissement réalisé lors de la vente du riz.

Il s'agit ici de deux variables nominales à croiser d'où le recours aux tests de Khi- Deux s'avère nécessaire.

Tableau 14 : Synthèse des résultats issus du croisement de la quantité de riz produit par an avec l'investissement réalisé lors de la vente du riz

Statistique	Valeur	Df	Sig. asymptotique (bi-variée)
Khi-Deux de Pearson	20,09	16	,216
Rapport de vraisemblance	23,26	16	,107
Association linéaire-par-linéaire	13,64	1	,000
Nombre d'observations valides	75		

Khi-Deux " χ^2 " =0,216

Seuil de signification=0,1

Au seuil de signification de 10%, nous rejetons notre hypothèse alternative H_1 selon laquelle il existe un lien entre la quantité de riz produit par an et l'investissement réalisé lors de la vente du riz car, la signification statistique montre que nous avons 21 % de chances de nous tromper en disant qu'il existe un lien entre ces deux variables dans la population.

La relation qu'on a observée dans l'échantillon serait due au hasard simple d'échantillonnage.

Sociologiquement, on constate que la quantité de riz produit par an est indépendante de l'investissement réalisé lors de la vente du riz. D'autres variables qu'on n'a pas vérifiées pourront expliquer l'investissement réalisé lors de la vente du riz. Cela signifie que selon notre analyse, la quantité de riz produit par an n'influe pas directement sur l'investissement réalisé lors de la vente du riz.

Cependant, cette préoccupation a été fait objet de notre enquête où nos interviewés nous ont témoigné que l'argent tiré de la vente du riz ne leur permet pas de réaliser des investissements. Par contre la plupart de nos enquêtés investissent l'argent tiré de la vente d'autres produits vivriers ou de leur affiliation à d'autres petites organisations communautaires d'épargne et de crédits (Tontines). (Enquête de terrain, Juin 2020)

IV-4-Discussion des résultats

L'analyse de la contribution de la coopérative REMA TWITEZIMBERE à l'amélioration des conditions de vie des adhérents met en exergue les capacités et les limites de ladite coopérative à servir aux attentes de ses adhérents ainsi que les facteurs liés à la non amélioration des conditions de vie.

En effet, en contrôlant les caractéristiques individuelles des adhérents (sexe, nombre d'enfants à charge, niveau d'instruction, situation matrimoniale), nous constatons que ces quatre variables indépendantes ont des liens avec les résultats de notre étude.

S'agissant de la variable indépendante **sexe**, nos résultats montrent que le sexe féminin est représenté à presque la moitié par rapport au sexe masculin. Cela prouve que les deux sexes sont représentés malgré l'inégalité constatée au niveau des effectifs. Ces résultats sont donc analogues à ceux de GENTIL (1984 :56) dans son étude *sur les pratiques coopératives en milieu rural africain.* L'auteur précise que sans le concours des femmes, la coopérative a peu de chances de réussir certaines fonctions dans de nombreux pays. Cette représentativité concorde aussi avec le 1er principe de l'ACI (1995) qui stipule que les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat et ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et déterminées à prendre leurs responsabilités en tant que membres, et ce, sans discrimination fondée sur le sexe, l'origine sociale, la race, l'allégeance politique ou la religion.

Somme toute, la coopérative REMA TWITEZIMBERE est ouverte à toutes personnes et sert les attentes de tous ses adhérents sans discrimination fondée sur le sexe. Cette participation de tous les sexes répond à l'une des voies empruntées par cette coopérative pour améliorer efficacement les conditions de vie de ses adhérents.

Quant à la variable indépendante **niveau d'étude**, les résultats indiquent que la majorité des enquêtés se situent dans la catégorie de ceux qui ont le niveau primaire. Les paysans de cette catégorie adhèrent à la coopérative du fait qu'ils veulent changer leur mode de vie traditionnel afin d'emboiter le pas vers la modernité. Ces résultats sont similaires à celui de GENTIL (1984 :6) lorsqu'il différencie les structures traditionnelles fondées principalement sur la réciprocité (chacun profite à tour de rôle de l'organisation collective) avec des coopératives fondées sur la solidarité (tous travaillent ensemble pour un objectif commun et décident collectivement de l'utilisation des bénéfices).

Ainsi, cette catégorie d'adhérents a déjà compris que les structures traditionnelles ne leur permettent pas de s'autopromouvoir d'où leur envie d'embrasser les coopératives afin de pouvoir améliorer leurs conditions de vie.

Quant aux analphabètes qui, eux aussi constituent un effectif important cela s'explique par la situation du sous-développement qui caractérise la société burundaise. Ce constat est aussi celui de LEBRET (1963 :50) lorsqu'il examinait les critères les plus communément admis du sous-développement en ces termes:*« […] Analphabétisation, absence ou insuffisance de cadres scientifiques et de techniciens, […].»* Cette situation fait partie des contraintes qui empêchent ladite coopérative d'être efficace en ce sens que ce sont les adhérents eux-mêmes qui doivent développer leurs propres coopératives. Sans connaissances réelles, on ne peut pas faire développer une organisation coopérative.

Pour ce qui est de la variable indépendante **situation matrimoniale,** les résultats de cette recherche montrent que presque tous les enquêtés sont des mariés. En effet, les mariés constituent une catégorie de la population qui est beaucoup plus préoccupée par la question d'amélioration de leurs conditions de vie. Ils adhèrent à la coopérative dans le but de chercher de source de revenus complémentaires à celles qu'ils détenaient déjà. Ces résultats coïncident avec ceux de DÜLFER (1975 :40) dans son étude sur *l'efficacité opérationnelle des coopératives agricoles dans les pays en développement*. Selon cet auteur *«les coopératives visent en premier chef à servir leurs membres, les intérêts de ces derniers et à leur permettre de franchir les obstacles socio-économiques. Leur finalité consiste à permettre l'individu de s'assumer pleinement dans sa vie personnelle et publique.»*.

Les résultats de PETRELLA (2007: 126-128) ne s'écartent pas des nôtres. L'auteur constate que les coopératives constituent une sphère de l'économie où les biens et les services produits servent à augmenter le bien-être des membres et dont le paramètre de définition de la valeur est la contribution à la réalisation des objectifs de l'organisation. Cela spécifie le rôle des coopératives plus particulièrement leur principale préoccupation de servir les attentes de leurs adhérents.

Ainsi, avec l'adhésion à cette coopérative, les mariés espèrent augmenter leurs sources de revenus afin d'améliorer leurs conditions de vie.

De la variable indépendante **nombre d'enfants à charge**, les résultats de notre recherche montrent que la majorité d'enquêtés ont 4 à 6 enfants voire 7 enfants et plus. Cette situation résulte du sous-développement caractéristique des pays africains dont le Burundi. Ces résultats concordent à celui de LEBRET (1963 :50) lorsqu'il examinait les critères les plus communément admis du sous-développement. Selon cet auteur, la haute fécondité ou faible restriction des naissances font partie des critères du sous-développement.

En effet, La conséquence de la haute fécondité des paysans de Mutaho en général et les coopérateurs de la coopérative REMA TWITEZIMBERE en particulier engendre la réduction des superficies cultivables en général et des terrains riziers en particulier. Cette situation a comme impact l'insuffisance de la production agricole. Cela fait partie des contraintes dont fait face cette coopérative dans sa mission d'améliorer les conditions de vie de ses adhérents.

Somme toute, la faible restriction des naissances ne permet pas aux coopérateurs de la coopérative REMA TWITEZIMBERE d'améliorer efficacement leurs conditions de vie du fait qu'ils sont obligés de nourrir trop de bouches dans leurs ménages avec une production insuffisante due aux petites étendues rizières cultivables.

Parallèlement à l'analyse des variables indépendantes, l'analyse tri à plat a fait objet de six variables de l'échantillon de cette recherche pour étudier la contribution de la coopérative REMA TWITEZIMBERE à l'amélioration des conditions socioéconomiques des adhérents.

Partant de **l'existence des indicateurs d'amélioration des conditions de vie**, les résultats de notre recherche indiquent que tous les enquêtés de notre échantillon reconnaissent qu'ils ont des indicateurs d'amélioration des conditions de vie dès lors qu'ils sont membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Cette affirmation résulte du fait qu'ils jouissent des avantages offerts par ladite coopérative au détriment des non membres.

Ces résultats ne s'éloignent pas de ceux de LOPES-CARDOSO (1964 :21) dans son étude sur *Doctrine coopérative et coopération agricole*. L'auteur affirme que la coopérative a permis aux petits et moyens agriculteurs d'élargir le champ de leur activité et d'améliorer leurs indices technico-économiques de production et de commercialisation, en perfectionnant les conditions d'approvisionnement, l'utilisation des divers facteurs et l'écoulement des produits.

C'est aussi les résultats obtenus par COMTE(1968) dans son étude sur *le développement rural et la coopération agricole en Afrique tropicale.* Selon cet auteur, les avantages qu'offrent les sociétés coopératives sont :

> « *la concentration économique qui permet de tirer le meilleur parti des compétences techniques et de l'infrastructure existante, et la décentralisation qui favorise l'initiative paysanne et qui permet aux techniciens de se réserver pour les fonctions exigeant des connaissances spéciales, la collectivisation des échanges et du crédit, qui permet de diminuer le nombre de transactions pour un même volume, et ensuite l'esprit de collaboration entre les paysans et les cadres techniques, qui permet, lui, de diminuer les contrôles*.(COMTE,1968 :174).

Grosso modo, la coopérative REMA TWITEZIMBERE procure des avantages à ses membres qui leur permettent d'accroître le rendement comparativement à la situation d'avant leur adhésion. Cela figure parmi les actions posées par ladite coopérative dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents.

S'agissant de la variable **habitat décent**, les résultats de la recherche montrent qu'à peu près tous les enquêtés vivent dans des maisons en briques adobes. Cette situation prouve que le rôle des coopératives n'est pas de doter de richesses à leurs membres mais plutôt que c'est à eux de chercher à accroître les revenus en développant leurs propres coopératives. Ces résultats concordent avec ceux de FAO (2001) dans son étude sur *le développement agricole.* Selon cette organisation internationale les membres des coopératives en sont en même temps copropriétaires. Ils ont à la fois le droit et le devoir de participer à la fixation des objectifs, à la prise de décisions ainsi qu'à son contrôle et son évaluation. Ils décident également des services à offrir et bénéficient des fruits récoltés. Ils doivent contribuer par leurs propres ressources (capital, travail, produits) au développement de la coopérative.

Cela nous permet d'affirmer que bien qu'ils adhèrent à la coopérative REMA TWITEZIMBERE, la majorité des adhérents ne parviennent pas à améliorer effectivement leurs habitats du fait de l'insuffisance de la production qui ne leur permet pas de générer des revenus nécessaires pour l'investissement.

Cela coïncide aussi avec les résultats d'A. LOPES-CARDOSO (1964 :24) lorsqu'il écrit que les petits agriculteurs n'ont à apporter pratiquement que la terre quand ils sont les propriétaires, leur force de travail et leurs connaissances techniques. Or d'un point de vue économique ce ne sont plus, dans un système capitaliste, des armes décisives.

Toutes ces idées ci-haut exposées expliquent le fait que la majorité des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE habitent toujours dans des maisons en briques adobes. L'accès à l'habitat décent fait donc partie des facteurs explicatifs de la non amélioration des conditions de vie des adhérents de ladite coopérative.

Pour la variable **scolarisation des enfants,** les résultats issus de la recherche indiquent qu'à peu près tous les enquêtés ont scolarisé leurs enfants. En effet, parallèlement aux mesures de gratuité d'enseignement fondamental prises par le gouvernement, l'influence des pairs a joué un grand rôle dans cette action. Cela s'explique par le fait que les membres de cette coopérative se côtoient et échangent sur le bien-fondé de promouvoir leur propre développement dont la scolarisation de tous les enfants en âge de scolarité. C'est ce que GENTIL (1984 :47) révèle lorsqu'il écrit que la coopérative reste toujours caractérisée par son double visage : association

de personnes et entreprise économique. Etant en association, les membres de ladite coopérative développent les liens sociaux et échangent sur leur avenir et celui de leurs progénitures.

Somme toute, le fait que les coopérateurs de REMA TWITEZIMBERE se regroupent dans ladite coopérative éloigne leur isolement tout en renforçant la collaboration et la solidarité entre eux. Cela a comme impact positif l'échange d'expérience sur leur autopromotion dont la scolarisation de leurs enfants pour leur préparer un avenir meilleur. Cela constitue l'une des voies de sortie adoptée par les coopérateurs eux-mêmes en vue de développer leur organisation coopérative qui, à son tour leur permet d'améliorer leurs conditions de vie.

Concernant la variable **accès aux soins de santé**, les résultats de notre recherche montrent que presque tous les enquêtés parviennent à se faire soigner en cas de maladie. Même si les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE affirment qu'ils ont accès aux soins de santé, ils font face à des contraintes d'insuffisance des moyens financiers. Cela se remarque surtout en cas de grave maladie qui exige des traitements très coûteux. La plupart des fois les patients font recours aux tradipraticiens par manque de moyens financiers leur permettant de se faire soigner dans les structures de santé localisées à Bujumbura ou à l'étranger comme nous ont révélé nos enquêtés.

Malgré leur adhésion à la coopérative, le constat est que les coopérateurs ne parviennent pas à trouver les moyens financiers leur permettant de se faire soigner. Cela s'explique par le fait que la coopérative n'a pas la vocation de générer des revenus à ses coopérateurs mais plutôt de permettre à ces derniers d'atteindre les objectifs du développement qu'ils se sont fixés en mettant en commun leurs efforts.

Ce constat concorde avec l'un des quatre traits caractéristiques de la coopérative. Celle-ci constitue une institution économique permanente instaurée et maintenue par les membres du groupe coopératif en tant qu'instrument opérationnel pouvant fonctionner comme toutes les autres unités économiques permanentes offrant de services commerciaux ou fabriquant des produits agricoles, artisanaux ou industriels. (DÜLFER, 1975 :8).

Cela nous permet de dire que l'accès aux soins de santé des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE connaît toujours des lacunes, ce qui constitue l'un des facteurs liés à la non amélioration des conditions de vie des adhérents.

Quant à la variable **accès à l'eau potable**, les résultats de notre recherche montrent que la majorité des enquêtés boivent de l'eau provenant de sources bien aménagées « Rusengo ». Face à cette situation, les femmes de même que les enfants scolarisés continuent à descendre dans

les bas-fonds des marais à la recherche de l'eau. Cela montre que les coopérateurs de REMA TWITEZIMBERE n'ont pas amélioré leur accès à l'eau potable. Cela constitue une preuve de la non amélioration des conditions de vie de ces derniers.

Ainsi, ces résultats sont analogues à ceux de GENTIL lorsqu'il conclut en ces termes :

> *« En définitive les coopératives rendent des services appréciés aux coopérateurs mais elles sont le plus souvent cantonnées dans des activités économiques à faible taux de rentabilité ou dans des zones marginales. Elles sont souvent des instruments de rationalisation de la collecte primaire ou de la distribution de détail pour le grand profit de l'Etat ou des sociétés d'import-export. »* (GENTIL, 1984 :141)

Bref, malgré leur adhésion à la coopérative REMA TWITEZIMBERE les coopérateurs ne sont pas parvenus à améliorer effectivement leurs conditions de vie dans ce domaine de l'eau potable. Cela fait partie des facteurs liés à la non amélioration des conditions de vie des adhérents

En ce qui est de la variable **évaluation du rendement agricole,** les résultats de notre recherche indiquent que presque tous les enquêtés apprécient le rendement rizicole. Cela résulte des avantages que leur offre ladite coopérative. En effet, selon les informations recueillies auprès de nos enquêtés, cette coopérative permet à ses adhérents de contracter des crédits agricoles à la COOPEC, de se procurer d'intrants agricoles ainsi que de bénéficier de l'encadrement des moniteurs agricoles implantés sur les collines surplombant les marais de cultures de riz. (Enquête de terrain, Juin 2020).

Toutes ces actions concourent à l'amélioration du rendement de la production rizicole des coopérateurs comparativement à la situation d'avant leur adhésion.

Ainsi, ces résultats sont similaires à ceux réalisés par NIYONZIMA(2010) dans son étude sur *La contribution des coopératives agricoles à la réduction de la pauvreté en milieu rural au Rwanda.* Cet auteur affirme que grâce aux coopératives agricoles, les agriculteurs peuvent exploiter les champs qui se situent dans les zones de terrains communs (par exemple les marais ou les superficies des terres publiques), bénéficier des services d'appui en moyens techniques, financiers et matériels; profiter des apprentissages collectifs de nouvelles techniques et méthodes de production, de gestion, de conservation, de transformation et de commercialisation de leurs produits agricoles. C'est d'ailleurs ce qu'affirmait GENTIL (1984 :114) en ces termes:

« ...les coopératives de production sont une nécessité. Elles permettent l'appropriation collective des moyens de production (terre et machine), l'utilisation de la mécanisation et de la

technologie moderne. [...], l'abandon du statut et de la mentalité de paysans parcellaires afin de créer un paysan nouveau.»

Somme toute, les coopérateurs évaluent positivement la contribution de leur coopérative dans l'amélioration du rendement du riz ce qui implique une amélioration des conditions de vie de leur part comparativement à la situation antérieure. Cela prouve que la coopérative REMA TWITEZIMBERE pose des actions dans le sens de l'amélioration des conditions socioéconomiques de ses adhérents.

Dans le souci de dégager des résultats probables, cette recherche a fait recours à l'analyse explicative ou analyse tri croisé. A cet effet, une série de variables ont été croisées dans le but de confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche. Les résultats obtenus se présentent comme suit :

Le lien entre la **superficie du terrain d'exploitation rizicole** et la **quantité de riz produit par l'an** a été confirmé à l'aide d'un test de l'hypothèse d'indépendance Khi-Deux. Chez les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE, ladite relation s'explique en grande partie par les données sociodémographiques. En effet, la population de la commune Mutaho en général et les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE en particulier sont caractérisés par une haute fécondité. Face à ce phénomène, les coopérateurs se trouvent confrontés à un problème d'exiguïté des terres en général et en particulier celui des terres rizières.

Interviewés à ce sujet, nos enquêtés nous ont répondu en ces termes :

«Même si nous utilisons des techniques modernes rizicoles nous ne parvenons pas à produire beaucoup à cause de nos petites parcelles exploitées. Ici chez nous, la majorité des agriculteurs possèdent entre 0 à 5 ares. La plupart d'entre eux nous ne produisent que des quantités minimes destinées à être consommées pendant seulement une courte période.» (Enquête de terrain, Juin 2020)

Selon les résultats de notre recherche, nous constatons que les coopérateurs ne parviennent pas à accroître significativement leur production malgré l'usage des techniques rizicoles modernes. Cela s'explique par le fait qu'une grande partie des coopérateurs possède de petites étendues rizières et par conséquent produit de petites quantités de riz. Ce constat est similaire à celui de DÜLFER (1975 :64) dans son étude sur *l'efficacité opérationnelle des coopératives agricoles dans les pays en développement.* L'auteur affirme que les principes de la gestion agricole moderne exigent que le rapport hommes/terres cultivées doive correspondre à certaines normes.

Ceci implique qu'un nombre donné de producteurs ont besoin automatiquement d'un nombre déterminé d'hectares à cultiver. En conséquence, une exploitation coopérative de production doit être de taille moyenne ou grande.

Bref, les petites superficies de terre cultivable en marais de Ruguzwe et de Kagoma constituent un facteur explicatif de la non amélioration effective des conditions de vie des adhérents de la coopérative REMA TWITEZIMBERE en ce sens que lesdites superficies ne permettent pas aux adhérents d'accroître significativement leurs rendements de riz.

Le lien entre la **quantité du riz produit par an** et **la durée du stock du riz** a été confirmé à l'aide d'un test d'hypothèse d'indépendance Khi-deux. La majorité des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE utilisent leurs stocks de riz dans un délai qui ne dépasse pas six mois. C'est une habitude qu'on observe chez la plupart des burundais qui consiste à écouler la production dès la récolte. Ce phénomène est aussi observé chez les membres de cette coopérative. Même ceux qui produisent de grandes quantités de riz, ils les écoulent dans un laps de temps.

C'est le même phénomène que DÜLFER (1975 :98) relève en ces termes :

> *« L'agriculteur pratiquant des cultures vivrières pour la commercialisation doit décider s'il est plus avantageux de stocker la quantité de produits dont il aura besoin pour sa consommation personnelle ou de l'acheter avec ses bénéfices avant la récolte suivante. Souvent, les agriculteurs ont tendance à tout vendre à bas prix après la récolte et ils sont forcés de racheter au prix fort jusqu'à la récolte suivante. Après une telle expérience, ils tendent à revenir à l'agriculture de subsistance*. »

Ainsi, le fait que le stock de riz dure un temps court s'explique d'une part, par le fait que les coopérateurs produisent de petites quantités insuffisantes, d'autre part par le fait que les quantités produites sont immédiatement vendues au marché. Face à cette situation, les coopérateurs sont contraints de vivre dans des conditions d'insécurité alimentaire du fait que le riz fait partie des aliments consommés par la majorité des paysans de la commune Mutaho. Cela nous permet de dire que la variable durée du stock de riz figure parmi les facteurs explicatifs de la non amélioration effective des conditions de vie chez les coopérateurs de REMA TWITEZIMBERE.

Le lien entre la **quantité de riz produit par an** et les **moyens d'éclairage utilisés dans les ménages** des coopérateurs a été infirmé à l'aide d'un test d'hypothèse d'indépendance Khi-Deux. En effet, la plupart des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE utilisent la torche et la lampe chargeable pour éclairer leurs ménages. Cela montre qu'ils n'ont pas encore

amélioré leurs conditions de vie car la torche de même que la lampe chargeable ne peuvent pas éclairer en même temps toutes les chambres de la maison. Des adhérents interviewés nous ont différencié la lampe chargeable d'un panneau solaire en ces termes : *« La lampe chargeable est une lampe qu'on charge à l'aide du panneau solaire. Elle fonctionne comme la torche car elle éclaire seulement là où elle est posée. Au contraire le panneau solaire éclaire toute la maison avec des lampes installées dans toutes les chambres. »*. (Enquête de terrain, Juin 2020).

Nous constatons que la lampe chargeable de même que la torche ne peuvent pas fournir la lumière dont les coopérateurs ont besoin. En effet, la majorité des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE sont des ménages ayant des enfants scolarisés et qui par conséquent ont besoin d'utiliser la lumière surtout pendant la nuit pour les aider à réviser les matières enseignées en classe. Lesdits enfants ne parviennent pas à avoir la lumière suffisante ce qui est parfois à l'origine de leurs échecs.

Tenant compte de cet indicateur dans l'amélioration des conditions de vie, nous constatons que malgré l'adhésion à cette coopérative, les coopérateurs continuent de vivre toujours dans des mauvaises conditions. Le faible taux d'utilisation du courant électrique de la REGIDESO s'explique par le non raccordement à cette source d'énergie d'un bon nombre de ménages de la localité de Mutaho.

Ainsi les résultats montrent que la coopérative REMA TWITEZIMBERE ne peut servir les attentes de ses adhérents en courant électrique du fait qu'elle est limitée en moyens financiers. Ces résultent ne s'éloignent pas à ceux du colloque international (2017) sur «*Les Coopératives agropastorales: un nouveau modèle socio-organisationnel de développement?*». Selon les clauses de ce dernier :

> « *Les coopératives bien que constituant des pôles de développement ne parviennent pas encore à induire un effet d'entraînement positif durable dans les pays en développement. Cet engagement n'est pas donné absolument par le seul statut coopératif. Il dépend d'une série de facteurs. La mauvaise/faible structuration, le saupoudrage des initiatives gouvernementales, le leadership entre les coopérateurs, la mal gouvernance etc. font partie parmi tant d'autres, les facteurs explicatifs de cette lenteur de décollage. Par contre l'effet observé est contraire dans les pays développés où les coopératives constituent des leviers de développement.»* (Libreville, 8-10 novembre 2017).

Cela nous permet de dire que notre hypothèse établissant le lien de dépendance entre ces deux variables n'était pas fondée. Il en découle que les moyens d'éclairage ne sont pas considérés comme facteurs explicatifs du non amélioration effective des conditions de vie dans le contexte

des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE. Cela relève du fait que presque la majorité des paysans de Mutaho en général et en particulier les coopérateurs de cette coopérative n'ont pas accès au courant électrique offert par la REGIDESO.

Le test de l'hypothèse d'indépendance Khi-Deux a confirmé le lien entre la **quantité de riz produit par an** et **équipements achetés lors de la vente du riz**. Selon les résultats de notre recherche, nous constatons que la plupart des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE n'achètent pas des équipements lors de la vente de leur récolte de riz. Cela est la conséquence de la quantité insuffisante produite qui ne permet pas aux coopérateurs de générer des revenus pouvant servir à cette fin.

A côté de l'insuffisance de la production rizicole, des coopérateurs font face aussi au remboursement des crédits agricoles accordés par la COOPEC. Ils vendent leurs productions non pas pour acheter des équipements mais pour s'acquitter de leurs crédits agricoles contractés à cette institution financière. Face à cette situation, nous constatons que la coopérative REMA TWITEZIMBERE n'a pas réussi à servir les attentes de ses adhérents faute de stratégies adéquates. C'est ce que DESROCHE (1976 :374) relève en ces termes :

> *«Qu'elle soit miniaturisée ou géante, plus ou moins socialisante ou plus ou moins libéralisante, une pratique coopérative relève d'un goût, d'un appétit, d'un plaisir de créer : et de créer l'un dans l'autre un groupe, une entreprise, des emplois, des transactions, un pouvoir, ou un contre-pouvoir, un marché, un chantier, un noyau, un réseau, un mouvement. C'est une entreprise au sens large impliquant combinaisons entre des échanges et des hommes, et ces combinaisons doivent innover et inventer au jour le jour pour ne pas rater l'enclenchement des appareils techniques et des réseaux humains.»*

Ainsi, cette situation nous permet d'affirmer que la variable équipements achetés lors de la vente du riz figure parmi les facteurs liés à la non amélioration des conditions de vie. Cela explique que la production rizicole annuelle n'arrive pas à subvenir les besoins en équipements de la majorité des adhérents à la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

Le lien entre la **quantité de riz produit par an** et **l'épargne annuelle** a été confirmé dans la coopérative REMA TWITEZIMBERE à l'aide du test de l'hypothèse d'indépendance Khi-Deux. Les résultats de la recherche montrent que les coopérateurs produisant de quantités de riz relativement élevées sont en général plus nombreux à épargner comparativement à ceux qui produisent peu. Cette situation s'explique par le fait que ce sont eux qui tirent des revenus importants lors de la vente de leur production. Ils épargnent pour augmenter leur capacité de

rembourser le crédit contracté à la COOPEC afin d'avoir droit à un prochain crédit agricole leur permettant d'accroître la production agricole. Ce constat ne s'écarte pas de celui de COMTE (1968 :43) quand il affirme : «*Si le crédit est indispensable au développement de la production, les produits agricoles réciproquement, doivent être utilisés à garantir le crédit.*» C'est aussi le constat de DÜLFER. Selon cet auteur la question du crédit se pose dans tous les pays, plus particulièrement quand le développement agricole dépend d'un grand nombre de petits paysans agricoles. (DÜLFER, 1975 :102).

Cependant, l'absence d'épargne chez les coopérateurs enregistrant une faible production de riz s'explique par le fait que leur production rizicole sert à la consommation familiale sans toutefois générer des revenus nécessaires à l'épargne. Ce constat coïncide avec celui de MILHAUD (1962 :314) lorsqu'il écrit que les trois quarts des familles africaines vivent des produits agricoles d'une exploitation rurale et ne plantent que ce qui est nécessaire pour leur consommation propre. La grande majorité d'entre elles vivote dans une économie de subsistance qui ne permet pas de constituer une épargne.

Vivre sans épargne est un indicateur de mauvaises conditions de vie. C'est ainsi que l'épargne annuelle figure parmi les facteurs explicatifs de la non amélioration effective des conditions de vie constatée chez les adhérents de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

Le test de l'hypothèse d'indépendance Khi-Deux a infirmé le lien entre la **quantité de riz produit par an** et **l'investissement réalisé lors de la vente du riz**. En effet, l'analyse des résultats de notre recherche montre que la majorité des adhérents n'ont rien réalisé comme investissement. Cela est dû à l'insuffisance de la production qui ne leur permet pas de réaliser le surplus pour le marché afin de générer des revenus nécessaires pour l'investissement.

L'absence d'investissement est un phénomène qui touche la majorité des paysans africains en général et ceux du Burundi en particulier. Selon les résultats de cette recherche, la majorité des coopérateurs de REMA TWITEZIMBERE n'investissent pas du fait que les revenus tirés de la vente du riz restent faibles pour réaliser l'investissement. Ces résultats ne s'éloignent pas de ceux de DÜLFER (1975 :10) lorsqu'il affirme que le faible revenu par tête, la prépondérance du travail manuel, la division du travail et mécanisation insuffisante, investissements insuffisants (…) constituent les critères du sous-développement.

Somme toute, l'investissement réalisé lors de la vente du riz ne figure pas parmi les facteurs explicatifs du non amélioration des conditions de vie des membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE du fait qu'il n'existe pas de relation entre ces deux variables croisées

Conclusion du chapitre

Dans ce chapitre, nous avons procédé à la présentation, l'analyse et la discussion des résultats issus des informations recueillies au cours de notre enquête de terrain. Les résultats ont été représentés sur des figures (histogrammes) ou dans des tableaux (tableaux croisés, appelés aussi tableaux de dépendance ou tableaux de contingence).

Dans le souci de dégager des résultats probables, deux types d'analyse des résultats à savoir l'analyse tri à plat et l'analyse tri croisé ont été utilisées. Ainsi, nous avons procédé à la discussion des résultats issus de ces analyses.

Nous avons abouti aux conclusions qui suivent :

Nos questions de recherche ont trouvé des réponses avec toutes les variables utilisées dans l'aboutissement des résultats.

Nos objectifs concernant l'amélioration des conditions de vie des adhérents ont été atteints par des variables **sexe**, **existence des indicateurs de l'amélioration des conditions de vie** et **évaluation du rendement agricole**.

S'agissant d'identifier les facteurs liés à la non amélioration des conditions de vie, nos objectifs ont été atteints par des variables **nombre d'enfants à charge**, **niveau d'étude**, **habitat décent**, **accès aux soins de santé** ainsi que **l'accès à l'eau potable**.

Nos hypothèses de recherche ont été confirmées par les résultats issus du croisement des variables **superficie du terrain d'exploitation rizicole** et la **quantité de riz produit par l'an, quantité du riz produit par an** et **la durée du stock du riz, quantité de riz produit par an** et **l'épargne annuelle, quantité de riz produit par an** et **équipements achetés lors de la vente du riz.**

Seules le croisement des variables **quantité de riz produit par an** et les **moyens d'éclairage utilisés dans les ménages, quantité de riz produit par an** et **l'investissement réalisé lors de la vente du riz** ont infirmé l'hypothèse postulant l'influence de l'insuffisance de la production sur la non amélioration des conditions de vie.

Notons que notre analyse s'est limitée à décrire les variables (analyse des tris à plat ou analyse univariée) et à expliquer la relation entre les variables (analyse des tris croisés, analyse bivariée, analyse explicative ou inférentielle).Cependant, il importe de signaler que nous n'avons pas passé à l'analyse multivariée c'est-à-dire aux variables de contrôle pour être sûr qu'une liaison observée est une relation véritable.

Selon N'DA (2015 :170) l'analyse multivariée […] a pour intérêt de dévoiler, derrière les résultats « bruts », les conditions par lesquelles agissent les déterminants sociaux des conduites. ».C'est pour cette raison que cette analyse est susceptible d'apporter plus de clarifications sur les relations observées entre les variables croisées qui nous ont servi à vérifier nos hypothèses de recherche et à répondre à nos questions de recherche ainsi qu'à nos objectifs. Malgré le non recours à ce type d'analyse, les résultats issus de notre recherche restent probables du fait qu'ils ont été obtenus à partir de la mobilisation des méthodes et des techniques de recherche internationalement reconnues et par conséquent ils contribuent à l'étude de la recherche en domaine de la contribution des coopératives au développement de la population du monde rural.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de recherche a porté sur l'analyse de la contribution des organisations à base communautaire en l'occurrence la coopérative REMA TWITEZIMBERE de Mutaho dans l'amélioration des conditions de vie des adhérents. Les questions de base qui ont servi de fil conducteur de notre argumentaire consistaient à analyser les capacités et les limites de ladite coopérative à contribuer effectivement à l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents. En entreprenant cette étude, notre préoccupation générale consistait à analyser la contribution de la coopérative REMA TWITEZIMBERE à l'amélioration des conditions de vie des adhérents afin d'apporter une humble contribution aux travaux déjà effectués dans le domaine du développement communautaire. Nous nous sommes intéressés aux coopératives en ce sens qu'elles sont devenues un sujet d'actualité dans ces jours-ci tant au niveau mondial, africain que national. Ainsi, malgré les études effectuées jusqu'à présent, nombreuses zones d'ombre nécessitent des études supplémentaires. Par ailleurs, la compréhension du phénomène coopératif peut être utile tant sur le plan économique que sur le plan sociologique.

Partant de ce constat, nous avons emprunté la démarche scientifique depuis l'appréhension de nos questions de recherche jusqu'à l'analyse des données recueillies sur le cas étudié afin de dégager des résultats scientifiquement prouvés pouvant faire avancer les connaissances dans le domaine du développement communautaire. C'est ainsi que la présente conclusion retrace les objectifs poursuivis au cours de ce travail, les hypothèses postulées et l'appréhension des pistes de réponses qui sont jugées fécondes à l'endroit de nos questions de recherche.

Dans le souci d'éclairer nos lecteurs, nous avons consacré le premier chapitre à la définition des concepts connexes au sujet et à la revue de littérature. C'est pour cette raison que les concepts d'organisation, de coopérative, de conditions de vie, de développement ainsi que celui de paysan ont attiré notre attention.

Quant à la revue de la littérature, des auteurs tant internationaux que nationaux qui ont travaillé sur des sujets touchant aux coopératives ont été consultés et critiqués dans le but de cadrer les limites de ce dernier. Parmi eux, nous mentionnons DESROCHE, GENTIL, COMTE, DÜLFER, DESLAURIER, DRAPERI, NZEYIMANA pour ne citer que les plus importants.

Dans le deuxième chapitre, nous avons présenté le cadre géographique de notre champ d'étude en l'occurrence la Commune Mutaho ainsi que la société coopérative REMA TWITEZIMBERE qui est l'objet de cette recherche. De cette présentation, il s'est dégagé les éléments de réponses à nos questions de recherche mais également nos objectifs ont été atteints.

Nous faisons allusion ici à l'analyse des forces, faiblesses, opportunités ainsi que les menaces (analyse MOFF) de cette coopérative. Ladite analyse nous a permis d'établir les constats suivants : la coopérative possède des hangars chargés de stocker la production des coopérateurs pour éviter sa détérioration ; elle avalise ses coopérateurs à la COOPEC pour qu'ils obtiennent le crédit agricole ; elle enseigne les techniques agricoles modernes aux adhérents ; elle enseigne les techniques de rationalisation de la production ;elle paie les avances pour l'engrais chimique subventionnée ; elle fournit quelquefois des intrants agricoles à ses coopérateurs ;elle achète à un juste prix la production rizicole de ses adhérents ;elle ne distribue pas de ristourne à ses adhérents ;elle n'est pas capable de multiplier les semences sélectionnées.

Notons que toutes ces actions montrent les initiatives et contraintes de la coopérative REMA TWITEZIMBERE dans sa mission de servir aux attentes de ses adhérents liées à l'amélioration des conditions de vie. Cela correspond à l'atteinte des objectifs spécifiques consistant à identifier les activités initiées par cette coopérative, les capacités et les limites de cette coopérative liées à l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents. Elles constituent aussi des éléments de réponse à nos questions de recherche.

La spécificité du savoir scientifique exige à tout chercheur de montrer toutes les étapes de cheminement de sa recherche depuis la conception du sujet jusqu'à la présentation des résultats. C'est pour cette raison que le troisième chapitre a été consacré à l'approche théorique et méthodologique. L'interactionnisme symbolique développé par le sociologue américain HERBET BLUMER et élève du grand Psychologue GEORGE HERBET MEAD a été utilisé. Cette théorie nous a permis d'étudier le sens que les paysans donnent à leur coopérative mais également les interactions qui caractérisent les acteurs sociaux au sein de la coopérative REMA TWITEZIMBERE.

Avec cette théorie, nous avons montré que les coopérateurs adhèrent à cette coopérative dans le but de chercher des sources de revenus qui s'ajoutent à celles qu'ils détiennent déjà. Ils interagissent entre eux mais également avec les responsables de la promotion des coopératives afin d'atteindre ce but.

Du point de vue méthodologique, nous avons recouru à : la documentation, l'enquête par questionnaire, l'observation analytique, l'enquête par guide d'entretien. Ainsi, Nous avons consulté les ouvrages de méthodologie de recherche en sciences sociales, les ouvrages généraux, de spécialités, des articles et revues pour ne citer que ceux-là. Le questionnaire d'enquête a été administré à 75 coopérateurs choisis par la technique aléatoire systématique. Les champs de riz, les hangars de stock de riz ainsi que les ménages des coopérateurs enquêtés

ont fait l'objet de notre observation. En plus du président de la coopérative, l'agronome communal et du conseiller technique chargé du développement communal, 7 coopérateurs ont été aussi interviewés. Toutes ces méthodes et techniques nous ont servi à atteindre les résultats de notre recherche.

L'analyse des facteurs liés à l'amélioration des conditions socio-économiques des adhérents à la coopérative REMA TWITEZIMBERE a fait objet du quatrième chapitre. Les informations récoltées sur base de l'enquête par questionnaire ont été traitées avec le logiciel PSPP. Les résultats issus de l'analyse tri à plat ont montré que les enquêtés ont été distribués par rapport aux différentes variables de notre recherche. Ces résultats servent d'éléments de réponses à certaines de nos questions de recherche.

S'agissant de l'analyse tri croisé, les variables (superficie des terres cultivables et quantité de riz produit par an) prises comme indépendantes ont servi de croisement à d'autres variables afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche. Le test d'hypothèses nous a servi à déterminer Khi-deux qui a été utilisé pour tous les croisements effectués. Les Khi-deux ont confirmé nos hypothèses de recherche dans le croisement des variables la superficie du terrain cultivable et la quantité de riz produit par an ; la quantité de riz produit par an et la durée de stock de riz ; quantité de riz produit par an et équipement acheté lors de la vente de riz ; quantité de riz produit par an et épargne annuelle.

Les constats ci-haut nous permettent de dire que les membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE ne parviennent pas à améliorer d'une manière effective leurs conditions de vie suite à l'exiguïté des terrains cultivables. Aussi, l'insuffisance de la production rizicole fait que ces coopérateurs ne parviennent pas à améliorer effectivement leurs conditions de vie.

Quant au croisement des variables la quantité de riz produit par an avec les moyens d'éclairage utilisé dans le ménage ; la quantité de riz produit par an avec l'investissement réalisé lors de la vente du riz, les Khi-deux ont infirmé nos hypothèses de recherche.

Tout en partageant la vision de différents auteurs selon laquelle les organisations paysannes et particulièrement les coopératives agricoles constituent les partenaires incontournables du développement social, économique et culturel surtout dans les pays à économie fragile ou émergente, force est de constater que la coopérative REMA TWITEZIMBERE n'est pas parvenue à améliorer d'une manière effective les conditions de vie de ses adhérents il y a de cela huit ans d'activités.

Cette étude a été fort enrichissante, notamment par l'acquisition de compétences dans la conception d'outils d'enquêtes sociologiques et d'analyse de données. Cependant nous n'avons pas pu épuiser tous les aspects que revêt la contribution des organisations coopératives à l'amélioration des conditions de vie des adhérents raison pour laquelle nous ouvrons de nouvelles pistes de recherches futures qui pourront compléter ou enrichir le présent sujet de recherche sous différents angles tels que :

-L'analyse de l'effet des coopératives sur l'intégration des paysans les plus pauvres ;
-L'analyse de la Contribution des coopératives à la lutte contre le chômage ;
-L'analyse de la Contribution des coopératives à l'intégration socioéconomique des jeunes diplômés

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

I. Ouvrages de méthodologie

-BACHELARD, G. (1980). *La formation de l'esprit scientifique*. (10ème éd.). Paris : Vrin

-BLUMER, H. (1969). « The Methodological Position of Symbolic Interactionism », in --BLUMER, H. *Symbolic Interactionism*, New Jersey: Prentice Hall.

-DE QUEIROZ, J-M. &ZIOLKOWSKI, M. (1997).*L'interactionnisme symbolique*. Paris : Presse Universitaire de rennes.

-GRAWITZ, M. (1986). *Lexique des sciences sociales*. Dalloz

-LOUBET DEL BAYLE, J-L. (2000).*Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris-Montréal : l'Harmattan.

-MUCCHIELLI, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris: PUF

-N"DA, P. (2015). *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines. Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article* : L'Harmattan

-QUIVY, R. & CAMPENHOUDT, L-V. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales.* Avec la collaboration de Jacques Marquet. 4e édition *entièrement revue et augmentée.* Paris : Dunod

-SAVOI-JAJC, in GAUTHIER & al., (1987).*Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données.* Presses de l'université du Québec

II. Ouvrages généraux

-AMATAI, E. (1971).*Les organisations modernes*. Editions : DUCULOT

-ANDERSON & al. (2010). *Statistique pour l'économie et la gestion*,Bruxelles, Belgique : Edition De Boeck

- BAILLARGEON, G., & RAINVILLE, J. (1978).*Statistique appliquée* (Tome 2, 6e édition). Trois-Rivières: Les Éditions SMG

-HITE, S-J. (2002).*La recherche quantitative au service des politiques éducatives: le rôle de l'analyse de la littérature*. Paris: UNESCO

-HOYOIS, G. (1968). *Sociologie rurale*. Paris : Editions Universitaires

-KANJI, G. K. (1993).*100 Structural tests.* Thousand Oaks: Sage.

-LEBRET, L-J. (1963).*Dynamique concrète du développement*. Paris : Les Editions ouvrières

-OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1995). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Edit. KARTHALA

-PETRELLA, R. (2007). *Pour une nouvelle narration du monde*, Montréal : Eco société.

-ROUSSEAU, J-J. (1998).*Du contrat social*. Paris : 1e édition Nathan

-UMA, L. (1975). *Le développement rural-Expérience africaine*, Economica, Paris : Harmattan

-WEBER, M. (1971).*Economie et Société*. Paris : Plon

III. Ouvrages de spécialité

-BELLONGLE, G. (1978).*Coopératives et développement en Afrique noire sahélienne (préface de Henri DESROCHE)*, Québec : Centre d'Etudes en Economie Coopérative

-COMTE, B. (1968).*Développement rural et coopération agricole en Afrique tropicale. Cahiers de l'Institut des sciences économiques et sociales*. Fribourg Suisse : Editions universitaires

-DESROCHE, H. (1976).*Le projet coopératif. Son utopie et sa pratique. Ses appareils et ses réseaux. Ses espérances et ses déconvenues*. Paris, Economie et Humanisme : les Editions ouvrières.

-DRAPERI, J-F. (2012). *La république coopérative*. Bruxelles : De Boeck.

-DÜLFER, E. (1975).*L'efficacité opérationnelle des coopératives agricoles dans les pays en développement* (…).Rome : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

-DÜLFER, E. (1984).*Betriebswirtschaftslehre der Kooperative*, Göttingen

-GENTIL, D. (1984). *Les pratiques coopératives en milieu rural africain.*Université coopérative internationale. Paris : Éditions L'Harmattan,

-HELM, F.C. (1968).*The economics of cooperative enterprise*. University of London

IV. Thèses et mémoires

-DESLAURIER, C. (2002).*Un monde politique en mutation : le Burundi à la veille de l'Indépendance (1956-1961)*.Thèse de Doctorat en Histoire, France : Paris 1

-ISIRABAHENDA, N. (1992).*Le rôle des coopératives dans la promotion de l'agriculture*. Mémoire, Université du Burundi : Bujumbura. FSEA

-MUNYERERE, B. (2015). *Analyse des stratégies des jeunes dans la lutte contre le chômage au Burundi : Cas des jeunes diplômés de la zone Cibitoke.* Mémoire de Licence. HAU.

-NDABARUSHIMANA, A. (2014*).Innovations techniques caféicoles et développement rural. Etude du cas de l'expérience burundaise à travers l'exemple de la fédération BONAKURE de la Province Kayanza au Nord du Burundi*. Thèse de doctorat, Université Houphouët Boigny d'Abidjan.Coccody. UFR : Sciences de l'homme et de la société. Institut d'ethnosociologie, Département de sociologie.

-NIYONGABO, V. (1978).*Les problèmes des coopératives rurales au Burundi*. Mémoire, Université du Burundi : Bujumbura, FSEA.

-NIYONZIMA, J. (2010).*La contribution des coopératives agricoles à la réduction de la pauvreté en milieu rural au Rwanda. Étude de cas: les coopératives IABM et IABNDI dans le district de Muhanga.* Mémoire présenté à l'Université du Québec à Rimouski pour le programme de maîtrise en développement régional.

-NSENGIYUMVA, J-P. (1979).*Les perspectives d'avenir de la coopérative maraîchère de Bugarama dans le développement de cette région.* Mémoire, Université du Burundi : Bujumbura, FSEA.

V. Articles et revues

-BONTIANTI, A. (2003).*Mouvement coopératif et organisation du monde rural au Niger. Bilan, perspectives et proposition pour l'avenir.* pp. 103-118

-CHAPOULIE, J-M. (2000).*Le travail de terrain, l'observation des actions et des interactions, et la sociologie.* Sociétés contemporaine n°40 pp.5-27

-CHAQRI, S. (2008/2009). *Les écoles de la théorie des organisations*. Université Ibnou Zohr. Faculté des sciences Juridiques Economiques et Sociales. Master Management Stratégique et Logistique.

-CONGRES DE L'ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE (1995). Manchester

-EMMANUEL MATA, J. (1967). *Les conditions de vie des familles*. Brussells: éditions de Boeck université. Paris : U NCAF-CREDOC. pp. 491-500

-ERNST., & YOUNG. (2012).*La gouvernance éclairée des coopératives*. dans E. y. g. l., n°4BB2446 (Ed.): pp.1-16.

-LOPES-CARDOSO, A. (1964). *Doctrine coopérative et coopération agricole*. In: Économie rurale. N°62, pp. 17-24;

-MBENGUE, A. (2010).*Faut-il brûler les Tests de signification statistique* ? Vol 13 pp.100-127.

-MILHAUD, M. (1962).*Le développement communautaire instrument de développement économique et social en Afrique.* In : Tiers-Monde, tome3, n°9-10.pp.312-320.

-MONTAGNE, R. (1964).*Economie rurale. Les problèmes que pose l'expansion du mouvement coopératif.*pp.101-108

-NZEYIMANA, P. (2018).*La coopérative, pilier de développement rural, commentaires formés.* Bujumbura : Burundi.pp.1-4

-PLETSCHETTE, O. (2018).*D'une tradition fondatrice des coopératives de production au fleuron économique intersectoriel d'aujourd'hui. L'histoire du mouvement coopératif en France.* pp.1-6.

VI. Rapports et autres publications

-C.R. STOCKHOLM. (1957).*Rapport Cheesman*, « Le rôle des gouvernements dans les communautés moins développées »

-COLLOQUE INTERNATIONAL, (2017). « Les Coopératives agropastorales: un nouveau modèle socio-organisationnel de développement ? ». «Ingénierie Rurale, Agriculture Familiale et Agro-Industrie». Libreville, 8-10 novembre 2017

-FAO. (2001). *Développement des coopératives agricoles,* Rome.

-FAO. (2012). *Les coopératives agricoles nourrissent le monde*. Journée mondiale de l'alimentation. www.fao.org

-HANS-HERMANN, M. & al. (1994). *Guide pour la gestion appropriée des coopératives de petits exploitants agricoles (GACOPEA) en Afrique francophone*, Rome : FAO

-KHERRI, A. (2013/2014).*Cours de Statistique de Gestion*. Ière année Master (TC)

-LA COOPERATION BELGE AU DEVELOPPEMENT. *(2014).Les coopératives agricoles : une réponse aux enjeux des agriculteurs familiaux ?* Compte-rendu du séminaire International co-organisé par le CSA, l'UAW, le FWA et le FJA le 2 décembre à la Maison de l'Agriculture à Gembloux : collectifs stratégies Alimentaires.

-MINAGRI (2008).Stratégie agricole nationale 2008-2015.Bujumbura.

-REPUBLIQUE DU BURUNDI MINISTERE DE L'INTERIEUR DE LA FORMATION PATRIOTIQUE ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL. (2018). *Plan Communal de Développement Communautaire, 3ème génération Commune Mutaho province de Gitega*

-REPUBLIQUE DU BURUNDI, *Loi n° 1/12 du 28 juin 2017 régissant les Sociétés Coopératives au Burundi.*

-REPUBLIQUE DU BURUNDI. (2018).*Plan National de Développement du Burundi*. *PND Burundi 2018-2027*

-REPUBLIQUE DU BURUNDI. MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (2014) : *Stratégie Nationale de Développement de la Filière Riz au Burundi,* Bujumbura

-REPUBLIQUE FRANCAISE, *Loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 d'orientation agricole.*

-RESEAU D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES CAPACITES POUR LES COOPERATIVES, (1995).*Plate-forme pour le renouveau coopératif en Afrique*. *Acte de Colloque panafricain sur le défi coopératif du 21e siècle en Afrique*. Cotonou du 15 au 19 mai.

VII. Webographie

-http.//www.grip.org/fr/node/2497.consulté le 10/11/2019

-http://www.definitions-marketing.com/Definition-Echantillonnage-etude.Consulté le28/05/2020

-https//www.iwacu-burundi.org/burundi-des-premiers-jalons-dune-economie-sociale-aux-microcredits/2/Consulté le 7/8/2019.

-https://www.technique-de-vente.com/analyse-swot-pourquoi-et-comment-realiser-une-matrice-swot/ANALYSE-SWOT-DEFINITION-EXEMPLE/ consulté le 18/05/2020

-URL : http://dx.doi.org/10.19044/esj.2018.vl 4n 33 p.80 consulté le 17/08/2019

-www.notrefamille.com/dictionnaire/définition/moyen/.consulté le 14/08/2019

VIII. Dictionnaires

-ANCYCLOPEDIQUE ILLUSTRE (1995). Edition Hachette

-DODGE, Y. (1993). *Statistique : Dictionnaire encyclopédique.* Paris : Dunod

-LE ROBERT (1994). *Genèse et Evolution.* Sous la direction de Monique C. Cormier, Aline Francoeur et Jean Claude Boulanger : Les Presses de l'Université de Montréal.

-PETIT LAROUSSE ILLUSTRE. (1998)

ANNEXES

I. Table de calcul de l'échantillon d'Alain. Bouchard.

Taille de la population	PRECISION								
	90 fois sur 100			95 fois sur 100			99 fois sur 100		
	±10%	±5%	+1%	±10%	±5%	±1%	±10%	±5%	±1%
Infinie	68	271	6765	96	384	9604	166	664	16589
1.000.000	68	271	6720	96	384	9513	166	663	16319
100.000	68	270	6336	96	384	8763	166	659	14229
50.000	68	269	5959	96	381	8057	165	655	12457
10.000	67	263	4035	95	370	4899	163	622	6239
5.000	67	257	2875	94	357	3288	161	586	3842
1.000	63	313	871	88	278	906	142	399	943
500	60	176	466	81	217	475	125	285	485
100	41	73	99	49	80	99	63	87	99

II. Questionnaire d'enquête

Bonjour, je m'appelle NDAYISABA Vincent, étudiant à l'Université du Burundi et je suis en train de réaliser un travail de recherche portant sur l'analyse de la contribution des organisations à base communautaire dans l'amélioration des conditions de vie de ses adhérents : cas de la coopérative REMA TWITEZIMBERE en Commune Mutaho. Voici le questionnaire d'enquête à remplir avec vos réponses. A cet effet, je vous lis les questions et les réponses proposées en rapport avec votre coopérative et vous choisissez les réponses qui vous paraissent correctes. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Ce qui nous intéresse c'est votre point de vue c'est-à-dire la manière dont vous voyez les choses dans votre coopérative. Je m'engage à ne pas divulguer les choix de vos réponses effectuées.

I- Identification sociodémographique des enquêtés

1. Sexe

a. M ☐ b. F ☐

2. Situation matrimoniale

a. Célibataire b. Concubin (e) c. Marié (e) d. veuf (ve) e. divorcé (e)

3. Nombre d'enfants à charge :

a. Sans enfant b.1 à 3 c.4 à 6 d.7 et plus

4. Niveau d'instruction :

a. Analphabète b. Sait lire et écrire c. Etudes primaire d .Etudes secondaires

e. Etudes supérieure f. Formation de métiers à préciser……

II. La superficie du champ et la production rizicole

5. L'adhésion à une coopérative agricole est conditionnée par la possession d'un terrain à mettre en valeur pour cette fin. Parmi les propositions suivantes, pouvez-vous déterminer laquelle correspond à la superficie de votre terrain d'exploitation rizicole?

a.0 à 5 ares b. 6 à 10 ares c.11 à 15 ares d.15 ares et plus

6. Comparativement à la situation d'avant et celle d'après votre adhésion à la coopérative, comment évaluez-vous votre production du riz ?

a. La production a augmenté b. La production a stag c. La production a diminué

7. Parmi les propositions qui suivent laquelle correspond à vos estimations des quantités que produisent annuellement vos exploitations rizicoles ?

a.0 à 50 kg b.51 à 100 kg c.101 à 150 kg d.151 à 200kg e.201kg et plus

8. Parmi les propositions suivantes, laquelle correspond en moyenne à la durée de votre stock de riz depuis que vous êtes membres de la coopérative?

a.1 à 3 mois b.4 à 6 mois c.7 à 9 mois d.10 à 12 mois

III. De l'amélioration du revenu

9. Quel était votre niveau de revenus mensuels avant l'adhésion à la coopérative ?

a. 0 - 5000 F b. 5001- 10 000Fbu c.10001 – 20 000Fbu

d. 20001 – 30 000Fbu e. 30001-40 000Fbu f. Plus de 40 000Fbu

10. Quel est votre niveau de revenus mensuels en tant que membre de la coopérative ?

a.0 - 5000 Fbu b. 5001- 10 000Fb c. 10001- 20 000Fbu

d.20001 -30 000Fbu e.30001-40 000Fbu f. Plus de 40 000Fbu

11. Comment a évolué votre revenu de l'agriculture comparé à il y a avant votre adhésion à la coopérative ?

a. Beaucoup plus élevée b. Plus élevée d. Pareille f. Plus faible

IV. L'utilisation des revenus dans l'amélioration du bien-être

12. Depuis que vous avez adhéré à la coopérative REMA TWITEZIMBERE, vos enfants en âge de scolarité vont-ils tous à l'école ?

a. oui b. non

13. Si oui, dès lors que vous êtes membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE, avez-vous pu améliorer vos possibilités d'envoyer vos enfants à l'école ?

a. primaire fondamentale b. Ecole de métiers c. secondaire post-fondamentale

d. Supérieure

14. Au cours de sa vie tout être humain lutte pour une santé active. Avec le revenu tiré de la vente du riz, parvenez-vous facilement à vous faire soigner en cas de maladie?

a. oui b. non

15. Si non. Quelles sont les principales causes ?

a. non possession de la carte d'assurance maladie b. incapable de payer les factures de soins de santé c. non affilié à la mutuelle de santé d. une longue distance à parcourir

e. autre à préciser……

16. En quels matériaux est construite votre maison ?

a. briques cuites et tôles b. briques adobes c. bois d. Case traditionnelle

17. Parmi les sources d'énergie suivantes, laquelle utilisez-vous comme moyen d'éclairage dans votre ménage ?

a. bougie b. lampe à pétrole c. lampe torche d. électricité de panneau solaire

e. électricité de la regideso f. autres à préciser……

18. Avez-vous accès à l'eau potable ?

a. Oui b. Non

19. Si oui, comment ?

a. Par robinet familial b. Par robinet public c. Par une source d'eau bien aménagée

d. Par approvisionnement au robinet du voisin

20. Le revenu tiré de la vente du riz vous a-t-il permis d'acheter :

a. une télévision b. un poste de radio c. un téléphone portable d. un équipement de la maison

V. De l'investissement des revenus tirés de la vente du riz

21. Le revenu tiré de la vente du riz vous a-t-il permis d'acheter

a. un champ à cultiver b. un vélo c. une vache

d. une motocyclette e. de réhabiliter/construire une maison

22. Nul n'ignore le rôle que joue l'épargne au sein des ménages. Avec les revenus tirés de votre riziculture, combien épargnez-vous par an parmi les niveaux suivants ?

a.0 - 5000 Fbu b.5001- 10000Fbu c. 10001 - 20000Fbu

d. 20001- 30000Fbu e.30001-40000Fb f. Plus de 40000Fbu

VI. La contribution de la coopérative REMA TWITEZIMBERE au bien-être des coopérateurs

23. En moyenne, combien de repas prend les membres de votre ménage par jour ?

a. Parfois pas de repas ou grignoter quelque chose pas consistant ☐ b.1 repas par jour ☐

c. 2 repas par jour ☐ d.3 repas par jour ☐

24. Y a-t-il des indicateurs qui vous permettent d'affirmer que grâce à l'adhésion à la coopérative REMA TWITEZIMBERE vos conditions de vie se sont améliorées ?

a. Oui ☐ b. Non ☐

25. Si oui lesquels sont-ils ?.....

II. Guide d'entretien adressé aux membres de la coopérative

1. Quels sont les objectifs auxquels vous vous êtes fixés d'atteindre dans votre coopérative ? Parvenez-vous à les réaliser ? Si non ? Quels sont les obstacles majeurs qui vous empêchent de les réaliser ?

2. Y a-t-il des changements ou améliorations que vous avez introduits dans vos modes d'exploitation agricole depuis que vous êtes membres de la coopérative REMA TWITEZIMBERE ? Si oui, en quoi consistent-ils?

3. Quelle est la quantité de production annuelle de riz et à quoi sert-elle au niveau de votre coopérative ou de vos ménages respectifs? La trouvez-vous satisfaisante ou insatisfaisante ? Si elle est insatisfaisante comment pensez-vous atteindre sa croissance? Si elle est satisfaisante, comment contribue-t-elle à répondre aux besoins respectifs de vos ménages?!!!

4. En quoi la production de riz contribue-t-elle à améliorer vos conditions de vie et à quels besoins peut-elle répondre au sein de votre ménage ?!!!!

5. Avec la vente de votre production de riz, peut-on dégager du profit des fonds qu'on investit en agriculture et en élevage? Si oui, à combien peut-on estimer ce profit? Sinon, comment peut-on envisager y parvenir?!!!!!

6. Avec la vente de votre production, peut-on dégager du profit des fonds à utiliser pour la réhabilitation de votre maison, le paiement des frais de scolarité de vos enfants, l'épargne pour vous en servir un cas de maladie ?Si non ?Quels sont les obstacles majeurs ?

7. Que demandez-vous à la coopérative REMA TWITEZIMBERE pour améliorer vos conditions de production de riz ?!!!!!

8. Avez- vous autres choses à signaler ?

Je vous remercie !

III. Guide d'entretien destine au président de la coopérative

I. Description de la coopérative

1. En votre qualité de président, pouvez-vous me présenter cette coopérative REMA TWITEZIMBERE ?

2. Sous quelles conditions les paysans de la commune Mutaho accèdent-ils à vos différents services ?

II. Statut juridique

3. Cette coopérative est –elle agréée? Si oui, pouvez-vous me préciser la date de votre agrément?

II. Objectifs de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

4. En créant cette coopérative vous visiez des objectifs à atteindre. Quel est l'objectif principal qui vous a poussé à réunir tous vos efforts et moyens en créant cette coopérative ?

5. Avez-vous des objectifs secondaires ? Lesquels sont-ils ?

6. Parvenez à atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés ? Si oui, à combien pour cent ?

III. Structure organisationnelle de la coopérative REMA TWITEZIMBERE

7. Pour assurer le bon fonctionnement, Chaque organisation doit se doter de structures à différents échelons. Qu'en est-il de votre coopérative ?

8. Quelles sont les principales tâches qui leur sont confiées ?

IV. Réalisations de la coopérative

9. Votre coopérative vient de passer 8 ans d'existence. Pouvez-vous me parler de vos réalisations durant toute cette période ?

10. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées

11. Comment envisagez-vous l'avenir de cette coopérative ?

12. Avez-vous autres choses à ajouter

Je vous remercie !

IV. Guide d'entretien adressé à l'agronome communal.

1. Depuis quand ces deux marais ont-ils été aménagés ? Qui les a aménagés ? Aurait-il continué d'assurer le suivi d'entretien jusqu'aujourd'hui ?

2. Quelle est la superficie totale de l'étendue aménagée ?

3. Comparativement à la production du riz produite par d'autres marais non aménagés trouvez-vous une différence remarquable entre cette dernière et celle produite par les deux marais aménagés ? Si oui, en quoi est due cette différence ?

4. Pouvez-vous me parler des avantages que procurent ces deux marais du point de vue agricole ?

5. Pourquoi avez-vous confié le suivi de la culture du riz de ces deux marais à une coopérative ? Combien de paysans ont-ils bénéficié ce projet ? Tous les usagers de ces deux marais sont-ils membres de cette coopérative ?
6. Comment appréciez-vous les activités de la coopérative REMA TWITEZIMBERE ?
7. Quel est votre rôle dans la pérennisation des acquis de ce projet et la promotion de la coopérative REMA TWITEZIMBERE ?
8. Avez-vous autres choses à ajouter ?

Merci!

V. Guide d'entretien adressé au conseiller Technique chargé de développement.

1. On dit souvent que les coopératives contribuent au développement de leurs adhérents en particulier et de toute la communauté en général. Qu'en est-il pour cette commune ? Quels domaines interviennent-elles ? D'où tirent-elles les moyens de fonctionnement ?
2. Quels effectifs des coopératives opèrent-elles dans cette commune ? Sont-elles toutes efficaces ? Etes-vous satisfaits de leurs contributions au développement ?
3. Quelles stratégies envisagez-vous de mettre en œuvre pour promouvoir le mouvement coopératif dans cette commune ?
4. Etiez-vous au courant de l'existence de la coopérative de production et de commercialisation du riz REMA TWITEZIMBERE ? Si oui, quelle est sa contribution dans le développement de la commune ?
5. Personnellement, trouvez-vous avantageux de travailler en coopérative qu'en individuel ? Quels conseils pouvez-vous donner à la population de votre commune ?
6. Avez-vous autres choses à ajouter ?

Je vous remercie !